

## Les retombées politiques de Tchernobyl

A mesure que les retombées radioactives de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl se dissipent, ses retombées politiques se font de plus en plus sensibles sur l'Europe occidentale. La catastrophe soviétique paraît avoir renoué, à une vitesse qui a pris de court les autorités de plusieurs pays, un mouvement d'opinion dont on pensait qu'il s'était épuisé ces dernières années à force de combats à demi ou totalement perdus contre le nucléaire civil, contre le nucléaire militaire et pour la défense de l'environnement.

Aux Pays-Bas, le gouvernement a annoncé, mercredi, qu'il ajournerait toute décision sur la construction de nouvelles centrales nucléaires jusqu'à ce que les conséquences de l'accident soient précisément établies. Il ne s'agit certes que d'une mesure conservatoire prise par un gouvernement de centre-droit qui n'est pas assuré de remporter dans deux semaines, la victoire aux élections législatives. Mais la catastrophe ukrainienne apporte de l'eau au moulin de l'opposition socialiste, hostile à l'énergie nucléaire et qui pourrait rassembler sur ce thème un courant d'opinion frustré dans son combat de six années contre l'implantation des missiles de POTAN.

En République fédérale d'Allemagne, les réactions s'apparentent largement à un réflexe de panique. Mais l'on pressent d'ores et déjà la remise en question d'un mouvement comparable à celui d'il y a quelques années à propos de la mort de la forêt. L'inquiétude qui s'est emparée de la population pose dès maintenant un problème politique au gouvernement fédéral, qui, malgré ses déclarations rassurantes, ne parvient pas à enrayer les réactions désordonnées des Länder. Les autorités de Land de Bade-Wurtemberg ont, par exemple, interdit le départ de dix groupes de jeunes qui devaient se rendre en RDA dans le cadre d'un programme d'échanges inter allemands. Berlin-Est, du coup, accuse la RFA de profiter de l'accident de Tchernobyl pour se livrer à une campagne d'anticommunisme primaire et menace d'interrompre totalement les échanges de jeunes.

Les Verts repartent en campagne contre les centrales nucléaires. Le candidat socialiste à la présidence de la République autrichienne, M. Kurt Steyrer, leur fait écho en réclamant l'arrêt de la construction de centrales de retraitement nucléaire de Wackersdorf, en Bavière. En Sarre, le social-démocrate Oskar Lafontaine, chef du gouvernement régional, a fait savoir qu'il allait demander à la France de renoncer à la mise en service de la centrale de Cattenom, en Lorraine.

La presse ouest-allemande commence d'autre part à s'étonner de la totale absence de réactions et de mesures de précaution en France. Cette parfaite sérénité de notre pays, qui fait exception en Europe, est justifiée par des raisons techniques, le système de contrôle n'ayant jusqu'à ce jour détecté aucune anomalie. Il n'empêche : on s'est pas loin de penser dans certains milieux outre-Rhin que le gouvernement français cache la vérité pour n'avoir pas à remettre en cause son programme nucléaire civil et militaire. Le fossé d'incompréhension se creuse à nouveau, comme à propos des euro-missiles et de la mort de la forêt, entre une République fédérale profondément ébranlée et une France épargnée tout à la fois par le « nuage » et par l'émission.

(Lire nos informations page 5.)

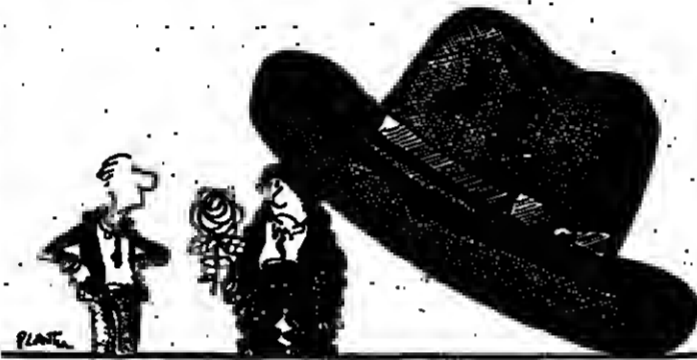
## LA SUCCESSION DE GASTON DEFFERRE

### Les hostilités sont ouvertes dans le PS marseillais

Le président de la République assistera, le lundi 12 mai à Marseille, aux obsèques de Gaston Defferre. Un service eucuménique sera célébré à la cathédrale avant l'inhumation qui aura lieu dans l'intimité.

Avant même que la page soit ainsi tournée, les hostilités ont été ouvertes au sein même du conseil municipal. Dix-neuf élus « defferristes » viennent en effet de leur sort à travers un appel et un accord portant sur cinq candidats possibles à la succession du maire.

M. Michel Pezet, député, ancien président du conseil régional et président du groupe socialiste du conseil municipal, ne figure pas dans cette liste destinée à faire barrage à sa propre candidature.



(Lire pages 6 et 7, les articles de PIERRE GEORGES, GUY PORTE et JACQUES KERGOAL.)

## APRÈS LES PROPOSITIONS DE M. LÉOTARD

### M. Chirac arbitrerait lui-même le débat sur l'audiovisuel

M. Jacques Chirac a l'intention d'arbitrer dès la semaine prochaine, au cours d'une ou deux réunions à l'hôtel Matignon avec les ministres concernés, les principaux points du projet de loi relatif à la communication audiovisuelle.

Le premier ministre a modérément apprécié que le texte - qui, souligne-t-on à Matignon, n'est qu'un pré-projet - élaboré par le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, ait été communiqué à la presse.

Le chef du gouvernement a décidé, en outre, que le projet définitif devrait être adopté par le conseil des ministres avant la fin du mois, probablement le 28 mai.

Qu'il s'agisse de la composition de la future Commission nationale de la communication, appelée à remplacer la Haute Autorité, ou du nombre et du choix des chaînes privées, l'hôtel Matignon a souligné, le jeudi 8 mai, que les décisions restent à prendre, que le texte élaboré par le ministre de la culture et de la communication est un « brouillon » et que c'est au premier ministre qu'il appartient de trancher. Le fait que les propositions de M. Léotard et de son conseiller, M. Xavier Gouyou-Beauchamps, aient été rendues publiques, comme pour faire pression sur ces décisions ou pour s'en démarquer par avance, n'est pas considéré, dans l'entourage du premier ministre, comme

une manœuvre de bonne guerre en pareille circonstance. L'hôtel Matignon est favorable à la privatisation de FR3 plutôt qu'à celle d'Antenne 2. M. Chirac avait exprimé, le 23 avril, sa volonté de maintenir un service public qui fasse « référence ». Certains de ses proches envisageaient, en outre, que ce secteur soit doté d'un équivalent du Conseil des gouverneurs de la BBC, instance nommée à parts égales par le président de la République, celui de l'Assemblée nationale et celui du Sénat, et qui lui-même désignerait les directeurs généraux des chaînes publiques et contrôlerait leur gestion.

(Lire page 20 le résumé des propositions de M. Léotard.)

## LES ÉTATS-UNIS ET LE PACIFIQUE SUD

### Des vagues sur le lac

Les États-Unis ont fait savoir récemment qu'ils mettraient fin à leurs engagements militaires vis-à-vis de la Nouvelle-Zélande si le parlement de Wellington votait une loi interdisant les escales de navires à armements et/ou propulsion nucléaire dans les ports néo-zélandais. Parallèlement, Washington entend renforcer ses relations avec l'Australie, notamment au sein du pacte militaire régional de PANZUS.

Quelques nuages et un coup de tonnerre imprévus sont venus, depuis l'an dernier, troubler la quiétude apparentement infinie du « lac américain » du Pacifique sud. Brusquement tirée de sa torpeur, l'administration américaine s'est réveillée en proie à l'inquiétude, face à des réalités changeantes, peut-être trop longtemps négligées.

Active, vigilante et armée jusqu'aux dents face aux Soviétiques dans les mers froides - hautement stratégiques - du Pacifique nord, l'Amérique du président Reagan, comme celle des ses prédécesseurs, ne s'est

jamais beaucoup intéressée, sauf exception, aux destinées des mers du Sud. La région, il est vrai, évoque surtout les paradis touristiques. Mineure, son importance stratégique a toujours paru proportionnelle à son éparpillement physique, à sa faiblesse économique, à son éloignement des zones d'affrontements des Super-Grauds.

Pour manifester sa présence, Washington s'est longtemps contenté d'envoyer rituellement des bateaux, pavillon haut, faire des ronds dans les eaux paisibles de ces lointaines latitudes. D'autant plus paisibles que les Soviétiques, paraissent les avoir encore plus complètement oubliés. Pour le reste, exception faite de la « réserve française », cette immense chasse gardée maritime semée d'une vingtaine de micro-États était confiée aux bons soins d'une paire d'alliés de confiance : l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sous-gendarmes et argentiers.

Après des décennies sans histoires, les temps ont quelque peu changé. A qui la faute ? Aux nationalistes, aux « gauchistes-

pacifistes », à la « main de Mocon », aux idées de M. Lange ? On paraît parfois le croire. Mais, dans un tel environnement, les États-Unis n'ont-ils pas tendance à dramatiser ce qui passerait ailleurs pour péripéties ? A ramener l'intérêt régional aux intérêts d'une puissance globale ? A ne vouloir chez leurs alliés que des « têtes alignées » ? On se pose ces questions dans la région.

Les difficultés des États-Unis dans le Pacifique ont trait, pour l'essentiel, à deux catégories de problèmes : les affaires nucléaires, et leurs répercussions, d'une part ; les conflits de pêche et la présence soviétique, d'autre part. Le dossier nucléaire, le plus fourni, est le plus important politiquement et stratégiquement. Il s'ouvre sur la double crise provoquée entre les « faucons » de Washington et les « colombes » de Wellington, et, partant, au sein du pacte militaire de l'ANZUS (Australie, Nouvelle-Zélande, États-Unis) par le premier ministre travailliste néo-zélandais. Soucieux, conformément à ses engagements électoraux, de contribuer au désarmement, et fort du soutien d'une majorité de ses compatriotes,

M. David Lange a interdit en 1985 les escales de navires à propulsion et/ou armement nucléaire américains dans les ports néo-zélandais. Washington a réagi vivement à ce refus, jugé dangereux à un triple titre : pour la pérennité de l'alliance régionale, pour la crédibilité de dispositif nucléaire américain embarqué et pour le « mauvais exemple » qu'il constituait. L'essentiel de sa coopération militaire avec Wellington, notamment en matière de renseignements, a été suspendue. L'ANZUS survit, mais réduit à un tête-à-tête États-Unis-Australie. La crise se prolonge et devrait connaître sous son de nouveau développement, lors du vote par le Parlement néo-zélandais d'un texte de loi formalisant l'interdiction en question. La sévérité de la réaction américaine ne tient pas seulement au réflexe péremptoire de puissance. Elle doit beaucoup à la crainte de voir l'allergie néo-zélandaise se propager - remettant en cause la cohésion d'autres alliances - et à la volonté d'y donner un coup d'arrêt.

R.-P. PARINGAUX  
(Lire la suite page 4.)

## BSN contrôle Générale Biscuit

M. Antoine Riboud agrandit son « gâteau » avec l'appui des banquiers.

PAGE 18

## Les cigarettes à la hausse

Elles augmenteront de 5 % le 2 juin ; un effet important sur l'indice.

PAGE 19

## Un otage de 84 ans

Le neuvième Français détenu au Liban.

PAGE 5

## Elections au Bangladesh

Une « rentrée démocratique » sous le signe de la fraude.

PAGE 4

## Le Gabon victime du pétrole

M. Aurillac a promis l'aide de la France.

PAGE 3

## Le Monde DES LIVRES

- Jean Deloy et la résurrection du passé.  
- Boulevard raconte « la Ferme ».  
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : Angèle en la part d'oublier.  
Pages 9 à 13.

Debats : La paix nucléaire (2) • Étranger (3 à 5) • Politique (6 et 7) • Société (8) • Culture (14) • Communication (17) • Économie (18 et 19)

Programmes des spectacles (15) • Radio-télévision (16) • Informations services : Météorologie (16) • Mots croisés, Loterie nationale, Loto (17)

## OUVERTURE DU 39<sup>e</sup> FESTIVAL DU CINÉMA

### Cannes avec et sans légende

De notre envoyé spécial

Cannes. - Guy de Maupassant, qui revient à la mode ces temps-ci, avait de Cannes une vision plutôt glorieuse : « Des princesses, des princes, toujours des princes. A peine ai-je mis le pied hier matin sur la promenade de la Croisette que j'en rencontrai trois l'un derrière l'autre. Dans notre monde, Cannes est devenue la ville des titres. »

Un siècle chasse l'autre. Depuis bien longtemps, les princesses - sauf d'Arabie et encore le pétrodollar - n'est plus ce qu'il fut - ont fait retraite, sinon pénitence. Depuis bien longtemps, les membres à caniche ont pris cette si jolie bastille sous les palmiers, pour y savourer la leur de retraite. Drôle de dames, drôle de ville.

C'était il y a quinze jours, avant que le Festival ne commence et que celui du MIP-TV, cousin germain, ne s'achève, il pleuvait, rudement, par seaux d'eau entiers. Comme il sait pleuvoir parfois, dans ces villes qui n'y sont point accoutumées. Trois jours, trois nuits d'eau qui faisaient penser à cette réflexion d'une femme de chambre, un matin pluvieux, rapportée par Colette : « Ce n'est pas un temps pour Cannes ça, cela ne prendra pas. » Cela prit. Il plut sans trêve ni répit, et la légende de cette ville s'en trouvait comme engouffée, submergée. Cannes les flocs gris ou les joies sans mélange d'une sous-préfecture par temps de parapluie.

Il faut pas mal de désinvolture ou d'impudence pour en parler ainsi entre les gouttes. Car

Cannes la festivalière est une légende et n'est même que cela. Une belle histoire dont le film restait à faire, flamboyante chronique de ce rectangle sacré, grand comme un champ de pommes de terre picard.

Le Cannes du Festival, village dans la ville, virasse sur la mer, c'est quoi ? La rue d'Antibes, rue du luxe et du commerce. La Croisette, sublime pépée. Le Palais des festivals, monstre ocre né de l'imaginaire du maître carré utile. Les plages de sable fin, vingt-sept parait-il, dont l'immense majorité sont privées. Deux ports, le vieux et le neuf, ancien et nouveau témoignage d'une croissance. Et puis, échappé en bout de Croisette, perle sur le marécage, le Palm-Beach.

PIERRE GEORGES  
(Lire la suite page 14.)

Cartier

BAGUES DE FRANÇALLES  
DIAMANTS, RUBIS,  
SAPHIR, ÉMERAUDE

13, rue de la Paix PARIS 42.61.58.56

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Mont de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

سكوا من الأصل



صحة من الامم

# débats

## La guerre civile mondiale

« La paix n'est pas le contraire de la guerre... Elle se construit chaque jour. » (Simone Veil.)

### LA PAIX NUCLÉAIRE

Le sommet de Tokyo a-t-il été à la mesure des périls qui menacent la planète ? Ce n'est pas l'avis de Jacqueline Grapin, pour laquelle la crise du monde occidental requiert des prophètes plus que des comptables. La force atomique étant plus dangereuse qu'une centrale nucléaire, Jean Toulat se demande si la France ne pourrait faire un geste pour briser le cercle infernal à l'occasion de l'Année internationale de la paix.

## Une stratégie hors la loi

Les temps sont propices pour sortir de l'engrenage de la course aux armements.

Si, entre un président « chef des armées » et un premier ministre « responsable de la défense », un conflit de compétence n'est pas exclu, aucun parti ne conteste au premier la suprême responsabilité : le droit de déclencher le feu nucléaire.

par JEAN TOULAT (\*)

Du coup, celle-ci viole le propre règlement de l'armée française, qui déclare, et c'est à son honneur : « L'autorité supérieure ne peut ordonner d'accomplir des actes contraires aux conventions internationales » (article 7) ; et « le subordonné ne doit pas exécuter un ordre prescrivant d'accomplir un acte contraire » à ces conventions (article 8). Pour cette raison, tel capitaine de vaisseau - il me l'a confié - a refusé le commandement d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins, sacrifiant ainsi une brillante carrière : il ne voulait pas risquer de commettre un jour « le crime contre Dieu et contre l'homme », dénoncé d'avance par le concile Vatican II.

phé. Limiter le raisonnement dissuasif à l'engagement des représailles anti-cités sans tenir compte du retard de bilan, sans envisager les représailles des représailles, est une forme d'esroquerie intellectuelle (1).

Notre force atomique, certes, ne saurait être supprimée du jour au lendemain. Mais, entre un désarmement immédiat et la modernisation, jamais achevée et toujours essouffante, de notre arsenal, il y a place pour des initiatives. Dans un article sur « La stratégie du désarmement », François Mitterrand écrivait hier : « La France, et sans doute elle seule, peut, si elle le veut, créer l'examen. La violence reste la loi d'une société qui n'est parvenue à éliminer, au moins provisoirement, que la forme suprême de la violence, mais qui semble encourager l'usage des formes secondaires de contrainte et de domination. » Gaston Bouthoul avait raison : « Il semble que l'homme soit organiquement incapable de répandre à la question : si on ne fait pas la guerre, qu'est-ce qu'on fait ? »

Lorsque l'hémisphère nord entier regarde, les bras ballants, tel l'apprenti sorcier, se déplacer le nuage radioactif en provenance de l'usine de Tchernobyl, un incident vient nous rappeler l'absurdité de nos guerres de puissances, guerres économiques et économiques de guerre. Les belligérants de l'Ouest comme de l'Est sont prêts à envoyer leurs techniciens de service en criant « pouce » pour arrêter le désastre. Mais c'est pour mieux continuer leur course aux armements, leurs caoheteries nucléaires et autres, si importantes pour leur assurer cette capacité d'overkilling qui permet théoriquement aux Américains et aux Soviétiques de

par JACQUELINE GRAPIN s'exterminer au moins une demi-douzaine de fois réciproquement, et les autres en passant.

Pour mieux leur garantir la progression dans l'espace qui nous rendra tous dépendants de leurs systèmes de défense, et pour faire avancer l'éducation des peuples qui assure inéluctablement avec l'appui des analphabètes majoritaires, la déculturation des nations et la division de l'humanité en deux simples catégories : les dirigeants (peu nombreux) et les autres.

L'homme moderne, drogué par la télévision, s'éloigne de l'homme civilisé en perdant progressivement son affectivité pour ne devenir plus qu'un indifférent émotif. Il devient dangereux, complice de la guerre civile mondiale, dépourvu qu'il est du moindre sens de l'engagement solidaire, non seulement entre citoyens, mais aussi avec les autres sociétés de la planète, qui pourtant lui exposent à la figure à longueur de journaux télévisés.

cause de recherche de budgets et ludisme intellectuel pathologique. Atome civil ou militaire, qu'importe puisqu'on allait de l'avant. Les plus irréprochables de nos grands patrons n'ont pas hésité à se porter caution des campagnes anti-écologistes et anti-pacifistes.

Mais au nom de quoi peut-on oser jurer qu'une charge nucléaire, civile ou militaire, ne présente que des risques infimes de dangers acceptables ? Aujourd'hui une usine explosive, demain un terroriste menacera New-York, à moins qu'avant l'Irak, menacé de débordement par l'Iran, ne tire les leçons de la coopération nucléaire qu'il a eue avec la France.

Les mêmes scientifiques, les mêmes militaires, les mêmes dirigeants, nous engageant aujourd'hui dans une course à l'espace dont nul ne sait où elle aboutira. Et il faut bien y aller s'il on veut exister, conserver une voix au chapitre, rester dans le « peloton de tête », puisque tout le monde y va, tête baissée. Mais qu'on se pose une seconde la question : pourquoi ?

Comme nous en faisons un jour la remarque Simone Veil : « La paix n'est pas le contraire de la guerre, comme le bien n'est pas le contraire du mal. Elle se construit chaque jour. » La guerre économique use les hommes. La défense, nationale et internationale, les ignore. C'est pourtant à eux qu'il faudrait revenir, et d'abord aux besoins élémentaires de notre humanité.

Il faudrait pour cela vaincre les politiques de facilité qui ne visent qu'à assurer aux états-majors en place la pérennité de leurs minipouvoirs, et commencer par tenter d'harmoniser sérieusement les besoins de la sécurité et ceux du développement. Non en les sacrifiant les uns aux autres, comme trop souvent les experts d'une discipline ou d'une autre le préconisent par ignorance de la moitié du problème, mais en proposant un dessein qui recueille l'adhésion générale et la contribution de tous dans des conditions telles qu'un front de refus soit inacceptable. Le sommet des pays industrialisés a réuni des chefs d'état comptables. On demande des philosophes et des poètes.

(1) La Guerre civile mondiale. J. Grapin et J.-B. Pinatel, Calmann-Lévy, 1976.

### Une émission honteuse

Il fallait voir l'émission sur Paris présentée le 27 avril sur la chaîne américaine CBS. Une ville peuplée de sous-hommes arabes ou noirs, maltraités par une arrogante population locale en voie de dégénérescence. Un cauchemar pour touriste américain. Une honte pour les amoureux de la France. Un reflet de ce que sont les deux sortes de solidarités entre lesquelles il nous faut choisir : celles qui sont obligatoires parce que nous n'avons pas le choix d'y échapper, et celles auxquelles nous pourrions échapper mais qui nous rattrapent inévitablement aux détours de nos minables fuites. Un non-choix, auquel nous nous dérobon.

La crise du monde occidental, ce fut d'abord, pour une bonne part, celle de l'Europe. Le conflit Est-Ouest en naquit. L'opposition Nord-Sud en est le produit. L'enfer moderne est pavé de bonnes intentions. La liberté a bon dos. L'égalité aussi. Les discours de nos hommes politiques masquent l'égoïsme monstrueux de leurs pouvoirs et de leurs privilèges. L'intelligence de nos scientifiques n'empêche pas qu'ils portent une lourde responsabilité dans... leur irresponsabilité pour

### « Créer l'événement »

Ces propos, dira-t-on, altèrent la crédibilité de notre force de dissuasion. Mais, précisément, celle-ci est-elle crédible ? Plus d'un stratège en doute, car sa mise en œuvre entraînerait vraisemblablement une riposte d'annéantissement. Le général Coppel, sans s'opposer à tout emploi de l'arme atomique, affirme que l'actuelle doctrine nucléaire « peut conduire la France à la catastrophe ».

(\*) Auteur d'« Oser la paix » (Editions du Cerf).

## Pour une commission d'enquête internationale à Tchernobyl

Un nuage radioactif ne respecte pas les frontières, aucun rideau de fer ne cantonne sa menace, nul rideau informatif ne empêche l'ensemble des peuples de notre continent de s'estimer à juste titre en danger. Tchernobyl rend caduc le partage de Yalta.

Les gouvernements démocratiques de l'Europe sont d'abord responsables de la sécurité de leurs mandants. Nous ne pouvons tolérer qu'ils demeurent sans voix, inactifs et impuissants devant le péché qu'un nouveau Tchernobyl fait peser sur l'existence de nos concitoyens. Les conséquences d'un semblable événement peuvent être incompréhensiblement plus graves que toutes les actions terroristes que nous avons jusqu'ici subies.

Les mouvements écologistes semblent trappés de muisme devant les scandales qui entourent l'accident de Tchernobyl : l'impéritie, l'absence de contrôle, la rétention d'informations. Si pareille situation s'était produite en RFA, en Grande-Bretagne, etc., combien de centaines de milliers de manifestants ? Pourquoi deux poids, deux mesures ? Cette capitulation devient le

secret et l'arbitraire du Kremlin annonce la fin d'un mouvement qui, trop irradiamment ciblé contre les gouvernements occidentaux, perd sa crédibilité et abandonne ce qui aurait dû être son motif unique : le souci de la survie des populations.

Les populations d'Europe - celles au moins qui peuvent démocratiquement s'exprimer - ont accepté majoritairement les avantages et les risques de l'industrie nucléaire. A condition que s'exerce un contrôle par des scientifiques et l'opinion publique. A condition que nul ne monopolise une autorité sans garantie ni garde-fou. A condition donc que l'information circule.

Il est intolérable, pour nous Européens, de ne pas pouvoir nous rendre sur place, de ne pas savoir. C'est pourquoi nous demandons la constitution d'une commission d'enquête internationale qui recherchera les causes et les conséquences de l'accident de Tchernobyl.

Signatures : docteur P. Aeblerhard, F. Ewald, A. Glucksmann, docteur B. Kouchner, docteur J. Lebas, professeur P. Milliez, Y. Lombard, G. Semprun.

### A qui le tour ?

La catastrophe de Tchernobyl ne sera certainement pas l'occasion d'une remise en cause politique de la production d'énergie nucléaire en France. Les Amis de la Terre en ont fait le pari, et ils ont gagné avant même d'avoir joué.

Ni le caractère illusoire des économies attribuées à la filière nucléaire (qui donc parle de dénazionaliser EDF ?) ni les dangers encourus n'autorisent à mettre en question le fonctionnement d'une machine si bien rodée ! Nous n'avons rien à craindre : les coeurs de nos centrales sont bétonnés, aussi bétonnés que les certitudes de nos experts, pour qui nous ne risquons rien de plus que les effets d'une radiographie.

Convenons du moins qu'il y a des manières moins désagréables de se faire radiographier que de subir les retombées d'un accident nucléaire. Ne serait-il pas temps de rappeler l'efficacité douteuse de certains blindages, comme la chère vieille ligne Maginot, dont on s'aperçut en leur temps qu'ils étaient surtout cérébraux (...)

Est-ce injustement qu'Otavio Paz qualifie récemment notre peuple de somnambule ? Les journaux nous rappellent que nous sommes l'un des trois grands du nucléaire civil. Les deux autres ont eu leur accident : un tous les trois ans en moyenne. A qui le tour ? La France serait-elle au-dessus des lois, y compris les lois statistiques ? (...)

FRANÇOIS DE RAVIGNAN (Saint-Hilaire).

(1) Vaincre la guerre (Lieu communiste), p. 110.  
(2) Le Monde, 15 décembre 1977.

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
TÉLÉPHONE MONDIPAR 650572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81  
TÉL : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Directeur : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, M. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak  
Rédacteur en chef : Daniel Vernez  
Correspondant en chef : Claude Sauter

## Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Tél. MONDIPUB 206 136 F

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER  
Algérie, 3 OA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte-d'Ivoire, 215 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2,8 f. ; Portugal, 110 esc. ; Suède, 335 F CFA ; Suisse, 5 fr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 \$ ; USA (West Coast), 1,80 \$ ; Yougoslavie, 110 ml.

### ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE

254 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS

399 F 762 F 1 069 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE

584 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définis ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Vous leur avoir l'obligance d'écrire tous les nous propres en capitales d'imprimerie.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395 - 2037

### A PROPOS DE TROIS LIVRES

## Interrogations sur la Suisse

Faisant mentir l'adage selon lequel les peuples heureux n'ont pas d'histoire, des Suisses s'interrogent de temps à autre sur leur pays, ses structures, ses habitudes mentales et ses préjugés. Généralement, c'est pour aboutir à la conclusion soit que tout est pourni dans la confédération de Guillaume Tell, soit que tout va pour le mieux dans le meilleur des Helvéties possible. Parfois, cependant, un étranger se hasarde à s'interroger de plus près.

L'armée, par exemple, cette armée de milice si chère au cœur du citoyen helvétique, à tel point qu'elle objecte à la conscience réelle, aujourd'hui encore, sinon de la félonie, du moins d'un fort mauvais esprit. John McPhee 111, un journaliste américain, paraît avoir croqué d'un trait assez juste le Suisse moyen sous les drapeaux, qui délaisse chaque année pendant deux semaines les travaux quotidiens pour accomplir son devoir de soldat. A travers l'armée, l'auteur décrypte aussi la société helvétique telle qu'en elle-même. Un ton enjoué, simablamant moqueur, pour dire que, dans le fond, l'Américain et son guide suisse se sont bien entendus, même s'ils ne se sont pas toujours vraiment compris.

La manière se veut plus docte, plus didactique aussi, pour Blaise Lempin (2), qui se penche sur « un modèle en crise ». Journaliste lausannois, l'auteur décrit

certaines dérapages de la machine, puis s'efforce de frayer une voie à travers des forêts de statistiques et d'informations, pour mettre en question la neutralité helvétique et ausculter une société qu'il juge malade. Entre libéralisme économique et démocratie semi-directe, la Suisse est-elle encore fidèle à sa réputation de démocratie témoin ? L'auteur répond sans hésitation par l'affirmative, mais c'est peut-être aller vite en besogne et négliger des particularismes qui font que le modèle suisse n'est guère applicable ailleurs.

Enfin, Georges-André Chevaz (3) se demande, lui, si la Confédération est gouvernable. Ancien membre de l'exécutif fédéral et historien, il répond à un questionnaire qui lui sert de tremplin pour une analyse du fonctionnement du système politique suisse. Aucune révélation dans ce discours de circonstances, qui sera néanmoins un aperçu utile pour l'amateur à la recherche d'une introduction aux subtilités du fédéralisme helvétique et de ses institutions.

JEAN-CLAUDE BURRIER.

(1) La Place de la Concorde suisse, John McPhee, Grasset, Paris, 218 p., 78 F.

(2) Un modèle en crise - La Suisse, Blaise Lempin, Payot-Lausanne, 175 p.

(3) La Suisse est-elle gouvernable ? Georges-André Chevaz, L'Âge, Lausanne, 250 p.



# étranger

## AFRIQUE

### LA TOURNÉE AFRICAINE DU MINISTRE DE LA COOPÉRATION

## M. Aurillac a promis au Gabon l'aide de la France dans la période de difficultés économiques qui s'annonce

Libreville. — M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, est rentré, mercredi 7 mai, à Paris, au terme d'un voyage officiel au Gabon et au Cameroun, où il s'est entretenu avec les chefs d'Etat de ces deux pays,

les présidents Omar Bongo et Paul Biya. Ce voyage de trois jours était important dans la mesure où il s'agissait de la première tournée africaine du nouveau ministre de la coopération, M. Aurillac, qui avait cependant

rencontré le président ivoirien M. Houphouët-Boigny, avec M. Jacques Chirac, puis le président sénégalais M. Abdou Diouf, commissaire de longue date le président gabonais.

#### De notre envoyé spécial

Accompagné notamment de M. Maurice Robert, ancien ambassadeur de France à Libreville, le nouveau ministre a, incontestablement en le « contact » avec ses hôtes que l'orientation nouvelle de la politique de coopération — un recentrage sur les pays francophones — ne peut que satisfaire.

Des connaissances des dossiers africains, juriste pointilleux, M. Aurillac a donné une image très « collaborationniste » de la France, répétant que ce n'est sûrement pas dans « le secteur de la coopération que la collaboration risque de ne pas marcher », et insistait sur l'aspect « égalitaire » des liens unissant la France à ses partenaires africains. Le nouveau ministre n'est pas sûr de pouvoir répondre à la demande que lui a faite M. Chirac — se rendre dans tous les pays africains relevant de son ministère avant la fin de l'année — mais il va tout cas multiplier les voyages dans les mois qui viennent, se procurant « terrain » devant être consacré au Congo, au Zaïre et au Centrafrique.

An Gabon, la crise est là. Même dans ce pays atypique que l'argent du pétrole a longtemps préservé des aléas de la climatologie et des mouvements erratiques des matières premières, il va falloir procéder à des mesures d'économie budgétaire et surtout à une gestion plus orthodoxe de la ressource pétrolière. La difficulté est que l'austérité ne fait pas partie du tempérament gabonais. Tout ici a toujours été trop facile, pour 700 000 Gabonais qui font « tourner » leur économie grâce à une main-d'œuvre étrangère, africaine et occidentale.

Le pétrole « fut » la meilleure et la pire des choses pour le Gabon. Sans doute, c'est trop dire dans la mesure où mal n'est capable de prévoir l'évolution à terme du marché pétrolier mondial. Ce qui est préoccequant, est que le pessimisme que partagent sur ce point la plupart des experts internationaux se heurte ici à une insuffisante prise de conscience, voire, dans certains milieux, à un refus de changer quoi que ce soit des habitudes dépen-sières. Les Occidentaux, en revanche, ne se privent pas de lancer des cris d'alarme à propos des conséquences de la récession pétrolière, alimentant parfois une véritable psychose.

#### Coupe sévère dans le budget

M. Michel Aurillac a pu, en rencontrant des patrons français, prendre la mesure de ce climat. Pour tant, comme à l'accoutumée, Libreville offre au regard des signaux extérieurs de capitale la plus occidentale du continent : embouteillages, voitures et immeubles luxueux, argent facile pour une importante minorité. C'est que les périls semblent encore loins : le Gabon vit aujourd'hui, en 1986, sur la fiscalité et les recettes pétrolières de 1985.

La « catastrophe », comme disent certains, c'est pour 1987, année où il faudra bien vivre sur les ressources de 1986, sérieusement en baisse. La ressource pétrolière, qui représente 60 % du budget de l'Etat, devrait en effet tomber de 400 milliards de francs CFA, à d'ores et déjà été amputé de 100 milliards, entraînant la remise en cause d'un certain nombre de projets d'investissements, comme la construction d'un nouveau ministère des affaires étrangères et d'une cité de l'information.

Cette coupe sévère sera nettement insuffisante dans la mesure où son montant a été établi sur la base d'un prix du baril de pétrole de 13,

ou 15 dollars et sur un cours du dollar d'environ 7,50 francs français, ce qui, dans les deux cas, n'est plus réaliste. Le président Bongo a, semble-t-il, pris conscience de la gravité de la situation, mais la politique d'aus-

#### La baisse des ressources pétrolières va être durement ressentie dans un pays peu préparé à l'austérité...

térité qu'il voudrait mettre en place se heurte à une multitude d'intérêts. L'ethnie minoritaire de chef de l'Etat, les Bantous (environ 14 % de la population), dont les représentants détiennent la réalité du pouvoir, n'est pas prête, c'est le moins qu'on puisse dire, à se sacrifier.

Au cours d'une réunion récente, les principaux chefs-bantous ont fait savoir au président Bongo que, si sacrifier il devait y avoir, ils devraient s'exercer à l'encontre des Fangs, ethnie — majoritaire — qui regroupe 37 % des Gabonais. De leur côté, les Fangs, opposés aux Bantous par une inimitié historique, n'ont pas l'intention de se laisser faire, quitte à s'allier, pour la circonstance, aux Pongosés, issus du groupe Fang, dont une large partie de la richesse bourgeoise du littoral est issue.

Le président Bongo, qui a déjà de délicats problèmes de rapports de forces à régler au sein de son propre clan familial, aura bien du mal à faire prévaloir conscience aux uns et aux autres des nécessités de l'intérêt national.

Au cours de la période difficile qui s'annonce, le Gabon devrait compter sur la France. M. Aurillac, qui a rencontré longuement le chef de l'Etat gabonais, ainsi que plusieurs de ses ministres, en a donné l'assurance, soulignant que le changement de majorité en France ne pouvait que conforter la coopération privilégiée entre Paris et Libreville. Cette visite du ministre français a permis de faire avancer quelques dossiers, la France s'engageant à participer financièrement à la réalisation de l'université de Massaka et de l'hôpital de Francoville, ainsi qu'aux plans gabonais de télécommunications et de télévision.

Plus significative sans doute est l'annonce faite par M. Aurillac que Paris, en accord avec les autorités gabonaises, est prêt à participer à la formation professionnelle de la main-d'œuvre utilisée sur le chantier de Transgabon, afin de faciliter son recyclage. Fin 1986, le deuxième tronçon du chemin de fer qui va jusqu'à Francoville sera achevé. Les activités du chantier continueront pendant une partie de l'année 1987, mais, au-delà, près de deux mille cinq cents ouvriers et techniciens seront vraisemblablement au chômage. Le troisième tronçon, qui devrait rejoindre les mines de fer de Haut-Indivo, est, lui, déjà abandonné.

#### Inquiétudes des résidents français

Mais un voyage au Gabon a nécessairement une connotation politico-émotionnelle : dans la mesure où, entre Paris et Libreville, les questions de susceptibilité ont une part prépondérante. Prompts, comme toutes les communautés expatriées, à s'émouvoir, les Français de Libreville se sont vivement inquiétés des mesures annoncées récemment concernant un durcissement des conditions d'entrée et de séjour en Gabon des étrangers. La visite du ministre français de la coopération a contribué sur ce point à clarifier les choses : la population africaine immigrée sera surtout concernée. De toute façon, à intervalles réguliers, une crise de xénophobie, qui va de pair avec une réaffirmation de la nécessité de « gaboniser » l'économie du pays, se développe à Libreville.

Les sociétés étrangères, notamment françaises, implantées ici ont jusqu'à présent procédé à une fausse

« gabonisation », en confiant des postes de responsabilité à des nationaux, sans pour autant procéder à une déflation de leurs effectifs expatriés, du moins avant que la crise pétrolière ne commence à faire sen-

tiement du montant de cautionnement de rapatriement, ainsi que des relèvements, dans des proportions exorbitantes, des tarifs des visas, cartes et autorisations de séjour. Détail qui a son importance : le versement de ces taxes devrait être perçu directement par le CEDOC, c'est-à-dire sans aucune garantie d'affectation budgétaire...

« Des réunions de travail » à ce sujet ont eu lieu au palais présidentiel, et M. Bongo a fini par donner des assurances : aucune décision officielle s'est encore prise, les mesures, en principe, ne sont pas légales. Mais, dans la pratique, s'agissant des visas de sortie des résidents, le CEDOC perçoit actuellement de nombreuses taxes.

Le président Bongo n'a-t-il lancé un ballon d'essai pour tester les réactions françaises, tout en considérant que, par les temps qui courent, un supplément dans les caisses de l'Etat n'était pas à écarter ? A-t-il renoncé, sur une affaire somme toute bénigne, à heurter de front son puissant beau-frère, le ministre de la police ? La vérité au Gabon est toujours entre deux explications.

LAURENT ZECCHINI.

## Algérie Un exposant français à la Foire d'Alger au secret pendant trois semaines

#### De notre correspondant

Alger. — La Foire internationale d'Alger version 1986 laissera à M. Paul Bontemps un souvenir peu en rapport avec ses activités de responsable du bureau de liaison du CERA (Groupeement d'entreprises de Bourgogne en Algérie).

Interpellé une semaine avant l'inauguration de cette foire par les services de sécurité algériens et relâché trois jours après la clôture, il n'aura pas ouvert le stand qu'il avait réservé. C'est du reste ce qui a permis à ses proches de s'apercevoir de sa « disparition ». Trois semaines de détention et d'interrogatoires pendant lesquelles personne n'a pu le localiser. Même pas les autorités françaises, en dépit d'une convention consulaire signée le 24 mai 1974 qui oblige les polices de chacun des Etats à prévenir les services consulaires du pays ressortissant dans un délai de un à huit jours.

M. Bontemps a été arrêté le 15 avril à sa descente d'avion. Il traînait de Lyon et s'apprêtait à rejoindre Larba où il est domicilié. Le fait peut paraître anodin. En réalité, il est d'importance et sans doute à l'origine de ses malheurs. Larba est situé à une quarantaine de kilomètres d'Alger, au centre d'une région qui a été en effervescence à l'automne dernier après qu'un violent

accrochage eut opposé les forces de l'ordre à un groupe d'activistes intégristes qui avaient attaqué une caserne de la police à la Sournas au mois d'août 1985 (Le Monde du 29 octobre).

Cinq gendarmes avaient trouvé le mort au cours de cette opération, et plusieurs membres de la bande avaient été arrêtés ou tués. Le chef, M. Mustapha Bouali, ancien moudjahidin de quarante-cinq ans, condamné par contumace en avril 1985 à la réclusion à perpétuité par le Cour de sûreté de l'Etat, avait réussi à prendre la fuite. Il est toujours dans la nature, la police à ses trousses.

C'est là qu'intervient le second facteur déterminant dans l'histoire de l'homme d'affaires français. Agé de cinquante-cinq ans, M. Paul Bontemps s'est converti à l'islam il y a une dizaine d'années. En bon musulman, il a fait le pèlerinage à La Mecque et finalement attiré l'attention des autorités algériennes, qui ont essayé de trouver le fil qui pourrait les conduire à Mustapha Bouali. Les indices devaient être minces puisque M. Bontemps a été libéré le mercredi 7 mai, deux jours avant le début du ramadan, qu'il a choisi de passer en France, où il pourra jurer sans surveillance dès samedi.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

## Soudan

### Le nouveau premier ministre, M. Sadek El Mahdi, souhaite la participation des « sudistes » au gouvernement

Le nouveau premier ministre soudanais, M. Sadek El Mahdi, a déclaré, mercredi 7 mai, avoir fait une offre de réconciliation aux députés du Sud, qui avaient quitté le Parlement la veille pour protester contre la domination politique exercée, selon eux, par les « nordistes ». Ce différend bloque la formation du nouveau gouvernement civil, le premier en dix-sept ans, que M. Sadek El Mahdi souhaite aussi que possible.

D'autre part, dans une interview à un quotidien soudanais, M. Sadek El Mahdi réaffirme qu'il entend abolir la charia — la législation islamique introduite par le maréchal Némery — et annonce de profondes réformes de l'économie soudanaise. — (AFP, Reuters).

### Le chef de la puissante confrérie des Ansars

Arrêté en juin de la même année, il est exilé en Egypte le 3 avril 1970, où il est maintenu en résidence forcée. Moins d'un an plus tard, il rentre au Soudan, où il est à nouveau arrêté en décembre 1971 et, cette fois-ci, emprisonné à Port-Soudan jusqu'en mai 1973. A sa libération, il reprend le chemin de l'exil, faisant la navette entre Londres et Khartoum. C'est l'époque où il forme, avec le leader du Parti émissaire démocrate, M. Sherif El Hindi, ce qui est libye, un Front national qui regroupe la plupart des formations de l'opposition soudanaise, à l'exception du Parti communiste.

Le Soudan n'a pas pardonné au président Némery le massacre de milliers de leurs partisans sur l'île d'Abu en mars 1970, et surtout l'assassinat de leur chef spirituel, l'imam El Hadi, auquel a succédé M. Sadek El Mahdi.

#### Un appui conditionnel au maréchal Némery

Cette réconciliation demeurera cependant inachevée. Nommé au bureau politique du Parti unique soudanais en mars 1978, M. Sadek El Mahdi démissionne de ses fonctions huit mois plus tard, après l'approbation des accords de Camp David par le président Némery. Mais il ne coupe pas entièrement les ponts avec le chef de l'Etat soudanais et se prononce pour une « démocratisation » plus poussée du régime du Parti unique, qu'il ne remet nullement en question. Il cesse d'être totalement en priorité l'abrogation de la « loi de la sécurité de l'Etat », qui autorise le gouvernement à procéder à des arrestations arbitraires et qui est suspendue en même temps que celle de Damocès sur la tête des militants de l'opposition.

Peu à peu, son anticommunisme s'estompe ainsi que sa haine contre le président Némery, avec qui il se réconcilie au cours d'une rencontre secrète à Port-Soudan en juillet 1977.

#### Angola

#### SIGNATURE D'UN NOUVEL ACCORD AVEC MOSCOU

Moscou. — M. Gorbatchev et le président Dos Santos, en visite officielle d'amitié à Moscou, ont signé, mercredi 7 mai, un accord liant le PC soviétique et le MPLA pour une période de deux ans (1986-1988), a annoncé l'agence Tass, qui ne donne aucun détail sur ce texte. En janvier, l'URSS et Cuba avaient réaffirmé leurs « engagements » inscrits dans les traités qui les lient à l'Angola et qui se traduisent notamment par la présence de quelque vingt-cinq à trente mille militaires cubains dans ce pays, selon des estimations occidentales.

En somme, M. Sadek El Mahdi appelle conditionnellement le régime de Khartoum avec le faible espoir de le raffermir de l'intérieur, contrairement à son beau-frère, M. Hassan El Tourabi, le chef des Frères musulmans et devenu à la même époque un des défenseurs les plus zélés du régime et le père spirituel de la charia, la loi islamique imposée par le président Némery en septembre 1983 dans sa fuite en avant précipitée. M. Sadek El Mahdi qui, en août de la même année, nous déclarait que le dialogue était désormais devenu impossible et inutile avec le président Némery, dénonce sans hésiter l'« hypocrisie » des mesures d'islamisation et, en particulier, celles qui concernent les punitions islamiques, notamment l'amputation des mains des voleurs et la flagellation. Il est immédiatement arrêté et enfermé dans les geôles de la sinistre prison de Kobar. Il

Deux jours avant l'arrivée de M. Dos Santos en URSS, M. Jonas Savimbi, chef de l'UNITA, avait eu des entretiens en Cap avec le président Botha et d'autres dirigeants sud-africains. Il avait évoqué avec eux la présence cubaine en Angola et l'éventualité d'une grande offensive des forces de Luanda contre l'UNITA avec l'aide de Moscou. — (AFP, Reuters).

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.



# ASIE

## LES ÉLECTIONS AU BANGLADESH

### Fraudes massives pour une « rentrée démocratique »

De notre envoyé spécial

Dacca. — « Banditisme et piraterie ». Telle fut la première réaction de Sheikh Hasina Wajed, présidente de la principale alliance d'opposition, la ligue Awami, en apprenant, mercredi 7 mai, l'ampleur de la fraude, les violences et les abus qui ont marqué des élections législatives qualifiées par le président Mahmud Hussein Ershad de « rentrée démocratique » au Bangladesh. « Je suis très content, disait le président, j'attendais ce moment depuis deux ans ».

Officiellement, le scrutin, qui vise à légitimer le coup d'Etat militaire de mars 1982, a pourtant fait douze morts, dont quatre tués par la police. Selon Sheikh Hasina (quarante-deux ans), fille de Mujibur Rahman, le président assassiné en 1975, la « rentrée démocratique » aurait fait « au moins vingt-cinq morts et cinq cents blessés » parmi les militants de son parti. Un bilan relativement lourd, même pour ce pays surpeuplé (100 millions d'habitants sur un territoire grand comme un quart de la France) et prompt à la violence.

### Tous les records battus

Le sang et la tricherie électorale, les 48 millions d'électeurs bangladais connaissent bien cela depuis la naissance de leur patrie il y a quinze ans. « Mais là, s'insurge un journaliste local, le pouvoir a battu tous les records (...). Comparé à cette corréda, même le référendum de mars 1985 paraît presque honnête. » (1)

De fait, mises à part quelques poches de sérénité dans des zones rurales électoralement désertées, les observateurs impartiaux ont observé partout les mêmes tensions, la même mascarade. 320 000 membres de la police et des forces paramilitaires n'ont pas suffi à maintenir l'ordre, et l'armée, qui ne devait intervenir qu'en cas d'extrême urgence, est sortie plusieurs fois de ses casernes. Parfois pour contrôler de violentes échauffourées, parfois pour aider les militants du Jayop, le parti du Président — à s'emparer purement et simplement d'un bureau de vote décisif.

Des centaines de bureaux ont ainsi été « volés », des dizaines d'urnes bourrées de bulletins présumés adverses, « enlevées ». Parfois la police se contentait d'observer le manège des joyeux drilles musclés du Jayop repartant, leur coup fait, dans des jeeps gouvernementales. La participation, selon les douze partis qui boycottèrent la consultation, « n'a pas dépassé 15 à 20 % des inscrits ».

### Plusieurs tués

A Narsingdi, au nord de Dacca, les caektails Malatv lancés par les militants du Jayop ont fait dix blessés. La police a tué deux contestataires. Quarante-huit heures plus tard, un candidat de la ligue Awami avait été assassiné. Dans la capitale, des explosions ont retenti par intermittence tout au long de la journée. Deux personnes ont été tuées, une quinzaine blessées.

Ailleurs, des milliers d'électeurs découvrent dans le bureau de vote que « quelqu'un » avait voté en leur nom. Dans certaines localités, les urnes étaient closes dès midi. « 100 % des inscrits ayant, selon les officiels, fait leur devoir ». Plusieurs journalistes

étrangers ont vu des agents électoraux tamponner des bulletins à la vitesse d'un postier et gaver les urnes, sans même tenter de sauver les apparences.

Partout, des commandos d'activistes zélés, l'équipe de leur parti épilogée sur la chemise, abusaient l'entrée des bureaux de vote aux électeurs adverses.

Cheikh Hasina Wajed n'avait pas encore décidé, ce jeudi 8 mai, l'admission ou le rejet du scrutin. « Si nous n'obtenons pas la majorité, menaçait-elle la veille encore, c'est qu'il y aura eu tricherie. Nous appellerons alors le peuple à occuper le Parlement par la force ! »

Mercredi soir, il était question « d'attendre l'issue officielle du scrutin ». Du même coup, les accusations d'opportunisme lancées contre elle par l'autre leader d'opposition, Begum Khaleda Zia, ont pris du poids. La veuve du président Zia Rahman, assassiné en 1981, prétend que Sheikh Hasina a secrètement passé un compromis avec le général Ershad. Le parti des militaires obtiendrait au moins la majorité simple des trois cent trente sièges parlementaires mis en jeu, la ligue Awami en occuperait un nombre suffisant pour contrôler une parcelle du pouvoir (2).

Le parti de M<sup>me</sup> Zia Rahman, qui avait écarté la Ligue aux dernières élections (1979) a, dans des conditions à peine moins discutables, boycotté cette « consultation de loi martiale ». Sa stratégie était en principe d'y participer pour « démasquer Ershad le dictateur ».

Une chose est certaine : jamais les militants de Sheikh Hasina n'ont eu recours à l'obligation policière pour s'assurer l'exclusivité de certains bureaux de vote. A Bhairab-Bazar, un bastion des awamis, au nord de Dacca, l'agent électoral du Jayop, s'est plaint de n'avoir pu voter. Plus étrange, ce sont les « anciens » de son propre parti qui ont ordonné son départ des lieux.

### « J'ai vu bien pis les années précédentes »

« Nous sommes partis une heure à peine, raconte M. Yumus Miah Munir, quand nous sommes revenus, 95 % des inscrits avaient déjà voté. Nous y compris. » Bref, l'« arrangement » était parfois patent. Peut-être faut-il voir là l'une des causes de l'optimisme du général Ershad, qui déclarait ce jeudi à propos des violences : « Cela se produit tout le temps entre groupes rivaux dans le tiers-monde... Bien sûr, il y a eu des violences, mais deux cent quatre-vingt-deux bureaux de vote seulement devront recommencer les élections sur vingt-cinq mille, ce qui n'est pas si mal... J'ai vu bien pis au cours des années précédentes... Il y a eu, je pense, entre 45 et 50 % de participation, ce qui est satisfaisant... » Il remarquait enfin, à propos des arrangements avec l'opposition : « Je ne peux pas distribuer les sièges comme des carrés de chocolat ».

PATRICE CLAUDE.

(1) 70 % de participation et 90 % de oui : au général, officiellement ; 10 à 20 % des inscrits seulement, selon les observateurs impartiaux.

(2) Dont trente sièges réservés aux femmes et qui sont attribués par le parti majoritaire de l'Assemblée.

(Suite de la première page.)

Dès l'an dernier, l'essentiel a été de s'assurer que l'exemple et le prosélytisme antinucléaires de M. Lange n'allaient pas déteindre sur des terrains présumés favorables. On pensait au Japon (qui maintient sur les visites nucléaires américaines l'ambiguïté que M. Lange a précisément choisie de lever), aux pays scandinaves, aux Pays-Bas et à quelques îles du Pacifique. Et surtout à l'Australie, un allié d'une dimension sans comparaison avec la Nouvelle-Zélande, d'une importance politique et stratégique de premier plan, à la charnière de l'océan Indien et du Pacifique (1). Mais un pays allié, dirigé lui aussi par des socialistes (travailleurs), et irrigué de courants pacifistes.

### La chèvre et le chou

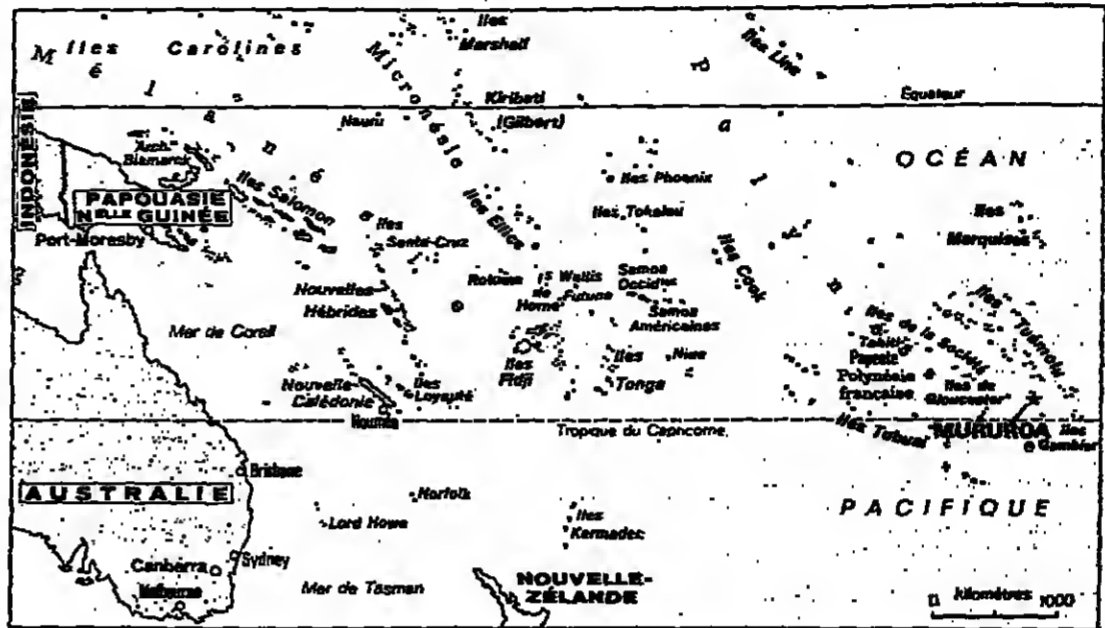
Or, loin de se prêter à la contamination, le gouvernement de M. Hawke s'est efforcé de la prévenir. Il arrive, en effet, que ses options en matière de sécurité soient diamétralement opposées à celles de M. Lange. A toutes fins utiles, Canberra, ménageant la chèvre et le chou, a profité de la crise de l'ANZUS pour réajuster et renforcer son plan bilatéral ses relations avec Washington d'une part, avec Wellington de l'autre.

Cela dit, la politique australienne de défense repose sur trois priorités souvent présentées comme contradictoires (indépendance accrue, renforcement de l'alliance avec Washington, réduction globale des armements), et son application ne va pas sans ambiguïtés ni tiraillements (2).

Comment en serait-il autrement alors que l'Australie accueille l'US Navy sans trop poser de questions, qu'elle abrite une série de bases américaines (communications, renseignements, guidage spatial) de première importance face à l'URSS ; et aussi que, en matière de défense, M. Reagan ne facilite guère la tâche à M. Hawke ?

Quoi qu'il en soit, malgré bien des divergences (sur l'IDS, le désarmement, l'Amérique centrale, etc.) et malgré les incertitudes, on se félicite à Washington de la « solidité de l'alliance » avec les travailleurs de Canberra — un peu comme on l'a fait avec les socialistes français. On note aussi avec satisfaction que, pour le moment, « l'effet Lange n'a pas vraiment joué ». Au contraire, dit-on, le gouvernement de Fidji est

## Les Etats-Unis et le Pacifique sud



revient, l'an dernier, sur l'interdiction faite aux navires de guerre américains de relâcher dans ses ports.

D'autres « nuages nucléaires » font de l'ombre à Washington dans la région. D'abord, les essais atomiques français, qui font la quasi-unanimité contre eux et gênent les Etats-Unis accusés de complicité avec Paris. Ensuite la création, en 1985, d'une zone dénucléarisée du Pacifique sud qui, même si elle vise bien moins les Etats-Unis que la France, ne laisse pas de les inquiéter. D'autant plus qu'elle est la troisième du genre, et que Soviétiques et Chinois entendent la respecter en adhérant aux protocoles du traité (3).

La « décolonisation » de la Micronésie, depuis quarante ans sous tutelle américaine, pose également un problème. Son adhésion au traité interdirait aux Etats-Unis tout stockage d'engins nucléaires sur le sol des nations de l'archipel. « Ce serait inacceptable pour nous », nous a déclaré un haut fonctionnaire américain. Enfin, Washington n'ignore pas que l'alignement au nucléaire reste un problème. Son adhésion au traité interdirait aux Etats-Unis tout stockage d'engins nucléaires sur le sol des nations de l'archipel. « Ce serait inacceptable pour nous », nous a déclaré un haut fonctionnaire américain.

Moins dramatique vu de loin, mais pas moins grave pour des nations qui tirent une grande partie de leurs ressources de la mer, est la question des droits de pêche. Une question dont les conséquences diplomatiques et stratégiques ont empoisonné ces temps derniers les rapports entre Washington et les atolls.

L'histoire, résumée, est la suivante : depuis des années, les thoniers américains ont abusé de la faiblesse de certains micro-Etats et de la non-reconnaissance par les Etats-Unis de la règle des 200 milles marins, pour obtenir des contrats de pêche léonins, ou, plus simplement, pour écumer les eaux de la région sans le moindre permis. D'interminables querelles s'ensuivent, sans rien changer. Jusqu'au jour où, exaspéré par ces procédés, le petit Etat de Kiribati (ex-les Gilbert) se risque à faire perdre de lui. Et de telle manière qu'il fit souffler un vent de panique jusqu'à Washington !

### Des taches rouges

En août 1985, Kiribati a signé un contrat de pêche d'un an et d'environ 2 millions de dollars (10 % de son PNB annuel) avec... l'Union soviétique. Tout à coup, l'idée de ces taches rouges sur l'immanité bleue de « son » lac déclencha un branle-bas de combat au département d'Etat. On craignait, là aussi, une contagion. Elle n'est pas venue, mais depuis, une négociation s'est engagée entre l'Association des thonniers américains et une quinzaine d'Etats du Pacifique sud... Mieux vaut tard que jamais. En attendant, les Soviétiques ont, si l'on peut dire, pris pied dans le lac. Il s'ensuit une étrange psychose : la brève visite d'un expert soviétique dans les champs de canne à sucre des îles Fidji ou, par exemple, celle de deux extrémistes canadiens chez le colonel Kadhafi déclenchent des réactions alarmistes, pour ne pas dire hystériques, chez certains. Est-ce bien justifié ?

### Un air de déjà vu

On admet côté américain, à l'extrême du Pacifique (Hawaï) comme un département d'Etat, que Moscou n'a guère paru chercher jusqu'à présent — du moins pas visiblement — à « pénétrer la région ». D'ailleurs, depuis un siècle, on n'a pas vu dans cette partie du Pacifique de navire

de guerre soviétique. On souligne également que si Moscou ni ses alliés n'ont établi dans les parages de présence directe durable et que la grande majorité des gouvernements sont plutôt modérés et pro-occidentaux. Aux Etats occidentaux de savoir les garder dans leur mouvance en tenant compte non seulement de leurs sentiments mais surtout de leurs intérêts économiques et commerciaux. Cela étant, Washington et ses alliés restent vigilants. On voit, dans certains syndicats, mouvements indépendantistes et courants pacifistes, des alliés plus ou moins conscients d'une expansion soviétique en puissance. « Ce n'est pas parce que les Russes ne sont pas encore là qu'ils ne viendront pas », dit-on.

Les conclusions d'un rapport commandé récemment par le département d'Etat pour faire le point sur les risques de pénétration soviétique dans le Pacifique sud paraissent, en tout état de cause, assez claires (4). Plus que la volonté de Moscou, ce sont certains excès des politiques française et américaine à l'égard des nations de la région qui créent, au risque de créer, les conditions d'une pénétration.

Dans une même optique, on peut conclure à l'Occident, il ne faut pas confondre la cause et les effets. Pour le rapport, c'est la « politique coloniale » de la France en Nouvelle-Calédonie et à Tahiti qui a poussé certains indépendantistes à contacter Moscou, Cuba ou la Libye. Et ce sont les thonniers américains qui ont « fait caduque » un Soviétique d'un contrat de pêche à Kiribati. Ces conclusions n'ont, tout compte fait, rien de vraiment dramatique pour les Etats-Unis ni même pour Paris. Elles ont, par contre, un air de déjà vu...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

## DIPLOMATIE

### A L'UNESCO

### La succession de M. M'Bow est officiellement ouverte

Les mesures d'économie sont officiellement au centre des débats du conseil exécutif de l'UNESCO, dont la cent vingt-quatrième session, qui s'est ouverte mercredi 7 mai à Paris, doit durer jusqu'au 23 mai. L'autre thème d'intérêt, qui n'est évoqué que dans les coulisses, malgré une tentative canadienne de l'introduire dans l'ordre du jour, est la « succession de M. M'Bow », considéré néanmoins, officiellement, comme ouverte en son avant la fin de son troisième mandat de directeur général de l'Organisation des Nations unies pour la science, l'éducation et la culture.

Après le départ de l'UNESCO des Etats-Unis, puis de Singapour et de la Grande-Bretagne, sans parler de la rumeur de plus en plus insistante d'un retrait prochain du Japon et de quelques autres moindres puissances, de nouvelles réductions de dépenses s'imposent place Fontenay.

Le désir de M. M'Bow est que ces économies, qui devraient atteindre au moins 17 millions de dollars — si le conseil exécutif, comme prévu, les approuve, n'entraînent pas la suppression de programmes prévus, mais soient également réparties entre tous. La réduction affecte un budget global de 307 millions de dollars, voté à la conférence générale de Sofia en 1985. Aux suppressions d'emplois (près d'une centaine en 1985) déjà décidées, viendront d'ajouter sans doute s'en ajouter d'autres, ce qui ne manque pas de susciter quelques remous parmi

bureaucrates et experts peu habitués à voir leurs sinécures menacés.

### Plusieurs candidats

Encore masqués par la force des choses, mais déjà connus de tous, les candidats à la succession pourront particulièrement difficilement — tant sur le plan financier que politique et psychologique — de M. M'Bow sont légion. On dit même que le spectre de leur départ de moins en moins restreint agité par les Japonais entraverait immédiatement dans sa course la candidature d'un ressortissant de l'Empire du Soleil Levant — par exemple le Très Honorable Yasuichi Akashi, présentement secrétaire général adjoint de l'UNESCO chargé de l'information — venant à être retenu.

En attendant, et sans préjudice de candidats tout à fait compétents venant d'autres zones géographiques, notamment l'Amérique du Sud, les deux noms cités le plus souvent pour remplacer l'actuel directeur général sont ceux de M. Boutros Boutros-Ghali et du prince Suddudine Khan. Le premier, né en 1922, est ministre d'Etat égyptien aux affaires extérieures de puis 1973 ; notabilité copte, ancien journaliste et universitaire, il est l'un des principaux artisans de la politique de paix du Caire. Le second, né en 1933 à Paris, est de nationalité iranienne et appartient à la famille dirigeant la communauté chiite ismaélienne répartie dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique. Il a été haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés de 1965 à 1977.

Ces deux personnalités sont parfaitement francophones, condition en général requise pour diriger l'UNESCO dont le siège, en outre se trouve à Paris.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Publicité)

## TRIBUNE MUSULMANE

Sommaire du n° 2 : mai 1986. Prix : 13 F

### PALESTINE

La nation arabe face à l'utopie de l'union sacrée  
Afrique du Sud : détruire l'apartheid  
Michel Jobert : Mitterrand démissionnera avant 1988  
Mesures sécuritaires : prémisses totalitaires  
Racisme : parlons-en  
La seconde mort de Tewfik  
Sud-sud : une coopération peu égalitaire  
Pérou : la choix de « Sentier lumineux »  
Art arabe : de l'écriture à la calligraphie, etc.

En vente, chez votre marchand de journaux ou « Chemins verts » SARL de presse, BP 1080, 95011 Lilla cedex

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde  
LOISIRS

PRO...  
Santag 84 ans,  
déten...  
Damas est...  
les auteurs d'un...  
à Berlin-Ouest...  
L'Union...  
RÉPONSE POUR...  
Chambre des représentants...  
à une vente d'armes à l'Aut...



# PROCHE-ORIENT

# EUROPE

## ENLEVÉ À BEYROUTH-OUEST

### M. Sontag, 84 ans, est le neuvième Français détenu au Liban

De notre correspondant

Beyrouth. - Quatre-vingt-quatre ans et néanmoins otage étranger au Liban: le neuvième Français à partir ce soir, M. Camille Sontag, a été enlevé mercredi 7 mai à Beyrouth-Ouest, sur le front d'opérations du Bataillon militaire, alors qu'il rendait, avec sa femme, aux PIT pour régler ses factures dans la partie privée de son départ définitif à la fin du mois.

Un taxi a fait un tête-à-tête devant la voiture du vieux couple; deux hommes armés ont tiré des coups de feu et ont été tirés de force. M. Sontag et sa femme ont disparu. Les faits de M. Sontag ont fait sans réaction les soldats d'un poste voisin de la sixième brigade de l'armée libanaise, proche des milices musulmanes chûtes de Beyrouth-Ouest. C'est finalement un livreur de bombes de gaz qui l'a pris en charge.

Originaire de Cassey, en Alsace, venant au Liban comme officier à l'époque du mandat français, c'est-à-dire avant 1943, M. Sontag y était devenu comme délégué de Charles de Gaulle, et s'y était marié à une étrangère d'origine marocaine. Il avait pris sa retraite en 1970. C'est à Beyrouth-Ouest qu'il vivait jusqu'à ce que la vague de terreur des ressortissants occidentaux le décide finale-

ment à quitter son pays d'adoption et à rentrer en France. Ce qu'il allait faire fin mai, le temps de liquider son appartement et ses affaires personnelles en suspens, dont, ironie du sort, ses factures de téléphone.

Jusqu'à les personnes très âgées semblaient épargnées par les ravisseurs, du moins les étrangers, car de nombreux Libanais de quatre-vingt ans et plus ont été enlevés et parfois exécutés.

Avec M. Sontag, huit autres otages français se trouvent détenus au Liban, si l'on considère Michel Constantin, les deux diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine, le journaliste Jean-Paul Koffman, et les quatre membres d'une équipe d'Antenne 2: Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornea et Jean-Louis Normandin.

La France, comme tous les pays occidentaux, a instamment demandé à ses ressortissants après la dernière vague de rapts et d'exécutions de quitter le secteur musulman de la capitale libanaise et une cinquantaine l'ont fait, dont neuf Français. Un dixième, blessé par des tirs ayant atteint la voiture où il se trouvait, a été enlevé sur Beyrouth-Est puis relâché. Il reste néanmoins à Beyrouth-Ouest cent quatre-vingts Français de France. C'est-à-dire n'ayant pas la double nationalité.

Bien entendu, les étrangers ne sont pas seuls en danger dans le

champs de Beyrouth-Ouest. Ainsi, un professeur libanais de l'université américaine M. Nabli Matar, chrétien, marié à une musulmane, a disparu, mercredi également. Une marche silencieuse de protestation doit se dérouler ce jeudi sur le campus de cette institution dont le sort est de plus en plus menacé.

Les derniers vingt-quatre heures ont par ailleurs été marquées par un affrontement au quartier Hamra entre militaires (en principe) du même bord, ainsi que par une flambée sur la ligne de démarcation inter-secteurs, relativement calme ces jours-ci. Les voies de passage entre les deux secteurs de la ville, en sont devenues encore plus difficiles à traverser.

Batna à Bealbak, dans la Bekaa, la tension est vive entre l'armée syrienne et le Hezbollah depuis que la semaine dernière un affrontement a fait un mort et plusieurs blessés parmi les soldats syriens. Un nouvel accrochage, mercredi, a été provoqué par l'encerclement de techniciens par l'armée syrienne qui exige le livraison de deux millions qui elle tient pour responsables du précédent incident. Les relations de la Syrie avec le Hezbollah pro-paléstinien, sont le moins ambiguës et confuses: Damas tente de mettre un pas ce mouvement islamiste musulman dans la Bekaa mais ne veut (ni ne peut) le faire à Beyrouth-Ouest.

LUCIEN GEORGE

## Damas est mis en cause par les auteurs d'un attentat à Berlin-Ouest

Un porte-parole du ministère de la justice à Berlin-Ouest a indiqué, mercredi 7 mai, que les deux Palestiniens ayant été arrêtés samedi l'attentat contre les bureaux de l'Amicale germano-arabe de la ville, le 29 mars dernier, avaient déclaré que les explosifs provenaient de l'ambassade de Syrie à Berlin-Est. Ils ont expliqué aux enquêteurs qu'ils avaient reçu deux paquets, un carton contenant des explosifs et la bombe à Berlin-Est, qui ont été déposés en fraude à Berlin-Ouest fin février ou début mars et utilisés lors de l'attentat qui fit deux blessés.

deux personnes arrêtées à Berlin-Ouest ont fait de tels aveux pour se couvrir « vis-à-vis » de leurs complices. « De tels mensonges, a-t-il ajouté, sont diffusés pour nuire à l'image de la Syrie, qui est opposée à toute forme de terrorisme ».

L'attentat contre les bureaux de l'Amicale germano-arabe - une association qui a pour objet de faciliter l'émigration de réfugiés arabes dans la ville - est attribué à un lien à la suite d'un différend parmi ses responsables: certains d'entre eux auraient souhaité utiliser l'organisation pour défendre les causes des réfugiés arabes, dans le monde arabe. (AFP, AP, Reuters)

Selon les sources officielles, le même type d'explosifs semble avoir servi, le 3 avril, pour l'attentat à la bombe contre la discothèque la Belle - également à Berlin-Ouest - qui fit deux morts, plus de deux cents blessés et provoqua le raid américain contre la Libye.

## LE CONFLIT DU GOLFE

### L'Irak et l'Irak pourraient reprendre la « guerre des villes »

L'Irak et l'Irak pourraient reprendre la « guerre des villes », cette série de bombardements sur des objectifs civils que les deux belligères avaient interrompue depuis le mois de juin dernier. An lendemain du raid de l'avion irakien sur Téhéran le mercredi 7 mai, les autorités iraniennes ont en effet annoncé que l'Irak allait répliquer et « donner une leçon au régime de Bagdad ».

## UN ÉCHEC POUR LE PRÉSIDENT REAGAN

### La Chambre des représentants, après le Sénat, s'oppose à une vente d'armes à l'Arabie saoudite

Correspondance

Washington. - Le président Reagan a subi au Congrès un sévère échec de politique étrangère. Après le Sénat, qui avait, mardi 6 mai, rejeté la demande du président d'autoriser une vente d'armes de 354 millions de dollars à l'Arabie saoudite (Le Monde du 8 mai), la Chambre des représentants a voté mercredi dans le même sens et par trois cent cinquante-six voix contre soixante-deux. La partie n'est pas définitivement jouée puisque la Maison Blanche a fait savoir que le président oppose son veto à la résolution votée par le Congrès. Mais la bataille du veto s'engage dans de mauvaises conditions étant donné l'ampleur du vote négatif émis par les deux Chambres. Apparemment les efforts du président vont se concentrer sur le Sénat, où les Républicains sont majoritaires.

D'autre part, ni Israël ni ses amis au Congrès n'avaient mené une campagne active contre ce projet. Ils s'attendent pour la bataille qui se livrera plus tard au sujet des cinq avions ultrasonores de reconnaissance. Avacs achetés en 1981 par l'Arabie saoudite et dont elle doit prendre possession cette année.

Pour obtenir l'approbation du Congrès de cette vente de 3 milliards 200 millions de dollars, le président Reagan avait promis que, avant la livraison, l'administration certifierait que l'Arabie saoudite apporte une « substantielle contribution à la paix et à la stabilité ». Les adversaires du gouvernement estiment que l'Arabie saoudite n'a pas rempli cette condition.

En fait, M. Reagan est personnellement victime de sa violence rhétorique. Les votes du Congrès reflètent, en effet, un fort sentiment anti-arabe encouragé par les militants parlementaires contre la Libye. Les partisans du Congrès ont donc exprimé leurs doutes et leur mécontentement à l'égard de l'attitude ambiguë de l'Arabie saoudite, qui soutient l'OLP et surtout a condamné le raid de représailles contre la Libye. S'y ajoute la crainte que les armements puissent ultérieurement tomber dans les mains de terroristes. On craint, à la Maison-Blanche, que l'attitude du Congrès n'ait un effet fâcheux dans le monde arabe où il risque d'être interprété comme le signe que Washington ne fait pas la distinction entre les États arabes pratiquant le terrorisme d'Etat et les États arabes modérés.

Le commandant du 4<sup>e</sup> corps d'armée irakien, le général Thabit Sultan, a estimé, mercredi, que l'Irak concentrait de nouveaux des troupes dans la partie méridionale du front (aux alentours de Misra) et se préparait à une nouvelle offensive. Il a rappelé que, après plusieurs contre-attaques qui n'avaient pas permis aux forces irakiennes de reprendre Fao, ces dernières avaient changé de stratégie et occupé depuis quelques jours une portion de territoire iranien - 270 kilomètres carrés - en face de la province de Misra. (AFP, AP, Reuters)

Néanmoins les chances du président sont minces et le Congrès est en passe de créer un précédent en refusant de voter la première fois un projet de vente d'armes. D'autre part, dans l'immédiat, une importante initiative concernant le Proche-Orient risque d'être définitivement compromise. Anticipant sur l'opposition du Congrès, le gouvernement avait pourtant modéré ses prétentions. Non seulement il avait accepté de ramener à 354 millions sa demande initiale de 1 milliard de dollars mais, en outre, il n'envisage de vendre à l'Arabie saoudite que des armes courantes défensives comme les missiles Stinger, Harpoon, Sidewinder, figurant déjà dans l'arsenal saoudien.

## LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

### Les Européens préoccupés et divisés

Les suites de l'accident de Tchernobyl préoccupent les pays d'Europe. A Bruxelles, sous l'impulsion du correspondant Marcel Scoote, les membres de la CEE se sont pas d'accord entre eux sur les formations de frontières aux importations d'aliments vivants et de produits frais. La Commission a présenté une liste de pays frappés d'interdiction (les pays de l'Est et la Yougoslavie, mais pas la RDA). La France et la Grande-Bretagne, qui critiquent l'initiative de la Commission, ont fait limiter cette interdiction à trois semaines. Les contrôles aux frontières institués par l'Italie, qui bloquent les marchandises venant de ses partenaires du Marché commun, devraient être levés. Mais après une longue discussion dans la nuit de mercredi à jeudi, les Douze se sont donnés un délai de réflexion jusqu'au vendredi 9 mai.

radioactivité, bien qu'en baisse, sont encore cinq fois supérieurs à la normale, les agriculteurs doivent maintenir leur cheptel à l'étable. Le Danemark a adopté la même mesure. En Pologne, la consommation de légumes verts est découragée aux femmes enceintes, tandis qu'en Suisse le lait ne peut être consommé. L'Italie bloque l'importation de nombreux produits et a renvoyé de détail en Pologne. L'Espagne a interdit toutes les importations alimentaires en provenance d'Union soviétique et de Pologne, et la Grande-Bretagne soumet à contrôle tout arrivage venant de ces deux pays. La France n'a pris aucune mesure particulière.

De nombreuses mesures de précautions sont prises en Europe. En Finlande, où les niveaux de

Le Los Angeles Times indique que les Etats-Unis auraient, en 1965, fait volontairement exploser un petit réacteur, à titre expérimental. Des traces de contamination auraient alors été relevées jusqu'à 300 ou 400 kilomètres de distance.

## Files d'attente à la gare de Kiev

Des files d'attente de personnes se pressent devant les portes de la gare de Kiev. Les passagers attendent de se rendre à la gare de Kiev, située à une centaine de kilomètres au sud de la centrale de Tchernobyl. Le quatrième réacteur, malgré les sacs de sable et de terre dont il est progressivement recouvert, continuait mercredi 7 mai à diffuser une importante radioactivité. L'incendie grandit donc dans la métropole ukrainienne qui compte 2,5 millions d'habitants. Des files d'attente de plusieurs milliers de personnes se sont formées à la gare et à l'aéroport. L'évolution de la situation dépend évidemment de la force et de la direction du vent. Celui-ci avait été jusqu'ici très modéré et successivement orienté vers le nord, le nord-ouest et l'ouest. Il a tourné et menace donc maintenant directement vers le sud, la troisième ville de l'URSS.

situé non loin du périmètre des 30 kilomètres autour de la centrale, qui a été vidée de sa population. Deux envahisseurs spéciaux de l'agence Tass ont admis, mercredi, pour la première fois qu'il y avait « des inquiétudes » à Kiev. « Des files d'attente ont fait leur apparition devant les guichets du chemin de fer et à l'aéroport, des dizaines de trains et de vols supplémentaires ont été prévus », affirment-ils. Ils indiquent aussi que « le vent ayant changé de direction et de force ces derniers jours, un taux de radioactivité élevé pourrait être enregistré dans la ville et dans certains secteurs de la région de Kiev ».

On ne retrouve rien de semblable dans le communiqué du conseil des ministres publié mercredi. Celui-ci affirme que « la situation en matière de radioactivité continue à s'améliorer » et, même que « les mesures de sécurité adoptées touchent à leur fin ». Le communiqué ne fait aucune allusion à un changement de la direction du vent.

Le sort de la centaine de personnes irradiées qui ont été transportées par avion de la région de Tchernobyl et qui sont actuellement soignées à l'hôpital numéro 6 de Moscou, n'est jamais évoqué en détail par les autorités. Dix-huit d'entre elles sont officiellement dans un état grave. Selon les confidences d'un médecin joint par téléphone par la famille d'un des malades, ce chiffre serait désormais proche de la trentaine.

Les autorités sont partagées entre leur désir d'en dire le moins possible, autant par tradition du secret que par crainte de la panique, et la nécessité de rendre publiques quelques mesures de sécurité. Le résultat est un mélange de déclarations officielles rassurantes, de reportages télévisés destinés à montrer que tout est normal et de consignes sur place qui signifient exactement le contraire. Selon divers témoignages, la population de Kiev a été ainsi invitée dès mercredi à éviter de sortir dans les rues et à rester confinée dans les maisons et appartements. La Course cycliste de la paix a cependant été maintenue mercredi à Kiev et simplement retardée par la radioactivité nationale. La France s'est classée septième.

Le docteur Zaichenko, chef adjoint du service sanitaire général de l'URSS, a été plus précis mercredi lorsqu'il a reçu un expert occidental au sujet de la santé. Il lui a indiqué que les autorités s'étaient fixé à Kiev une limite de 3 rems comme taux maximum supportable par la population. Il s'agit de la dose cumulée absorbée par un individu depuis le jour de l'accident et sous toutes les formes possibles (par l'air, l'eau, les aliments, etc.). « Avant habituellement le taux exposé jusqu'à plus de 3 rems dans la zone autorisée. Mais cela ne vaut que jusqu'à aujourd'hui (mercredi 7 mai). Je ne parle pas de demain ou d'après-demain », a-t-il déclaré. Cette insistance sur le mot « aujourd'hui » laisse à penser que la situation pourrait évoluer dans les jours qui viennent. La radioactivité naturelle à laquelle est exposé tout être humain est d'environ 0,2 rem par an.

## Des bébés évacués

Des témoins ont vu arriver mercredi matin à Moscou par train de nuit un wagon transportant des bébés évacués de la métropole ukrainienne. Mais le journal télévisé montrait éventuellement mercredi soir des enfants jouant dans un kolchoz

« Nous sommes malheureusement pour le moment sur la défensive », explique, pour sa part, M. Evgeny Velikoh, vice-président de l'Académie des sciences. « Nous cherchons à prévoir toutes les possibilités. Il nous incombe principalement d'assurer la sécurité des hommes. C'est pourquoi nous avons évacué une zone de 30 kilomètres. Nous ne menons pas une offensive systématique contre le réacteur, nous travaillons également sur de lui et sous lui. Notre tâche est de neutraliser entièrement de l'affaiblir », comme disent les spécialistes. DOMINIQUE DHOMBRES.

## Le gouvernement de Bonn s'efforce de calmer les inquiétudes des autorités locales

### De notre correspondant

Bonn. - Ni les explications des experts de la commission fédérale pour la protection contre les radiations ni les déclarations rassurantes des membres du gouvernement n'ont eu jusqu'à présent d'effet pour stopper les réactions des autorités régionales et locales consécutives à la catastrophe de Tchernobyl.

## Venu de Paris UN EXPERT PEU CONVAINCANT

Le passage à Moscou du docteur Henri Jammot, conseiller auprès du Haut Commissariat français à l'énergie atomique et expert du service central de protection contre les radiations ionisantes, a laissé des impressions mitigées dans la colonie française, qu'il était chargé, à la fois, d'informer et de rassurer.

## SKYROCK UNE RADIO ACTIVE

Qui n'a frémé après la catastrophe de Tchernobyl? Qui n'a pas pensé avec angoisse à cette menace invisible et sournoise: le usage radioactif qui se basait au gré des vents, au-dessus de nos têtes?

Le résultat n'a pas été concluant. Cette entente performance est due essentiellement au refus du docteur Jammot de communiquer les informations qu'il venait d'obtenir le même jour du ministre soviétique de la santé.

Par de panique, Skyrrock veille sur le ciel de Paris. Cette radio prime (95,1 MHz) a été mise en contrôle, à l'aide d'un compteur Geiger. Tout va bien, nous dit-elle, annonce des taux de radioactivité nouveaux (entre 10 et 20 microRads). Pendant deux semaines, Skyrrock diffusera des bulletins d'informations trois fois par jour, à 8 heures, 18 heures et 22 heures.

Malgré les remous provoqués dans l'audiovisuel par son attitude, l'expert a provoqué des mouvements divers en invitant les personnes présentes à faire confiance aux autorités sanitaires soviétiques. Son argument: les contrôles effectués en juin dernier sont tout à fait comparables par leur qualité à ceux auxquels on procède régulièrement en France.

Le gouvernement, qui doit réunir vendredi un conseil des ministres extraordinaire au retour du chancelier Kohl de Tokyo pour faire le point de la situation et évoquer notamment le problème de l'indemnisation des paysans, n'est pas au bout de ses peines. Nul ne peut dire pour le moment quelles seront les conséquences politiques des événements de ces derniers jours, qui ont provoqué une violente campagne des Verts pour obtenir la fermeture des centrales nucléaires en RFA.

Quelques échanges assez vifs ont eu lieu entre l'expert, furieux de n'être pas écouté plus docilement, et le conseil et l'attaché scientifique de l'ambassade, qui étaient davantage sur la longueur d'onde de l'auditoire. D. Dh.

سكان الوجود



سكننا من الاجل

# politique

## ÉMOTION DE TOUS COTÉS APRÈS LA MORT DE GASTON

Les obsèques de Gaston Defferre, qui auront lieu lundi 12 mai à 11 heures 30 en présence du président de la République, rassembleront tous les dirigeants du Parti socialiste ainsi que de nombreuses personnalités françaises et étrangères, dont MM. Léopold Sédar Senghor, ancien président de la République du Sénégal, et M. Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire.

Le corps de M. Defferre sera exposé à la mairie de Marseille de dimanche à 8 heures jusqu'à lundi à 9 heures, afin de permettre à la population de rendre un ultime hommage à son maire. Dès ce matin, des registres de condoléances sont à la disposition des

Marseillais à la mairie, et demain dans les mairies annexes.

Le président de la République assistera aux funérailles à 11 heures 30 sur une estrade placée devant l'hôtel de ville, au côté de M<sup>me</sup> Edmonde Charles-Roux et faisant face à une tribune sur laquelle prendront place les personnalités officielles. Le cercueil sera porté à pied jusqu'à la cathédrale où aura lieu à midi une messe commémorative présidée par le pasteur Dadré, en présence du cardinal Roger Etchegaray, ancien archevêque de Marseille, venu à titre amical, de Mgr Coffy, archevêque de Marseille,

le grand rabbin Strak, Mgr Hagop Vartaguien, évêque de la cathédrale apostolique (arménienne) de Marseille, et des responsables de toutes les communautés religieuses représentées à Marseille. L'émotion est très grande dans la ville, qui s'identifie à son maire.

M. François Mitterrand est venu s'incliner devant le corps de M. Defferre mercredi 7 mai au milieu de l'hôpital de la Timone, où il a été accueilli par M<sup>me</sup> Charles-Roux. Il est reparti aussitôt après en hélicoptère sans faire de déclaration. Il a été suivi immédiatement par M. Heron, ancien ministre de la

défense. Jeudi matin, MM. Jospin, premier secrétaire du PS, et Joxe sont venus saluer à leur tour la dépouille mortelle.

Les élus defferriens du conseil municipal se sont réunis à deux reprises pour désigner leur candidat à la succession de M. Defferre et faire barrage à M. Michel Pezet. Ils ont établi une première liste comprenant plusieurs candidats. Un groupe de dix-neuf élus socialistes s'est constitué et a publié un appel que nous publions ci-dessous.

### Michel Pezet, entre le sacre et la chute

De nos envoyés spéciaux

Marseille. - Les coutoux déjà. Bien évidemment. Gaston Defferre est mort intègre. A se tenir que pour symbolique ce souhait exprimé en 1977 dans une réunion publique : « Après ma mort, avarié-il déclaré, je ne souhaite pas que mon nom soit légé à une place ou à une rue. J'aimerais que ma main droite soit embaumée ou mouillée et qu'à côté de cette main morte depuis longtemps on puisse lire : « Ceci est la main d'un maire qui a beaucoup travaillé pour Marseille et les Marseillais ».

On ne sait si ce souhait sera exaucé. Mais cette main déjà sere sur l'ensemble de la classe politique marseillaise. Et d'abord sur tous ceux qui se réclament de l'héritage en termes de fidélité au défunt. La politique est toujours un art cruel, une dramaturgie féroce. Elle l'a sûrement été autant qu'en ce jour de deuil à Marseille, où, pour reprendre le joli titre du quotidien communiste *La Marseillaise*, la ville a mis « le vieux port en berne ».

Idé, l'émotion est une donnée dont il faut tenir compte. Les circonstances de la mort de Gaston Defferre, cette sortie grandiose comme sous les coups de la conjuration, ne pouvaient manquer d'être exploitées. C'est la règle du jeu. Elle aura été promptement observée. Le roi est mort, les princes dégalent. La tréva n'aura duré que le temps du transport de la dépouille à la morgue du cimetière Saint-Pierre. A peine le temps, pour ceux qui ont juré la perte de Michel Pezet, accusé de parricide, de se réunir pour l'offensive verser.

Ce serait pourtant accorder là trop à la seule émotion et pas assez au calcul, que de s'y voir la seule conséquence d'une sorte de serment prêté au chevet du mourant : faire payer à Michel Pezet et aux siens un crime dont il ne sont pas coupables ni même complices ; faire en sorte, selon l'expression d'un defferriens, « que celui qui a tué le père n'ait pas la prime ».

Plus prosaïquement, plus politiquement en somme, l'occasion était belle si le procès est indigne. Michel Pezet, celui-là même que ses adversaires détestent assez pour le traiter de « petit marquis », l'homme, l'amaud du Parti socialiste dans le département, est déstabilisé. Il est dans cette situation paradoxale que tout politique vit un jour ou l'autre : entre le sacre et la chute. Et il le sait.

Depuis maintenant trois jours, Michel Pezet fait silence et attend. Cela ne signifie ni qu'il se cache ni bien évidemment qu'il renonce.

Mais que pourrait-il faire d'autre sous l'orage, devant cette accusation, ni plus ni moins celle du crime de sang politique ? Rien, si ce n'est attendre la fin de ce qui est, selon sa propre expression, « un moment difficile ».

« Je refuse totalement ce procès en parricide, dit-il. La vie politique est faite de combats. Gaston Defferre en a gagné et en a aussi perdu, et cela ne l'a pas tué. Je suis certain, parce qu'il me l'a dit souvent, que Gaston Defferre avait davantage d'estime pour les gens qui s'opposaient à lui franchement que pour ces courtisans qui vivaient dans son ombre pour mieux assouvir de petites ambitions personnelles. Ceux qui ont poussé à des difficultés au sein de la fédération ont plus de responsabilité que d'autres. Ceux qui se sont perdus dans toutes les vertes du chagrin et trouvent le temps de se réunir pour déjà préparer la suite n'ont pas de leçons à donner. »

#### « Ce destin imbécile »

Le ton est vif, d'autant plus vif que Michel Pezet, interdit de visite à l'hôpital de la Timone - même s'il le dément - et peut-être demain, ou plutôt lundi, interdit d'obsèques par la veuve et la famille de Gaston Defferre, se sait pour l'instant en difficulté. Comme victime indirecte de ce « destin imbécile, cet accident », qui est tout à fait le résultat de la mort du vieux monarque.

Pour autant, ce n'est pas douteux, Michel Pezet ira à la bataille pour la succession. La loi sur la succession municipale est ainsi faite que le délai de vacance - au-delà de l'intérim assuré par Jean-Victor Vigoroux, premier adjoint - est assez court. Quinze jours. Ce facteur temps limité est important dans la mesure où l'élément émotif sera d'un poids essentiel dans la succession.

Les amis de Gaston Defferre, frères ennemis réconciliés en la circonstance, ou feignant de l'être, l'ont compris. A l'émotion et à la hussarde, ils se sont réunis mercredi soir en mairie de Marseille pour préparer l'offensive. Une trentaine de personnes, conseillers municipaux et élus du PS, ont signé un appel commun et ébauché un plan de bataille. Très simple en vérité : la succession dans la fidélité et le respect de l'héritage.

Le choix du futur maire se déclarera au sein du groupe socialiste et apparentés qui désignera son candidat à la candidature. Ce groupe compte trente-trois élus. Dix-neuf d'entre eux ont signé l'appel mercredi soir, ce qui semble, mais à

Marseille tout peut changer très vite, donner un avantage décisif aux partisans de cette solution. Sauf si l'appel était, au-delà d'un unanimité de façade, une sorte de texte gignole où chacun rentre avec ses objectifs.

Selon de bonnes sources, les participants, qui ont prévu de se réunir à nouveau vendredi pour la désignation du candidat définitif, se seraient mis d'accord sur cinq noms possibles : Jean-Victor Vigoroux, premier adjoint, Philippe Sanmarco, Irma Rappuzzi, doyenne d'âge, Lucien Weygand, maire du premier secteur, et enfin Robert Vigoroux, le professeur de neurochirurgie qui a assisté Gaston Defferre dans son dernier combat.

Une série de possibles, tenus par un serment commun : chacun des signataires s'est engagé à respecter et à appuyer le choix qui sera fait. Pourtant, il est clair que l'affaire ne sera pas si simple. La personnalité du candidat choisi fera, si l'on peut dire, le choix : un maire de transition, ce pourrait être le cas (peu probable) avec Irma Rappuzzi ; un maire de compromis, soit Jean-Victor Vigoroux, soit Lucien Weygand ; un maire de prise de pouvoir, Philippe Sanmarco ; un maire « socio-professionnel » même très defferriens, Robert Vigoroux.

Le choix sera très révélateur. Car ce groupe de signataires, plutôt soudés par l'épreuve ou le désir de revanche que par des convictions ou des objectifs communs, est très hétérogène : que partagent, pour ne prendre que ce seul exemple, Charles-Emile Loo et Philippe Sanmarco, sinon d'avoir guérry féroce l'un contre l'autre ?

Au-delà, l'affaire de la succession à la mairie de Marseille est chose importante, y compris pour le PS national, pour ce d'autres données s'interviennent pas dans les jours à venir. C'est pourquoi il est urgent d'attendre. C'est ce que font les uns et les autres : alliés municipaux du PS, le MRG (quatre élus) et le PC (dix-sept élus), qui se sont engagés, en conformité avec l'accord signé en 1983, à respecter le choix du groupe socialiste.

PIERRE GEORGES et GUY PORTE.

par JACQUES KERGOAT (\*)

Pourquoi adhère-t-on au Parti socialiste à Marseille, en 1933, quand on a vingt-trois ans et qu'on se destine à la carrière d'avocat ? Parce que l'on est protestant, catholique et, donc, communiste ? Parce que l'on a souvent entendu sa mère parler de Jean Lurbe ? Gaston Defferre avouera, bien des années plus tard, qu'il n'a jamais eu de mystère...

En tout cas, ce n'est pas en raison de la capacité d'attraction du Parti socialiste. A Marseille, ce n'est qu'une force minoritaire. La municipalité est aux mains des armateurs, par l'intermédiaire de leur « homme de confiance », le premier adjoint Simon Sabiani. Ce curieux personnage, qui a rompu en 1923 avec le Parti communiste, dirige la ville avec des méthodes musclées, recrutant ses hommes de main dans la *larger-proletariat* et le milieu marseillais : c'est le temps de Carbone et de Spirito et de leurs gangsters (« Bonafino »). En face, les socialistes emploient les mêmes méthodes. Un ancien lieutenant de Sabiani, passé à la SFIO, Fern-Pisani, dirige leurs troupes de choc : « le gang des « Calenzanis » - les Guérin, où « vient volontiers renforcer le service d'ordre socialiste ».

#### La résistance

Le jeune avocat, lui, fait son chemin, et le Front populaire le trouve secrétaire de la dixième section. Avec la guerre c'est le premier choix pour Defferre, la résistance. Après bien des efforts, il regroupe cinquante socialistes (alors qu'il y avait, à Marseille plus de deux mille militants...) Auteurs, les résistants socialistes, le plus souvent, dans des activités de renseignement et de propagande (« Denvers » - c'est le nom de guerre de Defferre -

### Le PS marseillais brûle-t-il ?

De notre correspondant régional

Marseille. - Grâce au poids de ses votes - 10 % du total des mandats - et au charisme de Gaston Defferre, la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, « la plus puissante de France » (avec celle du Pas-de-Calais), avait toujours joué un rôle déterminant dans les congrès du parti. « Aujourd'hui », constate l'un de ses responsables, proche de l'ancien maire de Marseille, elle est regardée comme une sorte de monstre qui s'est autodévoré ».

Depuis des mois, en effet, le PS marseillais est taraboté par les divi-

détermination. En l'espace de deux ans, il donne à la fédération un nouveau siège, modifie profondément ses structures en faisant éclater les « grosses sections » - dont la 10<sup>e</sup> celle de M. Loo, qui représente près de 20 % des adhérents - rassemble les cadres, relance la presse militante et organise des sessions de formation.

Cette rénovation va cependant heurter les notables du parti, qui, à une exception près (M. Bastien Leclerc), s'opposent, plus tard, au premier secrétaire. Elle vient aussi en soutien d'une ambition personnelle. Confrontée, au début de septembre 1981, par l'élection de M. Pezet à la présidence du conseil régional.

Olmétois, prend la tête d'une fronde contre M. Pezet tandis que M. Loo, de son côté, les francs-tireurs en créant son propre club, « le Nouveau débat », de tendance réformiste.

Accusé de diriger la fédération de façon « sectaire » par le biais d'un super-cabinet à sa dévotion, M. Pezet choisit l'épreuve de forces au congrès fédéral de Fos-sur-Mer, fin septembre. Le premier secrétaire a soigneusement préparé cette réunion, au cours de laquelle M. Defferre sera ouvertement défidé et mis en minorité, malgré des négociations préalables qui lui ont fait espérer un arrangement honorable. M. Pezet, en l'occurrence, a utilisé la masse de manuscrits des « raxaux » contre les « Marseillais ».

A la guerre des dauphins et aux querelles annexes de personnes a succédé un affrontement entre les « defferriens » et les « pezetistes ». Les pezetistes forment une équipe cohérente, soudée et qui a défini une stratégie claire de pouvoir. Le camp des defferriens est formé, lui, d'individus et de groupes minoritaires avec d'anciens compagnons de route. Le PS marseillais brûle-t-il ? M. Defferre essaie, du moins, d'éviter son éclatement.

En octobre, il obtient l'arbitrage des instances nationales - notamment celui de M. Bertrand Delanoë - pour rééquilibrer le secrétariat fédéral. Mais la « fraction » de M. Pezet n'est pas pardonnée. « Pezet », déclare le maire de Marseille, « est petit... petit... petit [silence] très petit problème comparé aux grands dossiers du présent ». Il n'est pas « son dauphin ». Il ne « l'a jamais choisi pour lui succéder et les militants du PS non plus ». Il lui a « toujours dit qu'il n'avait pas les qualités pour devenir maire ». Et enfin - « c'était en janvier dernier - il n'est pas son fils et il ne l'a pas tué ».

La dispersion brutale de Gaston Defferre après son dernier combat livré - et perdu - le lundi 6 mai, pour l'élection du successeur de M. Pezet au poste de premier secrétaire fédéral ne laisse pas seulement le PS marseillais orphelin. Elle porte la crise qui a miné depuis des mois à son paroxysme. Elle n'est pas sans incidence sur la vie du parti lui-même : chacun connaît l'engagement du maire de Marseille pour M. Laurent Fabius.

G.P.



M. Defferre, auquel il succède, lui a accordé, là encore, sa caution pleine et entière. L'homme suivant sera celui de l'époque de la fédération, avec dix-huit mille adhérents.

Trois ans plus tard, au printemps de 1985, éclate l'« affaire des cartes » : M. Pezet sera cette fois-contraint d'annoncer des effectifs beaucoup plus modestes. Quinze mille cartes ont été commandées, mais dix mille, seulement, sont effectivement placées en file d'attente. Les autres ? Distribuées « gracieusement » auprès de sections amies du premier secrétaire. Les événements, dès lors, vont dégénérer en un conflit ouvert entre M. Pezet et l'autre dauphin présumé du maire de Marseille, M. Philippe Sanmarco, treute-ans ans, député de la troisième circonscription des Bouches-du-Rhône. Un autre député « laissé-pour-compte », M. René

siens. Une crise engendrée davantage par les rivalités personnelles que par des divergences politiques et dominée, surtout, par la « guerre de succession » opposant les réseaux d'origine de cette époque : la montée de M. Michel Pezet, protégé plus qu'adversaire déclaré de M. Defferre. Avant d'accéder, en novembre 1979, au poste de premier secrétaire fédéral, M. Pezet avait, déjà, discrètement, obtenu les sympathies locales plus nationales. M. Defferre l'a imposé, sans vote, à la tête de la fédération à la place de M. Charles-Emile Loo, victime de sa fidélité à M. Pierre Mauroy lors du congrès de Metz (en avril 1979) et rejeté dans la minorité du PS.

M. Pezet, avocat épris de culture, a alors trente-sept ans. Jouissant de toute la confiance de M. Defferre, il s'attelle à la tâche avec

### Les choix du militant

constitue d'emblée, lui, des groupes armés, qui se révèlent très efficaces. Mais est homme d'action est déjà, politiquement, un modéré. Il est l'un des partisans de la fusion entre la SFIO et le Mouvement unifié de la résistance (MUR), fusion qui postule la liquidation de la vieille SFIO, avec son esprit de chapelette et ses excursions. Sans doute est-il réticent à la direction cléricale du PS se prononce contre à une voix de majorité, alors que Defferre n'a pu rejoindre à temps la réunion.

En 1958, après une entrevue avec le général de Gaulle, Defferre sauve Guy Mollet, en minorité dans le parti, mais il ne l'en combattra que davantage dans les années qui suivront.

La lutte contre les communistes

Defferre choisit, en 1947, d'être minoritaire dans son parti, au côté de Léon Blum et de M. Daniel Mayer. Commerce alors des années incertaines. Sans doute est-il réticent à la droite, mais sa position dans le parti demeure marginale. A Marseille, les élections cantonales ont révélé le véritable rapport de forces : neuf sièges aux communistes, deux aux socialistes. Defferre donne sa démission au profit du communiste Jean Cristofoli, mais, en 1947, la mention de sa candidature au poste de maire fait perdre la mairie au PCF.

Six ans plus tard, c'est en alliance avec une partie de la droite locale que Gaston Defferre reconquiert la municipalité, qu'il ne lâchera plus.

#### L'Algérie

Face à la tragédie algérienne et aux nationalismes africains, ses réflexions journales et biunitistes l'emportent à nouveau. Il y a dans la SFIO une minorité defferriens, qui, certes, ne réclame pas l'indépendance, mais demande la négociation publique avec le FLN et se démarque des positions « Algérie française » adoptées, de plus en plus ouvertement, par la majorité du parti. En

1958, après une entrevue avec le général de Gaulle, Defferre sauve Guy Mollet, en minorité dans le parti, mais il ne l'en combattra que davantage dans les années qui suivront.

La « grande défection »

En 1965, c'est l'affrontement. Deux réseaux extérieurs à la SFIO - celui du club Jean-Moulin et celui de l'« Express » - mettent en avant la candidature de Gaston Defferre à l'élection présidentielle. Dans une SFIO essouffée, l'initiative réunie le courant rénovateur, que Guy Mollet ne souhaite pas heurter de front. Defferre est donc investi à l'unanimité, mais sa candidature est très contrôlée par l'appareil socialiste. Or, dans l'esprit de ses initiateurs, elle devait se situer « au-dessus des partis » et « dépasser » les divisions politiques, devenues, secondaires. D'où le projet d'une « grande fédération », qui réunirait en son sein les socialistes, les hommes des clubs, les radicaux et le Centre démocrate de M. Jean Lacouture. Dans un premier temps, le projet est bien accueilli dans la SFIO, et Guy Mollet y est minoritaire, mais toutes les cartes n'ont pas été mises sur le table. Les délégués ont compris qu'il s'agissait de rénover le SFIO, non de le faire disparaître. Quand M. Lacouture rappellerait les engagements pris (la « fusion » au sein d'une organisation commune), ce sera l'échec et le naufrage du projet de grande fédération.

#### Le mitterrandiste

A Epinay, en 1971, la droite et la gauche de la SFIO se rassemblent pour éliminer Guy Mollet et porter M. François Mitterrand à la tête du Parti socialiste. Dès lors, Gaston Defferre sera, d'abord, mitterrandiste. Autant de cœur que de raison : il a toujours été reconnaissant à M. Mitterrand d'avoir été loyal à son égard

dans les moments difficiles. Il finira par se convaincre lui-même que son mitterrandisme est, aussi, politique, et qu'il a, somme toute, été de tout temps partisan de l'union de la gauche.

Hésitations marseillaises

Au sein de sa municipalité menacée, et dans une fédération où commencent à couler les rumeurs de succession, il finit, après, bien des tergiversations, par appuyer le clan des rénovateurs qui s'est regroupé autour de M. Philippe Sanmarco. Jamais, pourtant, il ne seura se résoudre à prendre les moyens d'une réelle rénovation, qui nécessiterait d'accepter l'ouverture, dans la fédération, d'un débat politique qu'elle n'a jamais connus.

Les courants nationaux du PS sont restés interdits de séjour à Marseille, et « pezet » se contentant de leur attribuer, d'autorité, quelques mandats à l'occasion des congrès, selon l'humeur du moment et selon les docilités locales. Les cliques remplissent les courants, et les affrontements entre dockiers et chauffeurs de taxi, les débats entre motions d'orientation.

(\*) Ancien du Parti socialiste (60 ans le 9 novembre).

DEFFERRE

LES REACTIENS EN

ET A L'ETRAN

Le communiqué du conseil des m

Le conseil des ministres a été tenu mardi 6 mai à Paris. Le ministre de l'Intérieur, M. Defferre, a été nommé ministre de l'Intérieur. Le conseil des ministres a également discuté de la situation en Algérie et de la politique de la gauche.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE

LE MINISTRE DE L'ENERGIE

LE MINISTRE DE LA SANTE

LE MINISTRE DE L'EMPLOI

LE MINISTRE DE LA CULTURE

LE MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LE MINISTRE DE L'ENvironnement

LE MINISTRE DE L'EGALITE DES TERRITOIRES

LE MINISTRE DE L'EGALITE DES TERRITOIRES

LE MINISTRE DE L'EGALITE DES TERRITOIRES



# DEFFERRE

## LES REACTIONS EN FRANCE...

Toute la classe politique salue en Gaston Defferre « une grande figure nationale », rendant ainsi hommage au dixième des déesses idéologiques, à l'homme politique, à l'homme de presse et au « héros ». « C'est un homme de son temps », et « plus d'homme » sont des qualificatifs qui reviennent très souvent dans les déclarations de ses adversaires comme de ses fidèles.

« Sa disparition crée une vide dans notre pays », a dit M. Jacques Chirac, rappelant l'adhésion difficile que fut Gaston Defferre. M. Jean-Claude Gauthier, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, son principal challenger politique à Marseille, a rendu un hommage remarqué à l'ancien maire : « J'ai beaucoup de tristesse (...), et je partage l'émotion des Marseillais et des Français ».

M. Valéry Giscard d'Estaing gardera « un affectueux souvenir » de l'homme « qui a travaillé au service personnel à des étapes essentielles de notre vie politique ».

Après avoir salué en Gaston Defferre « une grande figure de la politique française », M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a « cra-bon de soupirer » que Gaston Defferre a été « un grand bourgeois, riche, ce qui ne l'empêchait pas d'être socialiste ».

Toute la gauche, y compris les communistes, rend hommage au dirigeant socialiste. M. François Mitterrand a effectué mercredi 7 mai dans l'après-midi, dès son retour du sommet de Tokyo, une visite éclair à l'hôpital de la Timone de Marseille pour s'y recueillir devant la dépouille mortelle de son ami de toujours.

Pour M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, la mort

de Gaston Defferre est « une perte pour les socialistes mais aussi pour notre pays ». MM. Pierre Mauroy, Jean-Pierre Chevènement, Charles Béran et Pierre Joxe, entre autres, ont évoqué « l'affection et le respect » qu'il suscitait. « Nous avons apprécié ses enseignements, mais nous nous distinguons en moment du bilan », a déclaré M. Michel Rocard, ancien président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, député de Gaston Defferre, devenu son rival en sein de la Fédération des Bouches-du-Rhône.

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a rappelé que Gaston Defferre « plaida pour le respect de l'indépendance syndicale ». De son côté, le CFTD a évoqué le « républicain et l'homme d'Etat », soulignant « sa vision claire de la France, déclinée pour une véritable démocratisation ». M. Henri Kravitz, secrétaire général de la CGT, a adressé un message à M. Edouard Charles-Roux qui n'a pas été rendu public.

M. Marcel Marchal, directeur du Théâtre national de Marseille, a déclaré : « Avec lui disparaît une grande figure de la scène politique française. Un battant, et un homme profondément humain. J'apprécie particulièrement ces hommes politiques, qui savent pertinemment, comme le dit Shakespeare, que « le monde n'est en fait qu'une vaste scène de théâtre ». En fait, et cela me fascine, Gaston Defferre était un politique comme on est un théâtre, pour le plaisir du jeu et l'amour d'entraîner. Comme les acteurs, il était, je crois aussi, sans illusions sur les sentiments changeants et variables du public ou de ses autres camarades de la scène politique ».

## ET A L'ETRANGER

● A Rome. — La France et l'Europe gardent une étonnante personnalité qui s'est bâtie (...) pour l'affirmation des valeurs de la démocratie, de la liberté et de la justice », a déclaré le président du conseil italien, Bettino Craxi.

● A Madrid. — José Barroso, ministre espagnol de l'Intérieur, a souligné l'exemple donné par Gaston Defferre dans sa lutte pour la démocratie et la liberté dans un message de condoléances adressé au Parti socialiste français.

● A Dakar. — Le président du Sénégal a affirmé dans un message adressé à M. François Mitterrand que la mort de Gaston Defferre « est vivement ressentie au Sénégal ».

● A Abidjan. — Dans un télégramme de condoléances adressé à la veuve de Gaston Defferre, le président ivoirien Houphouët-Boigny a rendu un grand hommage à « l'ami de cœur » qu'il déclare « pleurer ». M. Houphouët-Boigny rappelle encore son travail en commun dans la gestion de l'Afrique nouvelle et indépendante.

● A Jérusalem. — Le premier ministre israélien, M. Shimon Peres, a rappelé que l'Etat hébreu a de tout temps « honoré son ami, Gaston Defferre, ainsi qu'un conseiller sage et expérimenté ». Gaston Defferre devait se rendre en Israël en juin prochain pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du jumelage de Haïfa avec Marseille.

## Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 7 mai, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● MINISTÈRE DE LA DÉFENSE. — Sur proposition du ministre de la Défense, le conseil des ministres a adopté deux décrets relatifs à l'organisation du ministère de la Défense. Cette organisation n'a pas été modifiée dans ses traits essentiels depuis vingt-cinq ans. Elle a vieilli et souffre de défauts auxquels il convient de porter remède. Les mesures de réforme seront prises progressivement. Les deux premiers sont les suivants : — suppression du poste de secrétaire général pour l'administration du ministère ; — mise en place auprès du député général pour l'armement, par voie de transformation d'emplois, d'un délégué aux relations internationales. (Lire page 8.)

● CENTRALES THERMIQUES. — Sur proposition du minis-

tre de l'Industrie, des P et T et du tourisme, le conseil des ministres a adopté un décret relatif au régime d'autorisation applicable aux centrales thermiques produisant de l'énergie électrique et utilisant exclusivement ou principalement des combustibles pétroliers. Conformément à la directive du Conseil des Communautés européennes du 14 avril 1975 et en application de la loi du 29 octobre 1974 relative aux économies d'énergie, un régime d'autorisation préalable de ces centrales thermiques avait été institué jusqu'au 31 décembre 1980, puis prorogé jusqu'au 31 décembre 1985. Compte tenu des conditions économiques générales, en particulier des échanges extérieurs, il y a lieu de renouveler ce régime d'autorisation et de fixer à une nouvelle période de cinq ans la durée de sa validité.

● Mesures individuelles. — Sur proposition de garde des sceaux, ministre de la justice, au conseil des ministres, le mercredi 7 mai, M. Pierre Angel, conseiller d'Etat, est placé en position de détachement de longue durée pour exercer les fonctions de haut commissaire de la République en Polynésie française.

## LE DÉBAT SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

### L'évaluation des entreprises transférées au privé protégera « les intérêts patrimoniaux de l'Etat » assure le ministre délégué à la privatisation

Après seize séances de discussion, le débat continue à l'Assemblée nationale. M. Jacques Chirac a décidé, le mercredi 7 mai, de ne pas engager la responsabilité du gouvernement, au moins pour l'instant, sur le vote du projet de loi d'habilitation, ce qui aurait eu pour effet de mettre fin à son examen par les députés.

M. Pierre Messmer, le président du groupe RPR, s'était fait, pourtant, le porte-parole de la lassitude de nombreux députés de la majorité, qui supportent de moins en moins d'entendre les socialistes défendre les bienfaits des nationalisations et de devoir s'interdire de répondre, afin de ne pas allonger encore les débats. La direction de l'UDF et les ministres directement concernés, M. Edouard Balladur et M. André Rosinat, étaient beaucoup plus circonspects : était-il utile de donner, ainsi, des armes à l'opposition de gauche en lui permettant de crier à l'atteinte au droit du Parlement dans la discussion d'un projet d'une telle importance qui, déjà, lui retire une partie de ses prérogatives ?

Le doute a régné une partie de l'après-midi dans les couloirs du Palais-Bourbon, mais une réunion, dans un des bureaux, entre la fin des questions au gouvernement et le conseil des ministres, a permis à M. Chirac de trancher : la discussion parlementaire continuerait normalement. D'autant que l'engagement de responsabilité ne permettait pas forcément de gagner du temps. Les socialistes auraient, alors, déposé une motion de censure, et celle-ci, compte tenu des délais réglementaires, n'aurait pu être discutée avant le 13 mai. Or après le long « pont » du 8 mai, le débat pourrait normalement s'achever le même jour, ou le lendemain.

Les députés ont donc engagé, mercredi, l'analyse de l'article 5 du projet, qui permet au gouvernement de fixer par ordonnance les conditions de la vente au privé d'entreprises appartenant à l'Etat. M. Christian Geax (PS, Var) en a souligné l'importance, regrettant que, contrairement à ce qui s'était fait en 1981, les règles de l'évaluation financière ne soient pas clairement fixées par la loi. Refusant un « blanc-seing », le porte-parole socialiste a souligné que, au moins, des « garde-fous » soient déterminés ; il a, notamment, demandé qu'une « commission nationale d'évaluation » fixe la valeur des biens vendus au privé. M. Edmond Alphandery (UDF, Maine-et-Loire), s'il a refusé « les procès d'intention » que la gauche instruit contre le gouvernement, il a reconnu que cette partie du projet est « très importante sur le plan technique et sur le plan moral ».

Présentant la nouvelle version de cet article, M. Camille Cabana, ministre délégué à la privatisation, a apporté un certain nombre de précisions sur les intentions du gouvernement. Le « juste prix » des entre-

prises vendues sera fixé dans « le respect le plus grand des intérêts patrimoniaux » de l'Etat. Il y aura donc « une batterie de critères » pour le déterminer, « dont feront partie ceux utilisés en 1982 (par exemple, actif net ou bénéfice net), mais non exclusivement, car la situation n'est pas symétrique ». Ainsi on tiendra compte « de la valorisation boursière existante » et des « différents éléments habituellement utilisés pour évaluer une entreprise, préalablement à son entrée sur le marché boursier ».

L'avis de la commission d'évaluation, qualifiée par le ministre de « conseil de déontologie », sera rendu public. Pour protéger les intérêts nationaux, le gouvernement compte s'inspirer du système anglais des golden shares : c'est-à-dire « d'actions de préférence » au profit de l'Etat. De plus, le statut des entreprises concernées par ce système ne pourra être modifié « sans l'accord de l'Etat » et lui reconnaître un certain nombre de pouvoirs précis. Ce dispositif ne sera pas provisoire pour les entreprises, qui exerceront des activités très liées à notre défense nationale.

Le gouvernement envisage aussi « des délais de paiement » et une « priorité d'achat » pour « les petits actionnaires » et des « conditions exceptionnellement préférentielles de paiement » pour l'achat d'actions des sociétés vendues par leurs salariés.

La gauche compte mettre à profit les cinq jours qui la séparent de la reprise de la discussion pour adapter ses questions et ses critiques au dispositif ainsi annoncé.

**PÉTAIN-DE GAULLE**

« Nous ne sommes plus en 1940. Pour les gens de mon âge, Pétain et de Gaulle, ce n'est plus notre affaire... » Il est des « courtes phrases qui en disent long. Celle prononcée par M. Francis Bachelier, député du Front national de Seine-Saint-Denis, est du nombre. Au cours du débat sur la privatisation des banques, les amis de M. Jean-Marie Le Pen ont clairement manifesté qu'ils ne s'opposeraient pas à la vente de l'Etat de la Résistance. Bachelier, interjections et déclarations sur « les problèmes de ce temps qui ne nous regardent pas » étaient leurs seules réponses aux évocations que moi et ses collègues de gauche étions réunis pour combattre l'occupation et la collaboration.

Mettez cela sur le compte de l'âge, comme le fit M. Pascal Arthig, lui aussi élu de l'extrême droite mais qui prit une large part au combat de la Résistance, ne saurait suffire. Les choix faits par les « pétainistes » et les « gaullistes » sont révélateurs de comportements qui perdurent tout au long de l'histoire !

## La polémique reprend autour des colonnes de Buren

« Quand cesserez-vous de vous coucher devant de pseudo-artistes snobards dont le seul mérite — immense à vos yeux — est d'être de gauche ? » C'est en ces termes que M. Robert Spieler (FN, Bas-Rhin) a reproché à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, lors de la séance consacrée aux questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, le mercredi 7 mai, l'achèvement de l'édification des deux cent soixante colonnes de Buren, dans la cour d'honneur du Palais-Royal, décidé par son prédécesseur, M. Jack Lang (le Monde du 7 mai).

M. Michel Caldaguet, maire du 1<sup>er</sup> arrondissement, où est situé le Palais-Royal, « ne se résigne pas » — ou plus à l'achèvement des colonnes de Buren. « Comment se résignerait-on à voir la politique du fait accompli conduite par M. Lang au Palais-Royal atteindre son but ? » a déclaré M. Caldaguet, qui était l'auteur du vote voté par le Conseil de Paris, le 24 avril dernier, visant à ce que l'œuvre de Daniel Buren « puisse être installée dans un autre site ».

Réprochant la formule du député Spieler, M. Léotard a répondu : « Si j'ai décidé l'achèvement des travaux — contrairement à mon prédécesseur, je n'aurais pas décidé de les commander — c'est en raison du droit moral de l'artiste sur son œuvre, protégé par la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique. » Indiquant qu'il « ne sera pas hostile à l'art contemporain », le ministre a précisé qu'il veillera « désormais à ce que celui-ci s'intègre harmonieusement dans notre pays ».

Enfin, l'écrivain Michel de Saint-Pierre a adressé à M. François Léotard un télégramme, communiqué le 7 mai à l'AFP, où il se dit « stupéfait » de le voir « céder devant Jack Lang », abîmé ainsi « par le gouvernement l'image de marque du gouvernement de Jacques Chirac » et passant outre aux « avis formels de l'Académie française et de maintes associations et commissions compétentes ». L'écrivain prévoit de donner une « conférence de presse nationale et étrangère » et de prendre « toutes dispositions nécessaires » si M. Léotard « poursuivait la déplorable aliénation du Palais-Royal ».



## LE MONDE diplomatique

MAI 1986

### SPÉCIAL SÉCURITÉ LA PEUR ET L'ORDRE

Partout l'idéologie sécuritaire gagne du terrain. La rumeur et certains médias répandent la peur et appellent à l'ordre. LE MONDE DIPLOMATIQUE a voulu prendre la mesure — la juste mesure — de l'insécurité dans les pays occidentaux.

Un dossier révélateur : Les vrais chiffres de la criminalité et de la délinquance. Les autres causes de l'insécurité, les accidents du travail, les morts de la route.

Un dossier instructif : La criminalité au siècle dernier. Les immigrés, victimes comme les autres de l'insécurité. La réglementation des ventes d'armes. Le développement des milices privées.

Un dossier international : Les statistiques comparées des pays d'Europe occidentale et des Etats-Unis. L'insécurité en URSS. La délinquance dans les centres urbains du tiers-monde.

### UN GRAND DOSSIER DE 16 PAGES

**ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :** La nouvelle stratégie d'intervention américaine. Le Japon, grande puissance militaire. La politique économique du Japon dans le tiers-monde. Prud'homme ouverture démocratique au Cameroun. La situation économique de l'Amérique centrale. La politique mondiale de l'aide alimentaire.

Un numéro exceptionnel en vente chez votre marchand de journaux.

**Boston pour 3.780 F. O.K. Boss.**

Tarif Super-Apex. Valable jusqu'au 14 mai.

Vois quotidiens de Paris CDG 1. Sans oublier que TWA dessert plus de 60 villes à l'intérieur des Etats-Unis. Contactez TWA au 47.20.62.11 ou votre agence de voyages.

TWA ouvre la voie vers les USA.

سكزا من الالجل



صحة من الاجل

# société

## DÉFENSE

### UNE DOUBLE DÉCISION DE M. GIRAUD

- La délégation générale pour l'armement est réorganisée
- Le secrétariat général pour l'administration des armées est supprimé

Le conseil des ministres du mercredi 8 mai a adopté le projet de M. André Giraud de réorganisation de l'administration centrale du ministère de la défense, qui prévoit notamment la disparition du poste de secrétaire général pour l'administration des armées et des changements de structures et d'hommes à la tête de la délégation générale pour l'armement (le Monde du 8 mai).

A cette occasion, M. Giraud a rendu hommage, devant les journalistes auxquels le ministre de la défense rendait compte des grandes lignes de sa réforme à l'ancien secrétaire général pour l'administration des armées, M. François Bernard, « qui a accompli avec beaucoup de bonheurs les tâches qui lui ont été confiées » et à l'actuel délégué général pour l'armement, M. Emile Blanc, « qui a exercé des compétences difficiles et dont l'efficacité n'est pas en cause ». Quant à leurs fonctions, M. Bernard réintégrera son corps d'origine, le conseil d'Etat, et M. Blanc sera chargé de mission auprès de M. Giraud pour la politique militaire spatiale, avant d'occuper un autre poste au sein de l'industrie aéronautique que le ministre de la défense n'a pas voulu préciser.

Les fonctions de secrétaire général pour l'administration des armées sont donc supprimées tandis que les directions ou les services qui lui étaient précédemment rattachés, seront « remodelés » et placés, en attendant, sous l'autorité directe du ministre de la défense. C'est en 1962 que le poste de secrétaire général pour l'administration des armées avait été créé.

Trois des précédentes directions sont maintenues avec, parfois, un accroissement de leurs responsabilités. Leurs titulaires actuels demeurent en fonction. La direction financière reste confiée au contrôleur général des armées Jacques Barthélemy. La direction de la fonction militaire et des relations sociales demeure sous la responsabilité du contrôleur général des armées François Calletau. La direction de l'administration générale reste sous l'autorité de M. Guy Garonne.

● **Nouvel essai nucléaire souterrain français à Mururoa.** - La France a procédé à un nouvel essai nucléaire souterrain dans l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique sud, a annoncé mercredi 7 mai le gouvernement néo-zélandais. Une explosion de 3 kilotonnes a été enregistrée par les sismologues néo-zélandais de l'observatoire de Rarotonga, capitale des îles Cook. Un test d'une puissance de 4 kilotonnes avait déjà eu lieu le 27 avril dernier. - (AFP).

● **Au conseil des ministres.** - A été élevé au rang et à l'appellation de général du corps d'armée le général de division Henri de Broca. Ont été nommés : commandant l'école de la Méditerranée, le contre-amiral Ghislain de Langre ; commandant la zone maritime de l'océan Indien, le contre-amiral Jacques Lanxade ; commandant la force aérienne tactique et la 1<sup>re</sup> région aérienne (Metz), le général de corps aérien Roger Pessidou.

## SCIENCES

● **Spot-1 opérationnel.** - Le satellite commercial d'observation de la Terre Spot-1 construit par la France, la Belgique et la Suède est entré en phase d'exploitation commerciale mercredi, par décision du Centre national d'études spatiales. Lancé le 22 février dernier de Kourou, en Guyane, Spot-1 a subi une période d'essai de deux mois, durant laquelle vingt-quatre mille images du sol ont pu être versées au catalogue de Spot Image, la société qui doit commercialiser les vues prises par le satellite. Ce dernier s'est récemment illustré fournissant des images très précises de l'accident de Tchernobyl.

● **Report du lancement d'un satellite américain.** - La NASA a décidé de reporter d'un mois le tir d'une fusée Atlas-Centaur qui devait mettre en orbite, le 22 mai, un satellite Flatscom de communication pour la marine américaine. Ce délai doit permettre de vérifier les procédures qui ont été suivies pour la fabrication et l'assemblage de l'Atlas-Centaur. Après l'échec du lancement d'un Delta en fin de semaine dernière, la NASA a un arrêté du moteur, le Centaur ne peut provisoirement utiliser que les deux lanceurs Atlas-Centaur qui lui restent. Or les propulseurs du Delta et de l'Atlas-Centaur sont très similaires.

A la délégation générale pour l'armement, M. Blanc est remplacé par M. Jacques Chevallier qui occupait des fonctions de chargé de mission auprès de M. Giraud. Le nouveau délégué disposera désormais de deux délégués adjoints : l'ingénieur général de l'armement, Marcel Bénichou, sera plus spécialement chargé des programmes d'armement qui correspondent aux besoins des armées françaises, et l'ingénieur en chef de l'armement, Henri Couzes sera délégué aux affaires internationales, chargé des exportations d'armements et de la coopération internationale.

L'actuel directeur des affaires internationales, à la délégation générale pour l'armement, l'ingénieur général Emile Arnaud, a demandé à être déchargé de ses fonctions pour raisons de santé.

Enfin, la direction des programmes et des affaires industrielles, à la délégation générale pour l'armement, est supprimée. Son titulaire actuel, l'ingénieur général Maurice Bailly, s'occupera de la préparation de la nouvelle loi de programmation militaire.

[Né le 28 décembre 1921 et ancien élève de Polytechnique, M. Jacques Chevallier appartient au corps de génie maritime. Après avoir servi aux arsenaux de Bizerte, Toulon, et Indret, il est, en 1959, chef du département de la propulsion nucléaire du Commissariat à l'énergie atomique et, à ce titre, il met au point les chauffeuses nucléaires des sous-marins stratégiques. En 1973, il devient directeur des applications militaires au Commissariat à l'énergie atomique, responsable de la conception des armes nucléaires françaises. En 1986, il est appelé par M. Giraud au poste de chargé de mission auprès du ministre de la défense.]

[Né le 27 avril 1931, ancien élève de Polytechnique et de l'École supérieure de l'aéronautique, M. Marcel Bénichou participe, entre 1961 et 1966, au programme de développement des avions Mirage et, entre 1967 et 1974, aux programmes d'avions Transall et Breguet-Atlantique construits en coopération internationale. Après avoir été sous-directeur des affaires industrielles à la délégation générale pour l'armement, il est, en 1981, directeur des programmes et des affaires industrielles et, depuis 1984, il était directeur à la direction des constructions aéronautiques.]

[Né le 17 avril 1939 et ancien élève de Polytechnique, M. Henri Couzes s'est longtemps occupé de problèmes nucléaires au Commissariat à l'énergie atomique et à la délégation générale pour l'armement. En 1980, il est chargé de la coopération avec l'OTAN en matière d'armement et, depuis mai 1984, il était adjoint au directeur des affaires internationales de la DGA.]

## SPORTS

### BUCAREST CHAMPION D'EUROPE DE FOOTBALL

## Pour la première fois à l'Est...

De notre envoyé spécial

Séville. - En battant le FC Barcelone, se plaint de n'avoir « pas pu aligner deux fois la même équipe cette saison », en raison d'une incroyable série de blessures. Quand Bernd Schuster ne bouillait pas, Steve Archibald était épuisé, et vice-versa. Pour éliminer la Juventus de Turin en quart de finale le Barça n'avait-il pas dû se passer, au match aller, de six titulaires ? Le pressing à la britannique préconisé par Terry Venables est un artifice destiné à compenser l'absence totale de fond de jeu de son équipe. Mercredi il s'est révélé insuffisant. Les longues balles aériennes à destination de la tige rouquine d'Archibald ou les dribbles enfilés de Carrasco et de Marcs n'ont jamais inquiété l'arrière-défense roumaine.

« **Romania à Mexico** » Longtemps après le tour d'honneur des joueurs de Bucarest, lors que les supporters catalans eurent achevé d'évacuer leur ardeur, les Roumains étaient un bon millier dans les tribunes du stade Sanchez Pizjuan. Des chants montèrent. Et une curieuse psalmodie, « Romania à Mexico ». Ce premier titre européen outre des horizons à un football roumain en pleine effervescence. « Co bouge beaucoup », reconnaît Stefan Kovacs, l'ancien sélectionneur de l'équipe de France, « mais il nous manque encore cette folie, cette saine agressivité qui permet de changer de rythme et d'être percutant à trente mètres du but. » Ce n'est pas dans le tournoi d'un championnat dominé depuis tou-

## JUSTICE

### Les avocats et « la grande muette »

« C'est un conflit qui oppose les barreaux à la grande muette. » Par cette boutade, M<sup>re</sup> Francis Teitgen résumait, mercredi 7 mai, devant le premier chambre de la cour d'appel de Paris, la procédure engagée pour obtenir une décision autorisant la présence d'un avocat aux côtés des militaires faisant l'objet de sanctions disciplinaires.

Le 15 février 1984, un quartier-maître et un matelot du centre de marine de la Pépinière, à Paris, punis de trente jours d'arrêt, chargés de leurs intérêts M<sup>re</sup> Guy Paris, avocat au barreau de Paris. En tant qu'entraîneur en relation avec ses clients, le défenseur se heurta au refus du commandant Vallée, qui s'abstint derrière le règlement.

Pour M<sup>re</sup> Paris, il s'agissait d'une « voie de fait » et pour faire cesser, il saisissait le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris. Dans une ordonnance rendue le 15 janvier 1985, M. Pierre Drai, devenu depuis premier président de la cour d'appel, rejettait la demande en considérant notamment qu'il n'y avait pas voie de fait puisque les « punitions », selon le magistrat, « excluent l'application des règles propres aux juridictions et aux organismes judiciaires ou disciplinaires ».

Cette victoire juridique fut accueillie sans triomphe au

ministère de la défense, où certains estimaient que des difficultés subsistaient. Aussi, le cabinet de M. Charles Herou se pencha sur un projet de circulaire autorisant, dans certaines conditions, les militaires punis à bénéficier de l'assistance d'un avocat. Ce projet fut même soumis à M<sup>re</sup> Paris, puis transmis à l'état-major où il demeura longtemps, sachant que les militaires, aux termes de la loi, « jouissent des mêmes droits » que les autres citoyens ; les exceptions prévues n'excluent pas l'assistance d'un avocat. M<sup>re</sup> Jean-Marie Burguère, défenseur du commandant du centre marin de la Pépinière, a considéré que l'appel était inévitable puisqu'il ne s'agissait plus de mettre fin à un événement trouble intolérable mais, selon l'avocat, de « constituer une jurisprudence ». Cet avis a été partagé par l'avocat général, M<sup>re</sup> François Fipo, qui, dans ses brèves observations, a estimé que les juges de référés n'avaient pas à rendre de « décisions de principe ».

La cour rendra son arrêt le 11 juin.

MARC PORTEY.

### HUIT CENTS APPELÉS DANS LES FORCES DE L'ORDRE DES CETTE ANNÉE

Dès 1986, de jeunes appelés accomplissant leur service national seront affectés dans la police. M. Robert Pandrand, ministre délégué à la sécurité, l'a confirmé, le mercredi 7 mai, devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Quatre cents seront accueillis en octobre, quatre cents autres en décembre. Ainsi sera appliquée une disposition de la loi de modernisation de la police que M. Pierre Joxe avait fait voter en juillet 1985 et qui, en l'occurrence, reprend une idée émise dans une proposition de loi du RPR.

M. Pandrand a annoncé qu'un projet de loi était en préparation pour préciser un certain nombre de dispositions pratiques sur la situation de ces appelés : droit syndical, obligations, régime de sécurité sociale, situation dans le système des réserves militaires. C'est sur ce point que les députés ont le plus insisté. Ils se sont aussi inquiétés des risques d'un accroissement de « inégalités devant la circonscription » qui pourrait induire cette nouvelle forme de service national.

Le ministre a expliqué que ces « policiers » recevraient une formation de deux mois avant d'être affectés à la préfecture de police de Paris, dans les polices urbaines, dans la police de l'air et des frontières et dans les unités autonomisées des CRS. Ils seront dotés d'un pistolet automatique de 7,65 millimètres.

### M. ROBERT BROUSSARD EST NOMMÉ DIRECTEUR CENTRAL DES POLICES URBAINES

M. Robert Broussard, préfet, adjoint opérationnel du directeur général de la police, a été nommé directeur central des polices urbaines, sur proposition du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua.

M. Broussard sera remplacé auprès du directeur général de la police par M. Jacques Thioulet, contrôleur général, adjoint au secrétaire général de la zone de défense de Paris, qui fut l'un des principaux collaborateurs de M. Robert Pandrand, ministre délégué à la sécurité, lorsque celui-ci dirigeait la police nationale.

Succédant à M. Gérard Depierre, préfet, hors cadre depuis le 23 avril, M. Broussard interviendra à la direction centrale des polices urbaines comme conseiller technique auprès des préfets pour les problèmes importants de sécurité. Il sera aussi chargé d'animer l'unité d'élite de la police nationale contre le terrorisme et le grand banditisme, le RAID (recherche, assistance, intervention, dissuasion). Choisi par M. Broussard, le RAID s'était notamment illustré lors de la prise d'otages de Nantes en décembre 1985.

## SPORTS

### BUCAREST CHAMPION D'EUROPE DE FOOTBALL

## Pour la première fois à l'Est...

jours par les quatre mêmes clubs (Steaua, Dinamo, Spurtul et Craiova) que le football roumain va passer ses forces nouvelles. Sélectionneur national depuis 1981, Mircea Lucescu multiple pour toutes les équipes nationales, ainsi que pour les clubs, les rencontres avec des équipes étrangères. « C'est le seul moyen de réduire les différences et de perdre nos complexes », confiait-il récemment (1).

Dans le cadre de cette politique d'ouverture le Steaua de Bucarest a effectué un stage de trois semaines en Italie pendant la trêve hivernale. Cette escapade lui a été profitable au printemps, au moment de jouer les quarts de finale et, depuis, tout le pays s'est mobilisé derrière le club de l'armée de Bucarest. Ses internationalistes n'ont pas été retenus en Italie pendant la trêve hivernale. Cette escapade lui a été profitable au printemps, au moment de jouer les quarts de finale et, depuis, tout le pays s'est mobilisé derrière le club de l'armée de Bucarest. Ses internationalistes n'ont pas été retenus en Italie pendant la trêve hivernale. Cette escapade lui a été profitable au printemps, au moment de jouer les quarts de finale et, depuis, tout le pays s'est mobilisé derrière le club de l'armée de Bucarest. Ses internationalistes n'ont pas été retenus en Italie pendant la trêve hivernale.

Désormais un firmament européen grâce à l'un de ses clubs, la Roumanie devra confirmer le renouveau de son équipe nationale. Pour Mexico il est trop tard, mais les éliminatoires du championnat d'Europe des nations vont débiter cet automne. La Roumanie se trouve dans la poule de l'Albanie, de l'Autriche et de l'Espagne.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) L'Equipe du 6 mai.

## UNE JOURNÉE D'ÉTUDE A PARIS

### Repentir et droits de l'homme

Une loi sur les repentis serait-elle efficace ? Et, si son utilité était démontrée, serait-elle conforme à la Convention européenne des droits de l'homme ? En application des engagements électoraux du RPR, le gouvernement a annoncé, le 23 avril, la prochaine mise au point d'un article du code pénal « permettant de tenir compte du repentir des criminels ou complices des actions de terroristes lorsque, par leurs révélations, ils auront empêché ou interrompu une action criminelle ».

On n'en sait pas plus sur les intentions de M. Jacques Chirac, car la Chancellerie commence à peine à réfléchir sur ce projet de loi. Un colloque, organisé mercredi 7 mai à Paris par la Société internationale de prophylaxie criminelle, a, en tout cas, montré qu'un tel projet posait des problèmes épineux. Il heurte apparemment la sensibilité de beaucoup de juristes, peu soucieux de laisser la justice, et, au-delà, l'Etat, se prêter à de douteux marchandages. Son efficacité est, d'autre part, discutée.

Les lois italiennes sur les repentis ont certes donné des résultats. Mais le parallèle avec la France ne saute pas aux yeux : les autorités italiennes ont dû relever deux défis, ceux lancés à leur démocratie par la Mafia et par les Brigades rouges.

Les Français naviguent heureusement dans des eaux plus calmes. Le terrorisme qu'ils appréhendent le plus vient d'ailleurs. Quelle sera - quelle sera - l'influence sur des intégrités chères d'une loi sur des repentis ?

En attendant la réponse à cette question, les juristes de la Chancellerie vont devoir éviter l'écueil de la Convention européenne des droits de l'homme. Cette convention ne permet pas tout, même pour lutter contre le terrorisme, et M. Alain Chalonand, garde des sceaux, a promis de la respecter scrupuleusement. A priori, a déclaré, mercredi, l'ancien bâtonnier, Louis-Aymon Pettit, une loi sur les repentis viole plusieurs articles de la convention, en particulier celui qui garantit aux inculpés un « procès équitable ». Les lois italiennes sur le sujet n'ont jamais été soumises à la Commission ou à la Cour de Strasbourg, mais M. Pettit estime que celle de 1982 sur les terroristes est probablement contraire à la Convention européenne des droits de l'homme. L'opinion de l'ancien bâtonnier de Paris est celle d'un expert et d'un censeur éminent ; il est le juge français de la Cour de Strasbourg. Son avis, en forme d'avertissement, mérite d'être écouté.

Il faudra ainsi beaucoup d'habileté aux rédacteurs du futur projet de loi pour contourner l'obstacle de la convention. Elle risque ainsi d'être soumise à la censure du Conseil constitutionnel, dont le président, M. Robert Badier, assistait à la journée d'étude de mercredi. Réserve oblige, l'ancien garde des sceaux n'a participé aux débats que pour poser quelques questions azoïques. Mais on l'a vu très attentif.

BERTRAND LE GENOIRE.

### Traffic de drogue

#### 42 CONDAMNATIONS

ANJOU. - Le tribunal de Niort a condamné, mercredi 7 mai, 42 personnes poursuivies pour trafic d'héroïne en provenance de Thaïlande, à des peines de prison de 18 mois à 15 ans, pour un total global de francs d'amendes douanières. L'héroïne achetée à Bangkok était livrée, par intermédiaire, dans des bouteilles de parfum de luxe pour échapper aux contrôles douaniers. Remise en pondre par évaporation, la drogue était ensuite revendue en France par un réseau dont tous les membres ont été arrêtés.

Après deux semaines de procès, le tribunal a prononcé une peine de 15 ans de prison ferme à l'encontre du principal responsable du trafic, Jean-Charles Caron, vingt-sept ans, originaire de Montmorancy (Val-d'Oise). Ses trois « lieutenants » ont été condamnés à 8 ans de prison. Les autres peines vont de 18 mois à 5 ans.

#### ...ET 15 A STRASBOURG

Le tribunal de grande instance de Strasbourg a condamné, mercredi, à des peines allant de 4 mois à 7 ans d'emprisonnement, 15 personnes impliquées dans un trafic de drogue portant sur 430 kilos de haschisch. Les condamnés devront, en outre, payer des amendes d'un montant global de plusieurs millions de francs.

Les peines les plus sévères (sept ans) ont été infligées à Joffé Durand, trente-sept ans, éducateur à Montfort-l'Amaury (Yvelines), et Gérard Martinianghi, quarante-trois ans, sans profession. Quatre trafiquants ont été condamnés à 5 ans et deux à 4 ans, les autres peines s'échelonnant de 2 ans à 4 mois avec sursis partiel ou total.

● **L'explosion dans l'usine Pétrolyne d'Issoire a été provoquée par la foudre.** - La commission d'enquête constituée après l'explosion de l'usine Cegedim-Fréjus d'Issoire (Puy-de-Dôme) le 24 mars dernier, au cours de laquelle quatre personnes avaient été tuées et une quinzaine d'autres blessées (le Monde du 26 mars), a indiqué, mercredi 7 mai, que la foudre était seule responsable de cette catastrophe. Selon les enquêteurs, l'éclair qui a provoqué l'explosion « était de dix puissance neuf joules. Il ne s'en produit qu'une dizaine par an de même type en France ».

Président de la commission d'enquête, M. Jacques Guérin, préfet de région, estimant que les procédures de sécurité n'étaient pas en cause, a signé un arrêté autorisant la reprise de l'activité de l'usine, spécialisée dans la production d'aluminium après renforcement du dispositif de paratonnerres.

elle l'annonce

Navigation

gles ou la p



# Le Monde DES LIVRES

ETUDE A PARIS

de l'homme

Les Français navigent dans les eaux troubles de la décadence, qu'ils appellent le plus souvent d'ailleurs "époque de la fin des temps".

En attendant la venue d'un nouveau monde, les Français ont voulu d'abord tenter l'expérience européenne de la décadence. Cette expérience n'a pas été tout à fait réussie, mais elle a permis de constater que l'Europe n'est pas un continent homogène, et que la France n'est pas un pays homogène.

Or, en s'adonnant à elle, Jean Delay, dans les quatre tomes que constitue aujourd'hui son *Avant-mémoire*, prouve qu'elle peut être une des meilleures approches, la plus vivante, la plus moderne, de l'histoire.

BERTRAND POIROT

Traces de drogue

LES CONDAMNATIONS

ET 10 A STRASSBOURG

## Quelle fameuse résurrection du passé !

En suivant son trisaïeul de la Révolution au Second Empire, Jean Delay achève son *Avant-mémoire* sur un admirable livre d'histoire.

**M**ALGRÉ son symbole verdoyant, l'arbre, la généalogie - Cette science de la filiation, où retentit le lancinant *qui genuit* et qui vous embrouille si bien dans les ramifications d'une parentèle en progression géométrique à mesure qu'on remonte le temps - ne passe pas pour une discipline étonnante. Elle se fonde sur des archives austères, registres des paroisses ou de l'état civil, minutes de notaires où seuls les biens sont inventoriés, documents administratifs qui énumèrent sèchement les étapes des carrières.

Or, en s'adonnant à elle, Jean Delay, dans les quatre tomes que constitue aujourd'hui son *Avant-mémoire*, prouve qu'elle peut être une des meilleures approches, la plus vivante, la plus moderne, de l'histoire. Depuis quinze ans, ce grand psychiatre, changeant de vocation sur le tard, s'est lancé à la recherche de ses ancêtres maternels, tous parisiens, alors que lui-même, né sur les rives de l'Adour, se croyait basque. Les artisans, les négociants, les courtisanes, les fonctionnaires qu'il a eu l'heur et la patience de retrouver sur treize générations, nous restituent le tissu même du passé. Les demeures qu'ils habitèrent, les métiers qu'ils pratiquèrent, les modes qu'ils suivirent, les événements qui ont infléchi leur existence, illustrent les changements d'un temps dont nous respirons l'air, et d'autant mieux qu'il est capté non pas au niveau de ceux qui font l'histoire, mais de ceux qui la subissent.



Des obscurs, les ancêtres de Jean Delay ? Dans sa quête obstinée, il a découvert que de grands noms faisaient partie de son ascendance, du moins par la main gauche. Le troisième tome de sa chronique, le plus pittoresque, a relaté la vie galante de sa lointaine aïeule, cette Madeleine Fauconnier qui fut la maîtresse du septième duc de Grammont avant de donner dans le bel esprit avec Palissot, l'évêque des Philosophes, et d'inventer le journal des *Deeds de la cour*. Elle eut d'Antoine Antonia de Grammont une fille reconnue mais bâtarde, Cécile,

tandis que sa sœur, maîtresse du duc de Brancas-Lauragais, mettrait au monde cette Marie-Joséphine à laquelle un grand chambellan de Pologne, âgé de quatre-vingts ans et protecteur entré des deux jeunes femmes, devait donner son nom.

### Grands acteurs et comparses

D'un siècle à l'autre est la suite directe de la Fauconnier, au point que le livre commence non sur un premier, mais sur un septième chapitre, pour mieux marquer ses liens avec le précédent. Nous y

retrouvons, en effet, plusieurs de ces personnages qui nous ont fait goûter à la douceur de vivre sous Louis XV : les ducs et pairs comme Grammont et Brancas, les écrivains comme Palissot ou ce François de Neufchâteau, rimailleur impénitent qui célébra tous les régimes dans ses vers, fut de l'Académie française et devint un homme politique important, député à la Législative, membre du Directoire et ministre de l'intérieur, sénateur sous l'Empire. Le culte de la pomme de terre fut bieu la seule constante de cette girouette modèle.

JACQUELINE PIATIER.  
(Lire la suite page 12.)

## Boudard raconte « la Fermeture »

Quand Marthe Richard, la « Milady du pauvre », fit disparaître les bordels...

**L**E secrétaire général du Comité national contre le tabagisme m'a envoyé une lettre. Il déplorait qu'à l'occasion de mon dernier roman j'aie laissé publier par la presse des photos publicitaires où je fumais une cigarette. La lettre était courtoise, mais ferme. Son auteur n'hésitait pas à me signaler que mon attitude constituait un délit prévu et puni par la loi du 9 juillet 1976. Ce correspondant m'en faisait tenir le texte en cochant l'article 3, qui, selon lui, me visait. Cet article a pour objet de réprimer la « publicité indirecte ou clandestine en faveur du tabac ». Il faudrait donc admettre que mon éditeur ou se proposait pas de faire connaître l'existence de mon livre mais de stimuler sournoisement la vente des cigarettes, coté prise d'autant plus désintéressée qu'il n'en vend pas. Ce que fait, en revanche, le SEITA (Société nationale d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes), bref l'Etat.

s'amuse - et nous amuse ! - mais il est armé de documents qui, pour être souvent piquants, n'en sont pas moins coriaces. La loi de 1946 n'a rien arrangé. Le proxénétisme, qu'il soit hôtelier ou individuel, prospère aussi allègrement. Ne nous inquiétons pas trop : la police, pour obtenir ses informettes, se passe fort bien des maisons closes. Les patrons de celles-ci se sentent eux-mêmes recasés sans qu'aucun cas de chômage ait jamais été signalé. Il reste la nostalgie d'une certaine sorte de bordel qui existait plus en province qu'à Paris, et dont la Maison Tellier est un bon exemple. Un exemple gai auquel on ne doit pas se référer sans avoir relu *Boule de suif*. Mais le gai et le triste, Alphonse Boudard les manie alternativement ou ensemble et toujours avec une vigueur enchanteuse.

Il y a dans ce livre, qu'on n'eût aucune raison de fermer dès qu'on l'a ouvert, l'esquisse d'un roman gouailleux où aurait défilé l'histoire vraie de Marthe Richard, putain nationale. On sent que Boudard s'est passionné pour cette créature dont certains romanciers, mémorialistes ou scénaristes ont fait une Jeanne d'Arc et qu'il présente comme une Milady du pauvre à qui aurait été décernée la Légion d'honneur. De l'aviatrice ou grand cœur, de l'espionne qui livre son corps à l'ennemi pour la gloire de la France, de la vertueuse parlementaire qui abat les murs des bordels en libérant les prisonniers, il fait une sèche magouilleuse.

Car le romancier Boudard, quand il devient historien, devient polémiste. Un polémiste doué d'un trauchant joyeux qui, sans toujours nous convaincre, nous fascine. Il ne ménage pas ses cibles. Marthe Richard n'est pas la seule à trinquer. Policiers, conseillers municipaux, députés, en prennent pour leur grade. La loi de 1976 n'a pas diminué les recettes que l'Etat tire du tabagisme, mais la loi de 1946, qu'on se rassure, et Boudard est là pour nous rassurer, cette loi n'a pas fait perdre un denier aux proxénètes et au fisc. Celles des putes qui jusqu'alors vivaient au chaud ont fait connaissance avec les frimas. Sans plus.

JACQUES LAURENT.  
(Lire la suite page 12.)

### Titre sec, prose truculente

L'Etat n'est pas un monstre froid pour rien. Il perd rarement le nord. La preuve en est que, si les Editions Gallimard et moi sommes coupables dès que j'allume une cigarette, l'article 8 de la loi qui m'a été si aimablement envoyée l'autorise gaiement à faire toute propagande ou publicité en faveur du tabac. Doit-on taxer l'Etat d'hypocrisie ? Peut-on lui reprocher de blâmer des cultures dont il récolte le bénéfice ? J'inclinerais à penser qu'il est spécialement maladroit dès qu'il se trouve confronté à des questions ambiguës - celles que posent le tabac, l'alcool, l'euthanasie, les mères porteuses, la peine de mort, la prostitution, - auxquelles il ne peut apporter que des réponses flottantes.

Le hasard a voulu que dans le même temps où je recevais le texte de la loi de 1976 concernant le tabac, je reçus celui de la loi de 1946, dite « loi Marthe Richard », qui provoqua la fermeture des bordels. Elle servait de tremplin au dernier ouvrage d'Alphonse Boudard, sobrement intitulé *la Fermeture*.

A titre sec, prose truculente. Une truculence qui n'exclut pas la précision. Boudard claironne et

## LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

Circumnavigations

André Gide et le premier groupe de la NRF

## Anglès ou la part d'ombre

« **L**a littérature d'aujourd'hui vit deux vies et ce qu'elle a de meilleur reste plongé dans l'ombre. » Ce constat d'Auguste Anglès date de 1942. Il est encore plus valable depuis qu'artifices et manipulations décident des œuvres placées dans la lumière. Sans parler pour lui, Anglès parlait de lui. Il appartient à la cohorte des serviteurs effacés que le public curieux doit sans cesse aller redécouvrir, au prix d'efforts contre les entraînements du jour, et d'efforts simplement financiers, car les faibles tirages alourdissent les coûts des livres.

Chaque lecteur place qui lui chante dans cette cohorte des obscurs sans qui la part voyante des Lettres n'aurait pas pris le tour qu'on lui a connu. Depuis un siècle, on pourrait y faire figurer Lucien Herr, longtemps l'« âme » de l'École normale ; Groethuysen et Brice-Parain, agitateurs d'idées à la NRF entre les deux guerres ; les trois « B », Bende, Berli, Blenhot... Derrière les stars de la rue d'Ulm, Sarréaron, après eux, parmi les « inconnus » qu'estompent les photos de promotions, il y avait les Maheu, les Gandillac, les Borsh, les Petitjean. Beaucoup doivent la discrétion de leur audience à leur éloignement comme enseignants à l'étranger. Il faut aller à Tokyo pour rencontrer Maurice Pinguet ou Jean Peyrol.

Auguste Anglès fait partie de ces ignorés. Né en 1914, élevé à Lyon jusqu'en hypokhâgne, premier prix de français au Concours général, reçu rue d'Ulm en 1935, agrégé des lettres, résistant, professeur en France, puis à l'étranger, notamment aux Etats-Unis (1947-1952), à Londres (1954-1958), au Japon jusqu'en 1963, Anglès est mort en 1983, après avoir consacré l'essentiel de sa tâche à la critique littéraire et à l'histoire des débuts de la NRF, à laquelle il s'abonna dès l'âge de dix-sept ans !

LES recueils d'articles soulignent généralement l'éphémère auquel est soumise la critique à date fixe. Ce n'est pas le cas de *Circumnavigations*, publié par les Presses universitaires de Lyon, à la diligence de Jacques Robichez. Les textes

parus de 1942 à 1946 dans *Confluences*, qu'animait René Tavernier, puis dans *Temps présent*, *Combat*, *Preuve* et la *Quinzaine littéraire*, dessinent une attitude qui pourrait servir d'exemple aux lecteurs de profession. Dans une période où le critique idéologique des contenus prend le relais de celle des sources, Anglès ménage la bonne vieille part des « beautés », souvent idéalisée, chez lui, à de la surprise.

Lisant Claudel, il s'attend à trouver le patriarche ronchon, le provocateur ému de Veillot, le chrétien des premiers âges, le mage paysan, celui qu'il appelle joyeusement le « grand mâle de Dieu », et voilà qu'un « contre-ut » de pure poésie le transporte d'aise. Lui qu'on pourrait croire déformé à jamais par le jensénisme narratif qu'a prôné la NRF, il sait apprécier qu'un Aragon s'y soit attaché avec entrain.

Parce qu'il sait substituer le critère du charme à tous les autres, on le voit savourer tout à tour le calme pensif de Giono et le rage énigmatique de Melraux, à qui il se garde bien d'extorquer son secret, contrairement à tant de contemporains universitaires. A cet égard, on le sent proche de Blenhot, aimant comme ce dernier par le noyau inexplicable des œuvres, mais moins sinueux dans son approche.

**B**LESSÉ en 1940 et grand résistant, Anglès se retrouve, à la Libération, sur les positions de Jean Paulhan, prêt à défendre le droit à l'erreur, mais non le droit à la lâcheté. L'actualité, d'habitude meuveuse conseillère, lui inspire des jugements d'une finesse que le temps n'a pas gâchées. Lors des funérailles de Valéry, par exemple, il perçoit, mieux que tous les commentateurs, le néant au-dessus duquel a été bâtie l'œuvre.

L'érudit recharge de sens les mots courants et dévoyés. Ainsi du radicalisme, qui a glissé, comme la République qu'il supportait, de la notion d'extrême intransigeance doctrinaire à son contraire : le comble de l'accommodement pragmatique.

(Lire la suite page 12.)

APOSTROPHES DU 2 MAI

WIJKMARK  
(PRONONCER : WIKMARK)

La draisine

LE FABULEUX VOYAGE AUX AMÉRIQUES  
DE TROIS SINGES ET D'UN JÉSUIE

ACTES  
SUD

384 PAGES / 98 FF / DIFFUSION PUF

سكزا من الالجل



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

Handwritten text in a box: "سكان الاحول"

ROMANS POLICIERS

D'abord Robin Cook



Robin Cook est revenu. Et avec lui, du plus noir de la nuit, du plus profond des ténèbres, ce sergent-détective, dont il faisait déjà le héros des Mois d'avril sont meurtriers.

gloirieux « anciens ». Et ce n'est que justice si l'honneur échoit à un pilier de la collection, Georges-Jean Arnaud, avec Mère Carnage.

Arnaud, c'est un poids lourd, dans le paysage du polar français. Pas seulement parce que sa silhouette est massive ! Mais parce qu'il a bâti, en trente ans d'activité ininterrompue, une œuvre foisonnante, d'une invraisemblable diversité.

Arnaud, c'est un poids lourd, dans le paysage du polar français. Pas seulement parce que sa silhouette est massive ! Mais parce qu'il a bâti, en trente ans d'activité ininterrompue, une œuvre foisonnante, d'une invraisemblable diversité.

Mère Carnage en est une nouvelle illustration, qui conte le lent naufrage d'une femme de trente ans, acharnée à retrouver la trace d'une mère disparue quand elle était enfant.

Roman de la douleur de vivre, de l'absolu désespoir - mais « il n'y a pas d'intelligence sans désespoir » dit Cook, - Comment vivent les morts ?

Numéro 2 000 ! Par les temps qui courent, c'est un effluve magique que l'édifiant policier français.

Il est né le nouvel enfant de François Guérif. Après « Red Label », après « Fayard Noir », ses deux précédentes collections prématurément disparues, voici qu'apparaît en librairie « Rivages/Noir ». Disons tout de

suite notre jubilation devant ce beau bébé de... quatre livres : un inédit de Charles Williams, un inédit de Jim Thompson, un inédit de Joseph Hansen et, pour faire bon poids, le Gardénia rouge de Latimer que Guérif avait déjà réédité en « Red Label » chez PAC. Excusez du peu !

A SIGNALER

Un inédit d'Ed McBain chez Néo-Oswald, Le Temps du châtiment, dans la lignée de Graine de violence. Autrement dit, un roman à thème, plaidoyer sur la délinquance, le racisme, la justice.

EN POCHE

- Publié voici dix ans, le livre de Denise Paulme, la Mère dévorante, rassemble dix études sur la morphologie des contes africains (collection « Tel » Gallimard, n° 104).
- Dans la même collection, un texte posthume de Georges Bataille, Théorie de la religion, datant de 1948.
- L'ouvrage de Madeleine Feuil, le Sire de Gouberville, est la lecture d'un journal tenu par un petit gentilhomme normand au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.
- Dans la même collection, Droit naturel et Histoire du philosophe allemand, Leo Strauss, analysant la pensée des grands auteurs, de Machiavel à Rousseau, L. Strauss réhabilite le droit naturel.
- Lucie Aubrac a reconstitué une chronique personnelle de la Résistance et des « années noires » dans son livre Ils partiront dans l'Yvette, Lyon mai 1943 - Londres 1944 (Le Point-S-Seuil, n° 175).
- André Salmon n'était pas seulement l'ami des cubistes et le mémorialiste de la Belle Époque.
- Chez le même éditeur, « l'Imaginaire » réédite le deuxième volume de l'autobiographie de David Shehar, Un voyage à Ur de Chalofé (n° 169).
- Le Britannique Tom Sharpe est l'un des maîtres du genre satyrique et de l'humour dévastateur.
- Dans les Mots d'origine gourmande, Colette Guillemand a étudié le vocabulaire de l'alimentation et le terminologie culinaire (Edition Belin, collection « Le français retrouvé »).

DERNIÈRES LIVRAISONS

PHILOSOPHIE

HENRI GOUIHER : Blaise Pascal, conversion et apologetique. L'auteur des célèbres Commentaires sur Pascal se penche ici sur « la volonté d'apologetique » qui est à l'origine de l'œuvre pascalienne.

BIOGRAPHIES

BARBARA LEAMING : Orson Welles. Réalisée avec Orson Welles lui-même, une biographie « à l'américaine » d'un artiste entré vivant, avec sa démesure, dans sa propre légende.

ARMELLE LE BRAS-CHOPARD : De l'égalité dans la différence : le socialisme de Pierre Leroux. Une étude d'ensemble sur l'œuvre et la pensée de Pierre Leroux.

MAN RAY : Autobiographie. Décédé il y a dix ans, Man Ray avait publié ce Self portrait, en 1963, traduit l'année suivante en français.

HISTOIRE

OUVRAGE COLLECTIF : le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941. Ce volume contient les actes d'un colloque organisé en 1983 à l'École normale supérieure sous la direction de Jean-Pierre Azéma.

FRANÇOIS MARTINEAU : Fripouilles, gaux et koubards. Si, comme l'explique F. Martineau,

le terme de délinquance n'est entré que récemment dans le langage courant, la réalité qu'il recouvre est plus ancienne. De la nature des délits à l'évolution des techniques et des coutumes, l'auteur retrace l'histoire de la délinquance de 1750 à nos jours.

THÉÂTRE

VICTOR HUGO et PIERRE HENRY : Dieu. A partir du grand poème inachevé d'Hugo, le musicien Pierre Henry a composé une « action de voix de sons et de gestes ».

VOYAGE

CLAUDE ARIAM : Rencontres avec le Maroc. Plus qu'un guide touristique, Claude Ariam propose une présentation à la fois historique, géographique et économique du Maroc et trace, au fil des rencontres, quelques portraits.

ART

MAURICE RHEIMS : Harlem, noir. La collection « Tableaux vivants » propose à des écrivains illustres un moyen de leur art, des tableaux célèbres.

ROMANS

JACQUES LANZMANN : L'Age d'amour. Pour ce premier roman érotique, Jacques Lanzmann prête sa voix et sa plume à une jeune adolescentine, peu sûre d'elle-même et de ses confidences.

ALAIN DURET : Les Années folles. L'éducation intellectuelle, politique et sentimentale d'un jeune provincial « monté » à Paris au début des années cinquante.

Passage en revues

Avec le double numéro (13-14) qui paraît aujourd'hui, l'Ire des vents compte désormais huit cahiers. Il ne faut pas hésiter à placer cette remarquable revue au rang le plus élevé, tant pour son contenu que pour sa présentation matérielle.

Cette très belle dernière livraison offre un exemple abouti de la manière dont Yves Peyré, en architecte de l'image et du texte, en poète aussi, conçoit ce travail. Loin d'être une simple juxtaposition d'éléments étrangers les uns aux autres, la revue devient un espace harmonique de résonances, d'affinités, de dialogues.

Dans la NRF d'avril, un hommage à Marcel Arland, mort en janvier dernier, qui dirigea la publication de 1953 à 1977. On pourra juger, malgré l'ami qui s'exprime dans ces courts textes, que cet hommage n'est pas un peu décevant.

Un dossier sur le journal intime, limité à la France du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'École des lettres (n° 11, 15 mars 86), revue à vocation pédagogique.

Jean-Pierre Cometti propose dans Sud (hors série 1986) un ensemble consacré à Ludwig Wittgenstein, confirmant ainsi le regain d'intérêt en France pour ce philosophe né à Vienne en 1889.

La Revue alsacienne de littérature publie un dossier sur Jean Arp (n° 13), à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de l'auteur et de son œuvre surréaliste.

Une autre revue régionale, 303, publie un ensemble (n° VIII) sur Julien Gracq, natif de Saint-Florent-le-Vieil, dans le Maine-et-Loire.

Nous avions évoqué (« Le Monde des livres » du 24 mai 1985) un numéro d'Exercices de la patience consacré aux « Effets de neutre ».

EN BREF

Le deuxième prix Stendhal de la Nouvelle tient d'être attribué au recueil de nouvelles inédites de Christian Comanzo, Le David inséparable.

Le maire de Grenoble nous prie d'annoncer que le prochain prix Stendhal de la nouvelle sera décerné au printemps 1987.

Les Journées de Poésie de Roden se dérouleront cette année du 17 au 19 mai. Les poètes participants sont Robert Martineau, Gaston Mirou et Pierre Nespore.

Amoureux des livres, éditeur, critique, historien, chercheur de textes, directeur de revue, directeur de collection, directeur de revue de sciences-fiction, ROBERT KANTERS est mort le 16 octobre 1985.

La FRANCE, revue culturelle, annonce l'ouverture du V<sup>e</sup> CONCOURS DE LA NOUVELLE. Le jury, attribuant un premier prix de 1 000 francs pour la meilleure nouvelle et un second de 500 francs, se réunira le 15 octobre.

Le Pénché et le Poète de Jean Cavailles, philosophe et résistant, ont été réédités au cours d'un colloque tenu au séminaire de la Nouvelle, 7, rue de Médin, 65000 Prévailles.

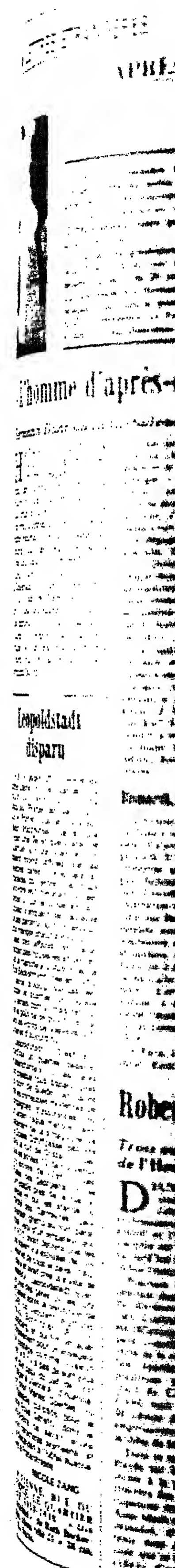
La Pensée et le Poète de Jean Cavailles, philosophe et résistant, ont été réédités au cours d'un colloque tenu au séminaire de la Nouvelle, 7, rue de Médin, 65000 Prévailles.

Le Britannique Tom Sharpe est l'un des maîtres du genre satyrique et de l'humour dévastateur. Paru en France l'an dernier, son roman la Route sanglante du jardinier Bliott, est réédité en « Folio » (n° 17261). Traduit de l'anglais par Laurence.

Dans les Mots d'origine gourmande, Colette Guillemand a étudié le vocabulaire de l'alimentation et le terminologie culinaire (Edition Belin, collection « Le français retrouvé »).

Bertrand Audusse

Patrick Kéchichian





● LETTRES ÉTRANGÈRES

APRÈS L'EXPOSITION VIENNE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Eh bien ! lisez maintenant

Al Centre Pompidou, la grande exposition consacrée à...

Après l'exposition, il faut dépasser le naturalisme. Le propos ne manque pas de sel...

La découverte du portrait de la jeune sœur de sa femme, Louison, toé dans des circonstances jamais élucidées...

« L'homme d'après-demain »

Hermann Bahr ou la turbulence de la modernité

HERMANN BAHR a publié cent vingt volumes, parmi lesquels des romans, des récits, des pièces de théâtre et des chroniques.

C'est ce personnage, né à Linz en 1863, a incarné la turbulence et le besoin - littéralement avoué - de la modernité.

Un mot d'ordre : il faut dépasser le naturalisme. Le propos ne manque pas de sel, lorsqu'on sait que à l'époque, cette école n'a encore aucun représentant parmi les écrivains d'Autriche-Hongrie.

Un anti-héros romantique

Le second roman de Heimito von Doderer, le grand méconnu

UN nom, l'un des plus grands, manquant au tableau des écrivains révéliés en France grâce à l'actuelle mode autrichienne.

La découverte du portrait de la jeune sœur de sa femme, Louison, toé dans des circonstances jamais élucidées.

lait tous les matins pour son café. Mais l'étrange fascination qu'exerce le roman tient aussi à sa construction.

Leopoldstadt disparu

Leopoldstadt, quartier juif de Vienne, a disparu. C'est aujourd'hui un quartier déserté, désemparé, où les cafés ont presque tous disparu.

Barres, Marx

L'évolution de « Monsieur de Linz » est singulière. Adolescent, il s'avoue antisémite et pan-gérmiste.

Hubert Juin

HISTOIRE DU MONSIEUR DE LINZ RACONTÉE PAR LUI-MÊME, textes de Hermann Bahr, de Karl Kraus et de Hugo von Hofmannsthal.

Sa vie, son œuvre

6 septembre 1896. - Naissance de Heimito von Doderer près de Vienne. Sa grand-mère paternelle était une nièce du poète romantique Nikolaus Lenau.

Robert Musil et Ernest Mach

Trois ouvrages pour les amateurs de l'Homme sans qualités

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

EN BREF
Le dixième prix Nobel de littérature a été attribué au poète espagnol Vicente Aleixandre.

Leopoldstadt... C'est aujourd'hui un quartier déserté, désemparé, où les cafés ont presque tous disparu.

Robert Musil et Ernest Mach
Trois ouvrages pour les amateurs de l'Homme sans qualités

Sa vie, son œuvre
6 septembre 1896. - Naissance de Heimito von Doderer près de Vienne.

Vous écrivez ? Écrivez-nous !
Important éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Handwritten signature or note at the bottom of the page.



LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Anglès ou la part d'ombre

(Suite de la page 9.)

Parmi les « radicaux », Anglès distingue, non sans humour, les tendances Alain, Harriot, Benda, Duhemel. Ces subtilités hexagonales ne l'empêchent pas de s'ouvrir à l'air du large, à Hemingway notamment, et d'aller la humer sur place. L'après-guerre française lui paraît fade, hormis les éclats de Prévert, Michaux et Bernanos. Surtout lui semble à la fois détaché et acharné, brusque, dans son Baudelaire en particulier. On prend plaisir à partager son émerveillement devant les campus américains, plus tard face au Japon, où il inaugure, en 1961, l'Institut français.

PAR l'âge et le goût, sa famille n'en resta pas moins celle qui aura fait naître tant de vocations diverses sur deux ou trois générations, et qui a pour noyau, autour de la NRF, Gide, Rivière, Schlumberger, Copeau.

En 1978, Anglès faisait paraître le premier tome de ce qui aura été l'œuvre de sa vie : André Gide et le premier groupe de la Nouvelle Revue française. Il s'agissait de la formation de l'équipe et des années d'apprentissage (1890-1910). Le deuxième volume, intitulé L'Age critique, couvre les années 1911-1912. Claude Martin, Pascal Mercier et Michel Reimond ont mis au point le manuscrit laissé par Anglès.

A l'époque, les revues sont à la fois les pépinières, les séminaires et les sismographes de la vie littéraire. On n'a plus idée de la fermentation qui marquait les rapports à l'intérieur des comités et avec l'extérieur. Les répondeurs automatiques n'avaient pas encore réduit la vie des écrivains à des messages télégraphiques entre deux « tops sonores ». Gide, Schlumberger, Ghéon, Copeau, Ruyters et les autres communiquent surabondamment par lettres, notes et contre-notes. S'ajoutant aux journaux intimes des uns et des autres, ainsi qu'à leurs correspondances, les archives permettent de suivre les démentis de l'équipe, presque jour après jour.

« L'A génération que nous formons, disait Paulhan, est massive et ailée comme un essaim d'abeilles. » Que d'agitation et de vombrissement, dans la ruche ! Ce ne sont que tractations, intrigues, brouilles, désabonnements, controverses esthétiques brochées sur des susceptibilités personnelles, tout un entrelacs de caprices et de vraies convictions, de franchises et de roueries, sans parler des œuvres en cours chez les plus créateurs d'entre eux. Les générales de théâtre et les peripéties se mêlent aux débats sur les sommaires de la NRF et les signatures accueillies.

Hommes et enjeux n'ont aucun secret pour Anglès, qui se repère, et nous promène, dans la soirée avec une information plus affinée que celle des protagonistes ou de la « Petite Dame ». On se prend au jeu qui l'a lui-même saisi. La venue de l'incommodable Suarès et celle du foisonnant Thibaudet font figure d'événements. De débats de fond en bisbilles de collège, on voit une poignée d'hommes donner la brante au roman de l'époque, au renouveau du théâtre, régier aux préoccupations sociales ou politiques, et assier le pouvoir spirituel auquel la III<sup>e</sup> Reich prêterait autant de poids qu'à la Banque de France !

Pour savoir comment vivait une communauté de très grands esprits au début du siècle, comment se sont faits et se sont défaits le goût littéraire dominant, une certaine idée de l'art, on devra désormais passer par les deux tomes d'Auguste Anglès, citoyen d'honneur d'une patrie qu'il a magnifiquement arpentée et chérie.

\* CIRCUMNAVIGATIONS, 1942-1983, d'Auguste Anglès, Presses universitaires de Lyon, 326 p., 150 F.  
\* ANDRÉ GIDE ET LE PREMIER GROUPE DE LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE, tome II, L'AGE CRITIQUE (1911-1912), d'Auguste Anglès, Gallimard, 624 p., 195 F.

HISTOIRE

Quelle fameuse résurrection du passé !

(Suite de la page 9.)

Ainsi liés, les deux ouvrages diffèrent pourtant profondément. Gravitant autour d'une femme de l'ombre, le Fauconnier tenait plutôt du roman. D'un siècle à l'autre nous projette au plein cœur de l'histoire dont Jean Deloy n'hésite pas à nous faire revivre les péripéties connues et les incroyables retournements : journées révolutionnaires, mise à mort d'un roi, guerre de Vendée, défilé des charrettes emportant vers la guillotine sous les buées de la populace un nombre croissant de suspects, sottement éprouvé quand les accusateurs montèrent eux-mêmes dans ces convois, fusillés sur les marches de Saint-Roch le 13 Vendémiaire, puis le couronnement, la chute d'un empereur, le retour de deux rois, l'avènement de la bourgeoisie absolue, sous l'égide d'un fils de régicide guillotiné, enfin le rétablissement d'un empire.

Nous croisons dans ces pages les grands acteurs du temps, cependant qu'à leurs côtés, et placés dans la même lumière, surgissent des inconnus que les annales négligent : ces épouses bourgeoises, filles de courtisanes, élevées dans de bons couvents, ces physiocrates acquis aux idées nouvelles que l'échec d'une charge anoblit et que ruina la Révolution, ce modeste inspecteur des

douanes, Charles-Maurice Devaux, le trisaïeul de l'auteur qui est le pivot du livre, ces apprentis de cachemire dont le mode des châles assura la fortune et qui allaient, par un romantique mariage, entrer dans la famille. Quelle fameuse résurrection du passé nous apporte ce livre, où le déplacement des lieux en vogue, l'apparition de nouveaux métiers, les accidents de carrière ou les ebangements de situation sont menés de pair avec les grandes secousses qui accouchèrent du dix-neuvième siècle !

A les considérer dans leur frénétique succession, on se demande comment leurs contemporains ont pu les vivre. C'est à cette interrogation que répond admirablement D'un siècle à l'autre, où se peint le tableau d'une société sinistrée, bien que Jean Deloy ne compte aucun guillotiné parmi ses ancêtres directs, mais il y en eut beaucoup dans leur entourage. Avec l'art probe et discret, mais non sans ironie, du moraliste, il a su mêler l'évocation quotidienne des siens avec les convulsions de l'histoire. Tout le suc du dernier tome d'Avant mémoire provient de cette exceptionnelle fusion.

JACQUELINE PIATIER.  
\* AVANT MÉMOIRE, D'UN SIÈCLE À L'AUTRE (T. IV), de Jean Deloy, de l'Académie française, Gallimard, 394 p., 120 F.

SOCIÉTÉ

Les femmes doivent-elles se repentir ?

Dans Sexe et destinée, la féministe Germaine Greer est étrangement « rétro ». Nous l'avons rencontrée pour en savoir davantage.

LA belle Germaine Greer, Australienne installée en Grande-Bretagne, celle dont les hommes n'ont jamais pu dire qu'elle était féministe parce qu'elle ne plaisait pas, revient avec un gros et foisonnant livre, Sexe et destinée (publié en 1984 à Londres (1)). Cette nouvelle étude de l'auteur de La Femme eunuque (2) est une enquête sur le destin des femmes à partir de la sexualité, une mine de chiffres, de constats, de statistiques avec une vingtaine de pages (sur quatre cent cinquante) de notes et de bibliographie.

Mais on aimerait que la réflexion commence où elle s'interrompt, que Germaine Greer interprète toutes ces données et dise clairement quel est son propos, de quoi elle veut convaincre. Suggère-t-elle que la maternité est indispensable à l'épanouissement des femmes ? Prône-t-elle la eubastéie comme mode de contraception ? Succombe-t-elle à la mode des années 80, le « j'en reviens » (de tout ce que j'ai soutenu précédemment) ?

« Pas du tout. J'ai toujours dit que la femme ne voulait pas faire carrière, qu'elle voulait la vie, affirme Germaine Greer. Je n'ai jamais dévalué la vie féminine, toujours la vie féminine, la vie de femme castrée. » Certes, dans La Femme eunuque, Germaine Greer condamne déjà la famille « nucléaire », réduite au couple et aux enfants et évoquant la faillite du capitalisme et de la société occidentale. Mais elle soutenait que la femme était « castrée » dès sa naissance par la famille, l'éducation et le carcan social. Le mariage et la maternité finissent d'en faire un être définitivement infantile et passif, à la sexualité « étiolée et névrotique, servile, malhonnête, inefficace et incohé-

rente ». « Si les femmes veulent améliorer leur condition, il leur faut refuser de se marier, écrivait-elle alors. On ne peut exiger d'un travailleur qu'il signe un contrat à vie. »

« Je suis un désastre écologique, dit aujourd'hui Germaine Greer, tranquillement. J'aime les bons vins, j'ai des exigences de luxe, de liberté, je n'ai pas fait d'enfants. Je n'avais pas le temps : mes cours, mes conférences... Faire des enfants dans notre société, c'est faire quelque chose de très courageux, de très difficile. Mais j'ai huit filles. » Ainsi Germaine Greer se laisse-t-elle aller à un principe beaucoup plus vieux que le « j'en reviens » : le « faites ce que je fais ».

Un anti-« Deuxième Sexe »

Elle devrait tout de même argumenter plus sérieusement. Pour convaincre, il ne suffit pas de produire un pavé de chiffres, de mêler enquête et compilation et d'enfoncer des portes dont quelques-unes sont largement ouvertes — par exemple, le poids des pays occidentaux sur leurs anciennes colonies, et plus généralement sur l'ensemble des pays en développement (la stérilisation des femmes indiennes, etc.). « A Cuba, par exemple, dit-elle, j'ai vu ces gens condamnés par l'Occident, ces gens qui, bien que pauvres, ont réussi à combattre la faim, l'ignorance, qui ont fait disparaître la prostitution. Evidemment, moi, je ne serais pas capable de vivre là-bas. »

Germaine Greer semble surtout avoir soudain oublié ce qui a fondé les luttes des femmes depuis bien avant les années 70 et l'époque du féminisme triomphant : la volonté de pouvoir choisir

leur vie, la nécessité de devenir majeures, autonomes. Si, désormais, les femmes — et pas seulement les Occidentales — peuvent tenter d'inventer leur destin au lieu de le subir, elles sont assez fortes pour ne pas se plier à une mode intellectuelle, fit-elle rétro, pour ne pas se laisser séduire par cette forme subtile d'antoflagellation que pratique Germaine Greer, plus encore dans son discours sur sa propre vie que dans son livre.

Si Germaine Greer a été flouée, elle peut certes en porter témoignage, personnellement.

Mais ce n'était peut-être pas la peine d'écrire un énorme anti-Deuxième Sexe pour expliquer aux femmes de quoi elles doivent, toutes affaires cessantes, se repentir.

JOSYANE SAVIGNEAU.

\* SEXE ET DESTINÉE, de Germaine Greer, Grasset, 450 p., 120 F.

(1) Sex and Destiny, chez Secker and Warburg.  
(2) La Femme eunuque. Collection « Réponses », Robert Laffont, 1971.

A l'amour comme à la guerre

TANT du côté des magazines — féminins ou non — que du côté des psychologues, sociologues, anthropologues et autres savants analystes des relations entre êtres humains, on va répétant à loisir et non sans satisfaction que, après quelques années difficiles, celles des luttes féministes, tout va au mieux désormais entre gens de sens différent. D'ailleurs, c'est un peu comme la gauche et la droite, homme et femme sont devenus des catégories de pensée un peu ringardes, très usées.

Une jeune sociologue, Irène Pennachioni, à travers un essai aussi aigu et riche que dérangeant, vient perturber un peu le consensus. Son livre s'intitule La Guerre conjugale. Et c'est tout simplement l'application de la grille de Clausewitz aux comportements amoureux et conjugaux.

Pourquoi cette Cassandra annonce-t-elle la guerre ? C'est que la guerre est le moyen habituellement employé pour rétablir un équilibre entre deux forces — nations ou individus.

Entre hommes et femmes, explique Irène Pennachioni, un pacte s'est établi autrefois, qu'elle nomme judicieusement complémentaire : à chacun ses fonctions, ses attributs, ses territoires, toi la cuisine, moi le garage, toi dedans et moi dehors, etc.

On se marie, on n'était pas obligé d'être amoureux. Quelques décennies de chamboulement ont abouti à un nouveau pacte — dit égalitaire — où l'on ne sait plus très bien ce qu'on échange, et contre quoi. Où l'on craint sans cesse d'être volé ou trahi, et la pierre d'angle est devenue l'amour.

Avec un humour et une efficacité redoublés, Irène Pennachioni retracé alors le parcours de ce combat du nouveau désordre conjugal. Elle part du coup de foudre, démontre avec une immense tendresse, à la Jules Renard, qu'à cette seconde débute l'accumulation des preuves et des armes contre l'autre. Elle raconte de manière désopilante comment, dans les nouveaux couples, chacun étant tout occupé à défendre son autonomie, son temps d'épanouissement propre et son jogging du dimanche, on arrive en un temps record à un climat de tension auquel les conjugués (anciens) ne parviennent qu'après des années de guerre d'usure.

Irène Pennachioni est plus qu'une théoricienne : c'est une observatrice. Parce qu'elle se méfie des grandes idées et des proclamations clouantes, elle étudie le rôle des amis dans les querelles conjugales, ce qui se passe dans les voitures qui ramènent les couples après dîner ou le fonctionnement des menus comme mode de communication familiale.

On le voit, la Guerre conjugale est tout sauf un livre belliqueux. C'est le plus tolérant des pamphlets, un livre plein d'affection pour le genre humain, tout bête confondu. Qui incite les belliqueux que nous sommes tous plus ou moins à fraterniser dans l'humour, qui est le début du respect mutuel.

GENEVÈVE BRISAC.  
\* LA GUERRE CONJUGALE, d'Irène Pennachioni, Mazarine, 210 p., 79 F.

RELIGION

Le curé d'Ars : un modèle de prêtre

DEUX CENTS ANS après, la figure du curé d'Ars frappe encore les imaginations. Une fleuraison d'ouvrages sur Jean-Baptiste Marie Vianney lui-même et l'histoire du prêtre français accompagne le bicentenaire de sa naissance.

Professeur à l'Institut catholique de Toulouse, le Père André Duplex insiste sur la modernité de ce saint et l'actualité d'un message qui appartient à la grande tradition spirituelle de notre pays. (Comme insiste l'Amour, d'André Duplex, Nouvelle Cité, 280 p., 97 F.)

Textes du saint à l'appui, le Père Bernard Bro évoque le modèle du curé et confidant de l'essentiel : Jean-Marie Vianney est celui qui console, celui qui entend le plus proche, qui rend vie aux notes les plus secrètes qui nous habitent tous, parce qu'il était lui-même possédé d'une tendresse : celle de Dieu pour l'humanité. (Curé d'Ars, de Bertrand Bro, Cerf, 135 p., 50 F.)

Spécialiste de l'histoire sociale et religieuse du dix-

neuvième siècle, Pierre Pierrard fait revivre la figure du prêtre français au siècle dernier. Jamais le clergé n'avait été aussi nombreux. A travers la vie quotidienne du clergé, on assiste à l'affrontement d'une chrétienté vieillissante avec les grandes mutations idéologiques, économiques, sociales et religieuses. (La vie quotidienne du prêtre français au XIX<sup>e</sup> siècle 1801-1905, de Pierre Pierrard, Hachette, 490 p., 109 F.)

A plus gros titre, mais avec le même souci de clarté pédagogique, Pierre Pierrard retracé également l'histoire de nos prêtres du Concile de Trente à aujourd'hui. (Le Prêtre français, de Pierre Pierrard, Desclee, Bibliothèque d'histoire du christianisme, 188 p., 89 F.)

Les polémiques sur la soutane sont retombées. A travers l'histoire de son costume, l'image du clerc a beaucoup changé dans l'histoire. Le Père Louis Trichet revient sur la révolution vestimentaire accomplie par le Concile. (Le Costume du clergé, de Louis Trichet, Cerf, 245 p., 90 F.)

Boudard et « la Fermeture »

(Suite de la page 9.)

Le livre de Boudard appelle deux observations. Voici la première : il est délicieux parce qu'il se permet, au hasard de la plume, toutes les grâces de la hilaration. Un exemple. Ayant découvert que Marthe Richard s'appelait en réalité Rieher, l'auteur prend son air et nous entraîne : « Rieher est devenu Richard... ça sonnait mieux, et on peut se demander si Marthe eût fait une aussi belle carrière en gardant le nom de son premier époux. Un peu comme si Hitler s'était appelé Schickelgruber, du nom de son papa Alois le douanier, ou si Staline avait conservé pour sa vie publique son patronyme Vissarionovitch Djougatchvili. Ça tient un peu de la magie... Landru a moins tué de monde que Petiot mais son nom reste mieux gravé dans les mémoires. » Passons à la deuxième observation : notre écrivain, enivré par la nostalgie, nous propose du bordel une image enchanteresse qui n'est pas tout à fait inexacte, mais dont la bienveillance est excessive. Le bordel avait son charme, mais à certains moments ce charme était horrible.

Bourgeois et truands

Alphonse Boudard a traité en maître d'un grand sujet. Le basard ne veut pas seulement que j'associe la fumée et la pute (j'aurais pu poursuivre avec l'alcool et la drogue), il me donne l'occasion de relire parce qu'il a été réédité ce moi-ci Bubu de Montparnasse de Charles-Louis Philippe (1), qui raconte, sous les auspices de la syphilis, les amours d'un jeune homme convenable et d'une mignonne prostituée. Encore par basard, Auguste Anglès (2) nous envoie d'outre-tombe une belle étude qui concerne la naissance de la NRF, en nous montrant que Philippe était sans doute plus préoccupé par la connaissance du milieu littéraire que par celle du « milieu ».

Au contraire, Alphonse Boudard sait de quoi il traite. Le sujet lui plaît et anime sa verve, son érudition, ses souvenirs. Ayant beaucoup vécu, il a beaucoup vu. Des ultimes bordels qu'il fréquentait, aux bordels de la rue de Valenciennes, et ce qu'il a connu lui permet de remonter dans le temps, de vivifier sa documentation, de nous rendre le passé présent. Qu'en ressort-il, sinon que l'histoire de la prostitution est liée à celle des structures sociales, à celle de la bourgeoisie comme à celle de la truanerie et qu'elle intéresse également deux professions liées par l'étymologie, celle du policier et celle du politicien. L'histoire des perversions s'entend à cet ensemble, mais peut-être reprocherai-je à l'auteur de l'avoir traité sur un ton où le railleur se proposait si facilement qu'il eût été préférable de l'éviter.

Certes, avec Barthoutou, Léon Daudet avait donné à Boudard le mauvais exemple, mais il convenait de ne pas oublier que, quand il écrivait le Voyage de Shakespeare, le même Daudet trouvait pour évoquer l'érotisme des accents plus graves.

Mais pourquoi chercherai-je des crosses à Boudard ? Il écrit comme il aime, et l'un des délices de son livre, on le savoure précisément dans la liberté avec laquelle il se laisse entraîner par toutes les pentes qui le tentent. J'ai donné en exemple le passage où, pour un écrivain qui connaît le sens des sons, Marthe Richard restant Rieher, les bordels seraient toujours ouverts. Cette licence nous aurait privé d'un bien bon livre.

JACQUES LAURENT.  
\* LA FERMETURE, d'Alphonse Boudard, Laffont, 348 p., 92 F.

(1) Bubu de Montparnasse, de Charles-Louis Philippe, « Les Cahiers rouges », Grasset.

(2) Auguste Anglès : André Gide et le Premier Groupe de la NRF, Gallimard.

Handwritten note in a box: حكايا من الاجل

Vertical text on the right edge of the page, partially cut off.



# Demain, les androgynes ?

Un essai explosif d'Elisabeth Badinter : les hommes et les femmes, dit-elle, vont se ressembler de plus en plus.

Ce livre va déplaire à beaucoup et en choquera encore davantage. On va développer des stratagèmes pour combattre ce qu'il énonce : le traité par le mépris, affirmer que son auteur, qui n'est ni anthropologue, ni biologiste, ni historienne, mais « seulement » philosophe, n'a aucun titre à avancer pour justifier son discours, et qu'il ne s'agit, en fin de compte, que de la révérence d'un songe-croûte qui s'est laissé entraîner par son imagination - à moins que ce ne soit par son goût de la provocation.

Et c'est vrai qu'Elisabeth Badinter est une provocatrice, vrai également qu'elle est récidiviste et que les critiques portées contre *L'un est l'autre* risquent de ressembler comme des seurs à celles qui avaient accueilli, il y a quelques années, *L'Amour en plus*. Elisabeth Badinter avait renoué la tabou de l'universalité et de l'éternité de l'amour masculin ; elle s'attaque cette fois à une « domnie naturelle » encore plus évidente : la complémentarité des rôles et des fonctions entre les hommes et les femmes. La grande révolution est en train de s'accomplir, annonce-t-elle, la distinction millénaire entre les sexes s'abolit sous nos yeux, et nous entrons dans l'ère de l'androgynat, de la ressemblance sexuelle. Hier, l'un dominait l'autre ; aujourd'hui, l'un et l'autre cherchent à tâtonner

les sexes et de pouvoirs partagés, sinon égaux, entre les hommes et les femmes, le patriarcat absolu, montre Elisabeth Badinter, s'est imposé dans toutes les grandes civilisations, à la fois modèle social, affectif, intellectuel et métaphysique, la famille patriarcale ne faisant que reproduire la hiérarchie divine du Dieu-Père. Ce modèle oppressif, accepté de tous, a fonctionné sans heurts - sinon sans injustice et sans douleur - jusqu'à ce que la Révolution française, en liquidant la société civile, lui ôte sa légitimité spirituelle.

revendiquer dès lors qu'il est dépourvu de ses pouvoirs ? Peut-on le définir autrement que de manière négative comme celui qui ne produit pas d'enfant ? C'est en essayant d'imaginer, à partir des pistes que fournissent les comportements présents, quelle société peut s'élever sur les ruines du patriarcat qu'Elisabeth Badinter voit se dessiner les contours de la cité androgyne - et que, diront certains, elle pousse un peu loin le bouchon.

### Reproduction et passion amoureuse

Mais là encore, et même si l'on a l'impression de se mouvoir dans un ouvrage de science-fiction, son argumentation demeure irréprochable. Personne ne nie plus aujourd'hui qu'il n'existe ni physiquement ni psychiquement de coupure nette entre les sexes, et bien des comportements actuels dans les sociétés occidentales - « virilisation » des femmes, « féminisation » des hommes - pourraient bien annoncer la grande mutation qu'entrevoit Elisabeth Badinter.

Restent deux questions, considérables, qui devraient alimenter le débat que ne va pas manquer de susciter cet essai explosif. D'abord, celui de la reproduction et du rôle irremplaçable qu'y jouent les femmes. Des biologistes affirment aujourd'hui que « la grossesse masculine n'est pas seulement un fantasme » et qu'elle peut devenir une réalité. Mais sa mise en application paraît monstrueuse, aux scientifiques, eux-mêmes. Qu'en sera-t-il demain ?

Et puis il y a l'amour, la passion amoureuse qu'Elisabeth Badinter range un peu rapidement dans l'armoire à névrose pour chanter les louanges de l'heureuse tendresse, de la douce harmonie quasi androgyne. « Notre idéal de la maîtrise et de l'épanouissement ne peut s'accommoder longtemps d'un sentiment aussi douloureux », écrit-elle à propos de la passion. Si c'était vrai, l'avenir que nous décrit Elisabeth Badinter ne s'annoncerait seulement pas lourd de révolutions inouïes, il serait également bien tiède et bien triste.

PIERRE LEPAPE.

\* L'UN EST L'AUTRE, d'Elisabeth Badinter, éd. Odile Jacob, 364 p., 99 F.



CAGNAT.

Badinter est une provocatrice, vrai également qu'elle est récidiviste et que les critiques portées contre *L'un est l'autre* risquent de ressembler comme des seurs à celles qui avaient accueilli, il y a quelques années, *L'Amour en plus*. Elisabeth Badinter avait renoué la tabou de l'universalité et de l'éternité de l'amour masculin ; elle s'attaque cette fois à une « domnie naturelle » encore plus évidente : la complémentarité des rôles et des fonctions entre les hommes et les femmes. La grande révolution est en train de s'accomplir, annonce-t-elle, la distinction millénaire entre les sexes s'abolit sous nos yeux, et nous entrons dans l'ère de l'androgynat, de la ressemblance sexuelle. Hier, l'un dominait l'autre ; aujourd'hui, l'un et l'autre cherchent à tâtonner

mière partie, où elle étudie les relations des hommes et des femmes dans les sociétés préhistoriques ou primitives, l'aspect sévère d'une dissertation savante.

### Le modèle oppressif du Dieu-Père

Mais quoi ! Il faut choisir, et sur un tel sujet, on n'aurait pas pardonné à Elisabeth Badinter d'être brillante mais légère. D'autres se chargeront des cavalcades sabre au clair ; ici, on progresse à la manière du fantasme, obstiné, incroyable, efficace. Ce sont toujours les fantasmes qui gagnent les batailles.

Après une longue période de complémentarité des tâches entre

Moins de deux siècles ont suffi pour que l'égalité des sexes soit reconnue dans toutes les sociétés industrialisées, et les trois piliers de l'antique pouvoir des hommes se sont effondrés : la division sexuelle du travail est abolie et les femmes sont devenues des concurrentes économiques ; avec le droit à la contraception et à l'avortement, elles ont récupéré pour elles seules le contrôle de la reproduction ; enfin, maîtresses d'elles-mêmes et de leur existence, elles ne sont plus, par le mariage, un objet d'échange entre les hommes.

Mais, du même coup, c'est l'univers des hommes tout entier qui vacille, c'est-à-dire l'équilibre même de la vie sociale, des représentations intellectuelles, des relations affectives. Qu'est-ce qu'un homme, quelle identité peut-il

# Les curés en proie à la modernité

Comment la petite paroisse d'Ars, dans l'Ain, vit les mutations du dix-neuvième siècle.

L'AIN, il y a cent cinquante ans. Des foules y accouraient, non pas, comme aujourd'hui, pour le traverser au plus vite, dernière longueur sur la route des stations des Alpes, mais pour envahir la petite paroisse d'Ars. De son curé, Jean-Marie Vianney (1789-1859), star à son corps défendant du clergé du dix-neuvième siècle, Philippe Boutry n'a volontairement pas fait le centre de son livre. Il a préféré nous parler des autres curés de l'Ain, tous les autres, la milice ordinaire de Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Belley, comme l'on disait alors. Curés établis et vicaires impatients de l'être, créateurs réputés et confesseurs obscurs, mystiques et brassards d'affaires, solitaires et sociables, tous assurent le maillage spirituel des « pays de l'Ain », chacun posé en ce qui constitue encore, en 1815, l'échelon élémentaire de la vie sociale : la paroisse.

Mais, devant ces hommes qui ont pour vocation l'enseignement de l'immuable, des « vérités éternelles », le monde change, irrévocablement. Ce sont les transformations matérielles de la Dombes associée, de l'industrie à Oyon-

max, grosse d'agitation et d'Internationale, l'amaigrissement de la tentaculaire agglomération lyonnaise, si proche, et, partout, les rails du chemin de fer. C'est aussi, et peut-être surtout, le changement dans les esprits : le Moyen Âge fluit de disparure ici entre 1815 et 1860. En trois générations, le catholicisme rural passe du statut de fait de mentalité, allant de soi et imprégnant toutes les choses et tous les gestes, à celui de simple fait d'opinion, strictement localisé dans la vie sociale, douloureusement affronté à l'opinion contraire - l'anticléricalisme - qui surgit à partir de 1860, en attendant l'indifférence d'aujourd'hui.

### Ces Michelet de chef-lieu de canton

La modernité n'a pourtant pas été refusée en bloc par les curés de l'Ain, comme en témoigne la modernisation massive, ici comme ailleurs, du parc architectural d'églises, dans le goût néo-classique. Ce sont des églises modernes, Boutry y insiste : claires, fonctionnelles, sans

recoins ni chapelles latérales propres aux dévotions hétérodoxes. Dans ces églises, plus exactement dans les confessionnaux, s'opère une « révolution copernicienne », l'introduction d'une nouvelle morale, plus accommodante que le vieux rigorisme gallican.

Il existe bien d'autres signes de cette dynamique cléricalle qui entend bâtir une nouvelle chrétienté, par-delà la rupture de la Révolution : le culte marital omniprésent - qui tend à occulter les vieilles et parfois suspectes dévotions, - les nouvelles reliques procurées par l'archéologie romaine, preuve d'éternelle jeunesse du christianisme. Mais rien n'y fait : les églises neuves ne se remplissent plus (d'hommes s'entend) que pour les points d'ancrage des saisons de l'existence, baptême, mariage, sépulture.

Philippe Boutry renouvelle le genre bien français de la monographie locale, l'irremplaçable feuille d'archives qui mêle le lecteur à ces curés de l'Ain, ces paysans de la Dombes fangeuse, ces « fruitiers » du Haut-Jura, ces notables de tout acabit, ces Michelet de chef-lieu de canton, enserés dans le réseau des clans

et de la politique villageoise. On retiendra en particulier l'intime compréhension, le sympathisme de l'auteur pour ces prêtres dont l'attitude face à la montée de l'anticléricalisme et de l'échec pastoral se partage, « selon les situations et les tempéraments, entre la réplique agressive et la constitution d'un parti de la cure actif et combatif, l'impuissance amère ou désespérée et l'abstention hautaine ou serene ».

L'Ain n'est certes pas toute la France, et la « mentalité » catholique totalisante, ces paroisses qui marchent - et votent - comme un seul homme, a encore en 1880 de beaux jours devant elle, par exemple en Bretagne et dans le Rouergue. Mais le pays du curé d'Ars, s'il a produit la figure emblématique proposée par Pie XI en 1929 à tous les curés de l'univers, doit bien représenter la forme moyenne, la plus ordinaire, de l'évolution religieuse en France au dix-neuvième siècle.

MICHEL LAGRÉE.

\* PRÊTRES ET PAROISSES AU PAYS DU CURÉ D'ARS, de Philippe Boutry, Ed. du Cerf, 706 p., 198 F.

## ● AU FIL DES LECTURES

### Des aphorismes toutes les heures

Au menu, des aphorismes de Roger Judrin. Trop, peut-être. On imagine que cet auteur fait des maximes en se levant, en se couchant, en se promenant. Le soir, entre amis, il doit s'absenter de temps à autre pour noter quelques phrases. Mais on se promène agréablement parmi les pensées de cet homme. On y trouve toujours sa nourriture, et de quoi méditer. « Une heure vient, dit-il, marquée par la douleur et le débatement. C'est l'heure de la vie fait profiter la mort. » C'est tellement juste ! J'ai connu des hommes qui voulaient disparaître pour ne pas démentir l'enthousiasme qu'ils avaient eu devant l'existence.

Selon Judrin, « Rome est aussi le rendez-vous des chemins qui n'y mènent pas ». Cela vaut pour toutes les villes, et devrait inspirer les touristes qui désirent apprendre à voyager. « La tristesse du sourire, dit-il encore, est la plus grande tristesse. » Comment ne pas le savoir ? Mais il fallait que Roger Judrin l'écrive. Il y a des sourires déchirants, car ils viennent de soi loin...

### Jean Grenier en Italie

Chez le même éditeur (Calligrammes), le *Premier voyage en Italie* de Jean Grenier. Ce texte était resté inédit. Quand il fit ce voyage, en 1921, l'auteur des *Essais* avait vingt-trois ans. Il raconte ses étonnements devant les paysages de la Toscane, et devant Stienne en particulier. On y rencontre « beaucoup de jolies jeunes filles, couleur « terre de Sienne », aux yeux superbes d'enfant gâté et sageur ». « Je voudrais vivre dans cette ville », confie Jean Grenier. « Quel romanque ne doit-elle pas avoir la nuit ! » Le style de ces notes n'est pas encore affirmé. Jean Grenier n'a pas encore atteint cette « aphasie heureuse » que Roger Judrin compare aux « divines malheurs de Benjamin Constant ». Toutefois, on y sent l'homme de goût et de culture. C'est un plaisir de partager ses étonnements.

### Les bonheurs d'Henri de Régnier

Sur les traces d'Henri de Régnier, nous serons toujours en Italie, mais nous ne boijerons pas de Venise. Le poète fit neuf séjours au bord de la lagune, de 1889 à 1924. Il en tira le *Vie vénitienne*, qui parut en 1928, et que le Marquis de France rédigea, avec une préface de Dominique Fernandez. Le « style fleur » de Régnier déplaçait fort à Paul Léautaud, mais celui-ci n'avait guère le sens de l'équité. On ne trouve pas que des préciosités dans cette peinture de Venise et de ses habitants. Dominique Fernandez relève des bonheurs d'écriture, comme cette évocation des gondoliers, « scribes des eaux » qui « traient « les lettres d'un alphabet mystique ». Henri de Régnier emploie souvent les mots qu'il fait : « La nuit, dit-il, les façades de carreaux pâles se défont, on croissant presque douloureusement. » La trouvaille, c'est le presque...

### Le pardon et la vengeance

Voici, dans la collection « Bouquins », les œuvres complètes de Paul-Jean Toulet. Décidément, celui-ci fait un beau retour, en 1986. De la poésie, des romans, des nouvelles, mais aussi des aphorismes. « Le pardon, écrit Toulet, n'est peut-être que la forme la plus raffinée de la vengeance. » Ou bien : « Si un peuple a les seuls gouvernements qu'il mérite, quand méritent-ils de ne pas être abolis ? » Paul-Jean Toulet mettait de l'esprit dans tout ce qu'il abordait. Même l'admiration, qu'il exprime à son ami Henri de Régnier, dans les lettres qu'il lui envoie, se colore d'un soupçon de moquerie.

### La géographie de Valéry Larbaud

Avec Valéry Larbaud, nous continuons de voyager, mais cette fois, ce n'est pas l'Italie que traverse l'écrivain ; c'est le paysage de sa propre existence. L'auteur de *Formidables Merveilles* retrace son « itinéraire », de 1881, l'année de sa naissance, à 1926. Ce texte n'avait jamais été publié, pour des raisons obscures. Il s'agit moins d'une autobiographie que d'un résumé de sa vie. Valéry Larbaud fait l'éventail de ses « résidences » successives, et de ses nombreux « déplacements ». Voilà donc sa géographie intime... Il établit, ainsi, la chronologie de ses « travaux littéraires » : ceux-ci, dit-il, l'ont occupé, plus l'âge de quatorze ans. « Tout ce que je voyais, tout ce qui m'arrivait, s'y rapportait. » Il ajoute que « le bonheur de chaque ouvrage comprend toute la vie antérieure ». Voracité de la littérature...

### Une promenade dans la campagne

Les éditions Unes proposent le *Marche*, un récit posthume de Pierre-Albert Jourdan. Mort le 13 septembre 1981, cet écrivain subtil, émouvant, profond, mériterait une audience moins restreinte. Avec lui, nous faisons une promenade dans la campagne. Écoutez comme il sait parler du petit rostin : « L'aube, toujours cachée au-delà des pléiades de lassitude, au-delà de l'arrivée, traîne sa robe de chambre sous les tentures faisant rouler son corceau parmi les rues vides et les champs, fardée de rose et ce grand châtea jaunissant sur les épaules, l'aube surgit. »

L'usage de la métaphore est souvent périlleux, mais Pierre-Albert Jourdan apprivoise les dangers : ils deviennent ses complices.

### Les mots de la guerre

A propos de la métaphore, il faut lire l'étude des professeurs américains Georges Lakoff et Mark Johnson. Ils montrent que cette figure de style n'est pas seulement l'affaire de la poésie, mais qu'elle envahit le langage de la vie quotidienne. C'est ainsi que nous employons des « termes de guerre » pour évoquer nos discussions. Nous parlons d'arguments « défensibles », et nous félicitons les gens qui font moucher à tous les mots... Cela, sans doute, en dit long sur nos moeurs.

FRANÇOIS BOTT.

\* MOTS HABITÉS, de Roger Judrin, Calligrammes (18, rue Elze-Frères, 29000 Quimper), 156 pages.

\* PREMIER VOYAGE EN ITALIE, de Jean Grenier, Calligrammes, 78 pages. Signalez aussi deux rééditions récentes de Jean Grenier : *Abeilles et chloé* (Calligrammes, 1980), *Mémoires inédites de X.* (Bata Mouton, 1985).

\* LA VIE VÉNITIENNE, d'Henri de Régnier, préface de Dominique Fernandez, Marquis de France, 254 pages, 120 F.

\* ŒUVRES COMPLÈTES de Paul-Jean Toulet, préface et notes de Bernard Delvalle, collection « Bouquins », Laffont, 1534 pages, 120 F. Sous la tête *Œuvres complètes*, 70/16 reprend notamment les *Notes de Régier* de P.-J. Toulet, introduction d'Elisabeth Jaba, 256 pages.

\* MON ITINÉRAIRE, de Valéry Larbaud, présentation de Marc Koyler, éditions des Cahiers (6, rue des Cahiers, 75020 Paris), 62 pages.

\* LA MARCHÉ, de Pierre-Albert Jourdan, éditions Unes (17, rue Arago-Trudon, 93490 La Mure), 52 pages, 60 F.

\* LES MÉTAPHORES DANS LA VIE QUOTIDIENNE, de Georges Lakoff et Mark Johnson, trad. de Françoise Bot, Michel Deleury avec la collaboration de J.-J. Lacourte, éd. de Minuit, collection « Propositions », dirigée par François Recanat, 254 pages, 140 F.

سكوا من الأصل



# Cannes 86

صكنا من الاجل

## OUVERTURE

### Alexandre Trauner le baladin

A près de quatre-vingt ans, le décorateur Alexandre Trauner est encore sur la brèche. Il a travaillé avec René Clair, Marcel Carné, Orson Welles, Billy Wilder. Trois expositions lui sont consacrées.

**A**LXANDRE TRAUNER est partout : à la chapelle de l'École des Beaux-Arts, quai Malaquais, où l'on expose deux cents tableaux ou maquettes ayant servi à la préparation de quelque cinquante films, tournés en France, au Maroc, aux États-Unis, au cours d'une carrière d'un demi-siècle. A la Cinémathèque de Chaillot, où ces mêmes films sont projetés jusqu'à la fin juin. A Cannes où, pour la première fois, après de nombreuses hésitations, il a accepté d'être juré.

Le personnage, court, nerveux, au regard malicieux, semble l'incarnation du mouvement perpétuel. A soixante-dix-neuf ans, il n'arrête pas de travailler. Il a conçu tout récemment des décors pour deux jeunes cinéastes débutants, critiqués, mais à l'ambiance suggestive : Luc Besson (*Subway*) et Arthur Joffé (*Harlem*).

Trauner est entré en cinéma en même temps que celui-ci commençait à parler et fut l'assistant de Lazzare Meerson pour *Sous les toits de Paris*, le *Million*, *A nous la liberté*, *Quatorze juillet* : les grands René Clair. Il est ensuite associé aux trois plus beaux films parisiens de Jacques Feyder, le *Grand Jeu*, *Pension Mimosas* et surtout *La Kermesse héroïque* (1935). (Également, il est scénariste sur quatre Carné, les plus célèbres : *Drôle de drame*, *Quai des brumes*, *Hôtel du Nord* et *Le jour se lève*. Mais sa référence reste son ami Jacques Prévert : *Mon frère*, « il m'a couvert pendant la guerre ». Ils collaborèrent étroitement dans *Les Visiteurs du soir*, *Les Enfants du paradis* : « Les Enfants avait été produit par André Paulvé avec les Italiens De Scialoja. Heureusement, au moment de leur départ, ils n'ont pas emporté le négatif. Le film a été repris par Pathé ». Avec le recul, cette dizaine d'années qui s'échelonnent de 1937 (*Drôle de drame*) à 1946 (*Les Portes de la nuit*, dernière œuvre signée conjointement par Carné et Prévert) marque en même temps une date dans l'histoire de notre cinéma et l'apogée du tournage en studio.

#### Palme d'or avec Othello

Après l'échec d'un projet très ambitieux (*Hécate*, avec les frères Prévert), Alexandre Trauner fait la connaissance, par l'intermédiaire d'Alexandre Korda, hongrois d'origine comme lui, d'Orson Welles. « Orson aurait joué et mis en scène *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand. Le sujet me fascinait. Je voulais situer l'action près d'un marché comme aujourd'hui la place Maubert. Les marchés avaient une importance énorme à l'époque comme lieux de rencontre. La Seine était le grand moyen de communication. Les cadets avaient un peu ressemblé à nos contemporains de Saint-Germain-les-Bains ».

(Publicité)  
**AMORCES à CANNES**  
Florence Bory, hôtel Touring  
11, rue Hoche - Tél. : 93-39-34-40  
Richard Mignien, Palais Rouzeau  
rue Rouzeau - Tél. : 93-94-00-59  
Michel Mavrou, Palais Rouzeau  
rue Rouzeau - Tél. : 93-94-00-59

théâtre international de langue française  
COLANDRE L'ARBRE AUX MASQUES VELLÉE CRIC-CRAC KASELEZO  
REUNION 7 AU 10 MAI GUADELOUPE 9-10-11 MAI MARTINIQUE 10-11-12 MAI HAÏTI 14 AU 17 MAI  
Centre Georges Pompidou 42 77 12 33

des Prés. « Le projet tourne court, Welles et Trauner s'acharnaient avec *Othello*, tourné au Maroc de brie et de broc, sans que ce dénuement financier apparaisse une seconde sur l'écran. Le film remporte la Palme d'or du Festival de Cannes en 1952, ex-aequo avec *Deux sous d'espoir*, de Castellani.

Un peu plus tard, c'est l'Amérique, et la rencontre avec Billy Wilder, autre grand ami, autre « frère ». Le meilleur souvenir de leur collaboration reste la *Garçonne* (1960), avec Jack Lemmon. Billy Wilder voulait montrer un tout petit personnage dans une grande ville : « Il pensait au film de *King Vidor*, la *Foule*, que j'ai vu plus tard. Nous avons cherché un grand bureau à New-York, mais il y avait un pilier tous les 4 mètres. Nous avons inventé un bureau plus vaste que tout ce qu'on connaissait ».

Sa Hongrie natale, Budapest (où il fut étudiant aux Beaux-Arts avant de devenir peintre et de s'installer en France), Alexandre Trauner ne les a revus qu'il y a cinq ans : « Ils ont inventé le fascisme avant l'Italie et l'Allemagne, mais ils n'ont pas été jusqu'au bout. Je me rappelle une inscription à l'université : interdit aux juifs et aux chiens... Malgré tout, la Hongrie ce n'est pas un pays, c'est une mentalité ».

« Dans le métier que je fais, le plus important, c'est le rapport humain, l'échange continu. Les étudiants de cinéma doivent être au milieu de la réalité, ne jamais se couper du monde. Je me considère comme un homme heureux, j'ai eu beaucoup de chance. J'ai fait et continue d'exercer un travail que j'adore, même si ma première vocation reste la peinture ».

Propos recueillis par LOUIS MARCORÈLES  
\* En marge de l'exposition de l'École des beaux-arts (jusqu'au 30 juin), avait chez Flammarion Alexandre Trauner, cinquante ans de cinéma. 200 illustrations des principales maquettes du décorateur avec des préfaces de Costa-Gavras et Bertrand Tavernier, 68 pages, 139 F.

(Suite de la première page.)  
Cela plus les palmiers, certains jetés tout debout par un féroce hiver 1984-1985 et que la municipalité heureusement remplace à grands frais - 7 millions de francs. Cela plus l'échappée belle sur cette baie magnifique et les îles de Lérins. Cela plus les palaces, ces prodigieuses pâtisseries cannoises, et d'abord cette sumptueuse trilogie Carlton-Majestic-Martinez, sentinelles gardiennes du luxe, avec leur cortège de grilles, de salons, de suites, de chambres.

Voilà, c'est tout. C'est si peu ? C'est tellement ! Le succès a tenu et tiendra précisément à cette caractéristique : si Cannes est un paradis, il est d'abord de poche, faisant du festival une superproduction à Lilliput. Le nouveau palais a pu décaler vaguement les habitudes, redistribuer les faveurs, donner au Majestic ce privilège qui appartenait au Carlton : la plus courte distance possible entre le gîte et le travail, entre le plaisir et le plaisir. Il n'empêche. Le Festival se vit à pied, ou se le pourrait, mais au possible nul est tenu ici. Et c'est là un fameux avantage.

L'unité de lieu, l'unité de temps vécues comme suave contrainte et recette sûre. Les célébrités aiment à se concélebrer en famille. Cannes, coupée du reste de Cannes par la voie couverte de chemin de fer, Cannes isolée d'elle-même par cette entaille trop réelle pour n'avoir point été vaguement imaginée, Cannes, cité gignée, fait du dédoublement de ville. Il faut alors être singulièrement aventureux pour s'aventurer hors les murs de ce studio-festival si confortable avec vue sur la mer et luxe à tous les

### MAITRE CORBEAU

**P**HOTOGRAPHIÉ en 1982 par Alice Springs, Roger Corbeau, soixante-quatorze ans, pose de trois quarts. Adoptant le profil distant de l'acteur, il semble déifier l'appareil de lui faire revenir en mémoire la multitude de vedettes et de stars que son œil, sans volonté documentaire ni souci d'archivage, a fixées en plus de 160 films depuis cinquante ans. Une telle réussite justifie qu'une exposition lui soit consacrée à Cannes (1).

Contrairement à l'idée répandue, Roger Corbeau n'a presque jamais réalisé de « photos de plateau » destinées à servir la vente et la distribution du film, comme le fit exemplairement Horst von Harbow, beau-frère de Fritz Lang, lors du tournage de *Métropolis* en 1925. Et il n'a pas davantage pris des « photos de tournage » qui, sans être destinées à l'exploitation du film, font apparaître la vie des coulisses et l'envers du décor, ainsi que le fit, dans les années 20, James Abbe, surnommé le photographe des célébrités.

Attentif à l'atmosphère singulière qui règne sur un plateau, il s'est servi des ingrédients de la réalisation - le décor, l'éclairage, le maquillage et surtout les costumes - pour mettre à son tour les acteurs en scène et, en tirant des fils invisibles, pour les éclairer à la lumière de son désir au cours du cérémonial joué, feussement naturel, que constitue par essence un portrait.

Dans la présentation d'un album qui lui est consacré, précisément sous-titré *Portraits du cinéma* (\*), Michèle Morgan a excellemment rapporté comment s'y prend le photographe pour extraire les acteurs de « derrière la caméra » et les porter sur la devant d'une scène constituée pour lui seul : « Il était dans l'ombre l'instant propice qui lui permettait de reculer à la fin de chaque plan la merveilleuse seconde » au milieu du désordre qui succède inévitablement au bel ordonnancement de la scène enfin mise en boîte.

Dans cette prestigieuse galerie de célébrités où se conjuguèrent le profil glabre et assassin de von Stroheim, la sourire enjôleur d'Yvonne Printemps, la gravité insoupçonnée de Fernandel et de Bourvil, il serait vain de vouloir démêler le vrai du faux. Attenant la distance et la proximité concrète où son regard étroit, Roger Corbeau ajoute un message sur un autre, réinvente une intrigue ou décide un contre-emploi : qui d'autre que lui aurait cooer intégré en 1956 Mylène Demongeot, posant devant un ciel tourmenté, en héroïne de *Téchnique* ?

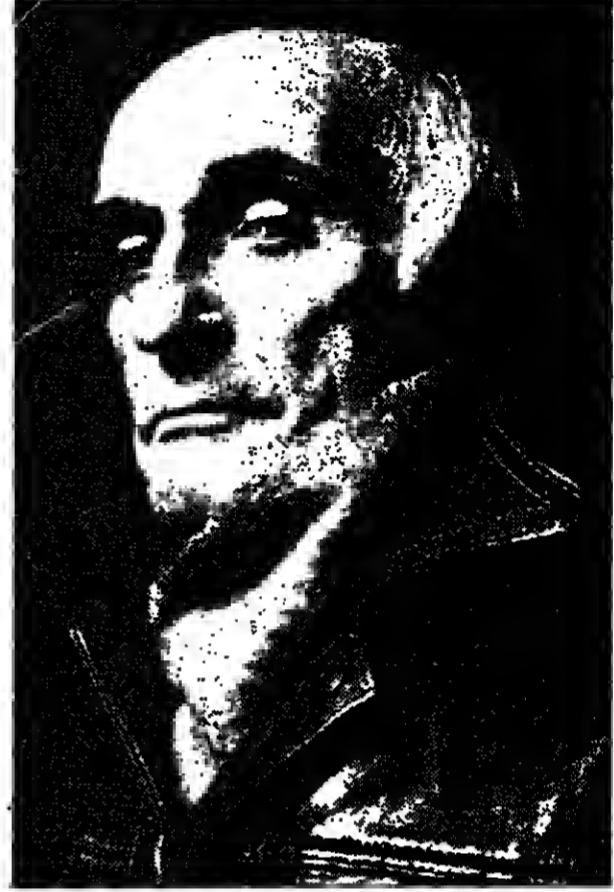
Sans Roger Corbeau, le cinéma aurait oublié une partie de son visage. Il est bon qu'après cinquante ans de carrière, du Roman d'un jeune homme pauvre (Abel Gance, 1935), au Procès d'Orson Welles (1962), il se souvienne d'un créateur qui a accompli une œuvre personnelle, parfaitement homogène et autonome, à partir de données aussi disparates... que des bouts de films.

PATRICK ROEGERS.

\* Roger Corbeau, *Portraits de cinéma*, textes de Michèle Morgan, Claude Chabrol, Jean-Marais, Ed. du Regard, 1982, 280 F.

(1) Pendant toute la durée du festival, Palais des Congrès, niveau 01.

Roger Corbeau par Alice Springs 26 mars 1982 Paris



Sinout Sigaret



## La ville avec et sans légende

**A partir du 8 mai et pendant 10 jours avec quinze mille festivaliers venus de cent quarante pays Cannes s'offre une vie comme au cinéma.**

étages. Et si l'on imagine volontiers les festivaliers, tentés par quelques excursions nocturnes vers la cité du Suquet et ses festivités ou quelques escapades vers ces propriétés-villas louées à prix d'or ou se millionnent les réceptions, on ne les imagine pas de retour, sans le soulagement, d'enfin, rehausser leurs pantoufles dorées.

L'unité de lieu, l'unité de temps vécues comme suave contrainte et recette sûre. Les célébrités aiment à se concélebrer en famille. Cannes, coupée du reste de Cannes par la voie couverte de chemin de fer, Cannes isolée d'elle-même par cette entaille trop réelle pour n'avoir point été vaguement imaginée, Cannes, cité gignée, fait du dédoublement de ville. Il faut alors être singulièrement aventureux pour s'aventurer hors les murs de ce studio-festival si confortable avec vue sur la mer et luxe à tous les

due Mibél, oncle du tsar, qui, selon la légende cannoise, ne se rendait jamais au golf, pardonn sur les links, sans être accompagné d'une vache qu'il faisait traîner à l'heure du thé, les festivaliers ont en matière de luxe hôtelier de simples gommages d'écoliers. Le vrai luxe cannois, celui qui nourrit la chronique, celui des enrichissements incroyables et de ces comptes contés qu'on vous raconte, les longues soirées de pluie, est ailleurs. Exemple, ce séjour d'une princesse d'Arabie Saoudite au Gray d'Albion, six so-

laines, la plus connue au monde. Elle lui doit aussi d'être l'élément moteur d'une vaste politique du tourisme d'affaires. Les festivals, les congrès sont devenus un élément essentiel de la relance touristique de la ville. Cannes, cette année, espérait, avant que l'« élément Khadafi » n'interfère, cinq cent mille « nuitées-congrès ». Cannes avait même lancé une vaste offensive de charme en direction des États-Unis. Cannes enfin n'a pas craint dans ses messages publicitaires de jouer à fond la carte fes-

laine posée sur la plage comme un énorme pavé ou une insulte au site. Cannes n'a pas fini de le payer. Au sens propre du mot. La municipalité actuelle, selon le mot de M<sup>me</sup> Anne-Marie Dupuy (maire RPR), « ne l'a pas voulu ni dans son architecture ni dans son site, mais le subit durement dans ses conséquences financières ». Les annuités des différents emprunts contractés s'élevaient à plus de 85 millions de francs. Le coût de fonctionnement annuel en est de 60 millions, alors que les recettes propres n'atteignent que 20 millions de francs. Le coût total du bâtiment avec les améliorations apportées, chirurgie esthétique pour béton, est estimé à 600 millions de francs.

On dira que ce n'est pas là le problème des festivaliers. Après une période de rejet, « les gens de cinéma sont des conservateurs créatifs, il y a une différence des professionnels du show business », dit M. Bonnet. Le palais a fini par être accepté. Bon gré, mal gré. Au prix de « protestations positives », de nombreux aménagements pour atténuer ce sentiment d'un « labyrinthe infonctionnel ». Au prix aussi d'une assez prodigieuse série d'opérations d'intendances, la moindre n'étant pas celle des accreditations et de la billetterie confiée à M. Jacques Billant, homme-Proté.

An déjà pourrions, et quelles que soient les réserves et les grognements sur son esthétique, ce palais résume ce qu'est devenu Cannes : avant tout, un rendez-vous de travail et de commerce. Quatorze mille mètres carrés de bureaux et de stands en sous-sol : le marché (budget : 4 millions de francs) ; les salles dans les étages : le Festival (budget : 15 millions de francs). Ils sont privés l'un et l'autre de vue sur la mer, mais en pénitence, condamnés au travail.

Le Festival est ainsi devenu, selon l'expression de Michel Bonnet, « un subtil mélange d'équilibres contradictoires ». Le grand art et le gros commerce dans une cohabitation parfaitement assumée y font en ce domaine merveille. Alors Cannes, cité du cinéma, n'est plus seulement « la ville des titres » ou des Oscars. Elle est devenue aussi une sorte de gigantesque port franc.

PIERRE GEORGES.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AMÉRIQUE, Escalier d'or (45-23-15-50), 20 h 30. DAUPHIN, FILS DE HENRI IV, Paris Rond-Point (42-96-70-80), 18 h 30. VIE ET MORT DE PASQUIN, Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30. LES ÎLES, Centre Georges Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30. LA PANTHÈRE REPENTINE, Poitiers (42-66-44-16), 21 h. DESSINÉ IL VA SANS DIBRE, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : soirée de l'École de danse. COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Le chapeau de paille d'Italie. CHAILLOT (47-27-42-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Électre ; Théâtre de la Ville : 20 h 30 : Adolphe ; 21 h : L'Épave. ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de santé. PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Les Baugements de Calisto ; 21 h 30 : Pénélope, de Y. Rissac. TEP (43-64-80-80), 19 h : Portrait de femme. BRAUBOURG (42-97-12-33), Dédicace : 18 h 30 : Visions et l'Épave ; 20 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 21 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 22 h 30 : Les Femmes de l'Épave. THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS ; Grand voix de Bolchoï. THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (40-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily. ARCANÈ (43-38-19-70), 20 h 30 : Mias Toulousaine. ARTISTICO-ATHÉVAIN (43-79-06-18), 20 h 30 : La Dupes. ATELIER (46-06-49-34), 21 h : Hot. BOURVIL (42-73-47-64), 20 h : Pas d'écume sur elle ; 21 h 30 : Y'a-t-il un secret... ? CAFE DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Riffon dans les labours ; 22 h : La Mort de M. Nimes. CARREFOU DE LA DIFFÉRENCE (43-73-00-15), 20 h 45 : Entre le rêve et l'illusion. CARROUCHEMENT, Théâtre de la Ville (43-74-24-08), 18 h 30 : Histoire terrible mais véritable de N. Schrenck, roi de Cambodge (2 parties) ; Égale de Bois (40-03-37-74), 20 h 15 : Parodie sur le comédien. CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88), 21 h : La République. COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Les Femmes de l'Épave. COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'Age de passer son enfance. COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte. COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Charly. CRYPTÉ SAINT-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phérix. DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au théâtre, elle me cost ! DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : Les Voisins. DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Scandales cruels ; 22 h : L'Homme de paille. DÉJAZET (42-26-47-47), 21 h : L'Avion dans la tête. EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat. EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : La Répétition. ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Amélie. ESPACE GAITÉ (42-73-95-94), 20 h 30 : La Stratégie des papillons. ESPACE KIRON (42-73-50-25), 21 h : Les Fantaisies. ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europe en la tentation d'Antonio. FONTALÈNE (48-74-74-40), 21 h : Femmes. GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : Fanny. GUCHET-MONTMARNASSE (43-27-86-11), 19 h 45 : Tant que vivrai ; 21 h : Guston H. LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles Canailles. MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love. MARGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six. NOUVEAUTES (47-70-52-76), 20 h 30 : La Berlin. OUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelle Régine. PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 18 h 30 : Et Juliette ; 20 h 30 : Speedy Banana ; 22 h 30 : Rufus (300 dors). PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, où suis-je. PLAISANCE (42-30-00-06), 20 h 30 : Opéra-pharmacie. POTINÈRE (43-61-42-53), 21 h : La Panthère repentine. SAINT-GEORGES (48-78-62-47), 20 h 45 : Faisons un rêve. SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'été. STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-10), 21 h : Le Confort intellectuel. TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Réveries. THÉÂTRE D'ÉDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : Les Bâtes-cadres ; 22 h : Nous on fait ça on nous dit de faire. THÉÂTRE DU FORUM (43-66-67-83), 21 h : Ben Donak.

Le Monde Informations Spectacles

42-81-26-20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés) Réservez et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 8 mai

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AMÉRIQUE, Escalier d'or (45-23-15-50), 20 h 30. DAUPHIN, FILS DE HENRI IV, Paris Rond-Point (42-96-70-80), 18 h 30. VIE ET MORT DE PASQUIN, Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30. LES ÎLES, Centre Georges Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30. LA PANTHÈRE REPENTINE, Poitiers (42-66-44-16), 21 h. DESSINÉ IL VA SANS DIBRE, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : soirée de l'École de danse. COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Le chapeau de paille d'Italie. CHAILLOT (47-27-42-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Électre ; Théâtre de la Ville : 20 h 30 : Adolphe ; 21 h : L'Épave. ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de santé. PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Les Baugements de Calisto ; 21 h 30 : Pénélope, de Y. Rissac. TEP (43-64-80-80), 19 h : Portrait de femme. BRAUBOURG (42-97-12-33), Dédicace : 18 h 30 : Visions et l'Épave ; 20 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 21 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 22 h 30 : Les Femmes de l'Épave. THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS ; Grand voix de Bolchoï. THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (40-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily. ARCANÈ (43-38-19-70), 20 h 30 : Mias Toulousaine. ARTISTICO-ATHÉVAIN (43-79-06-18), 20 h 30 : La Dupes. ATELIER (46-06-49-34), 21 h : Hot. BOURVIL (42-73-47-64), 20 h : Pas d'écume sur elle ; 21 h 30 : Y'a-t-il un secret... ? CAFE DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Riffon dans les labours ; 22 h : La Mort de M. Nimes. CARREFOU DE LA DIFFÉRENCE (43-73-00-15), 20 h 45 : Entre le rêve et l'illusion. CARROUCHEMENT, Théâtre de la Ville (43-74-24-08), 18 h 30 : Histoire terrible mais véritable de N. Schrenck, roi de Cambodge (2 parties) ; Égale de Bois (40-03-37-74), 20 h 15 : Parodie sur le comédien. CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88), 21 h : La République. COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Les Femmes de l'Épave. COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'Age de passer son enfance. COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte. COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Charly. CRYPTÉ SAINT-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phérix. DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au théâtre, elle me cost ! DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : Les Voisins. DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Scandales cruels ; 22 h : L'Homme de paille. DÉJAZET (42-26-47-47), 21 h : L'Avion dans la tête. EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat. EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : La Répétition. ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Amélie. ESPACE GAITÉ (42-73-95-94), 20 h 30 : La Stratégie des papillons. ESPACE KIRON (42-73-50-25), 21 h : Les Fantaisies. ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europe en la tentation d'Antonio. FONTALÈNE (48-74-74-40), 21 h : Femmes. GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : Fanny. GUCHET-MONTMARNASSE (43-27-86-11), 19 h 45 : Tant que vivrai ; 21 h : Guston H. LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles Canailles. MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love. MARGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six. NOUVEAUTES (47-70-52-76), 20 h 30 : La Berlin. OUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelle Régine. PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 18 h 30 : Et Juliette ; 20 h 30 : Speedy Banana ; 22 h 30 : Rufus (300 dors). PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, où suis-je. PLAISANCE (42-30-00-06), 20 h 30 : Opéra-pharmacie. POTINÈRE (43-61-42-53), 21 h : La Panthère repentine. SAINT-GEORGES (48-78-62-47), 20 h 45 : Faisons un rêve. SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'été. STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-10), 21 h : Le Confort intellectuel. TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Réveries. THÉÂTRE D'ÉDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : Les Bâtes-cadres ; 22 h : Nous on fait ça on nous dit de faire. THÉÂTRE DU FORUM (43-66-67-83), 21 h : Ben Donak.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AMÉRIQUE, Escalier d'or (45-23-15-50), 20 h 30. DAUPHIN, FILS DE HENRI IV, Paris Rond-Point (42-96-70-80), 18 h 30. VIE ET MORT DE PASQUIN, Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30. LES ÎLES, Centre Georges Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30. LA PANTHÈRE REPENTINE, Poitiers (42-66-44-16), 21 h. DESSINÉ IL VA SANS DIBRE, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : soirée de l'École de danse. COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Le chapeau de paille d'Italie. CHAILLOT (47-27-42-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Électre ; Théâtre de la Ville : 20 h 30 : Adolphe ; 21 h : L'Épave. ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de santé. PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Les Baugements de Calisto ; 21 h 30 : Pénélope, de Y. Rissac. TEP (43-64-80-80), 19 h : Portrait de femme. BRAUBOURG (42-97-12-33), Dédicace : 18 h 30 : Visions et l'Épave ; 20 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 21 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 22 h 30 : Les Femmes de l'Épave. THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS ; Grand voix de Bolchoï. THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (40-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily. ARCANÈ (43-38-19-70), 20 h 30 : Mias Toulousaine. ARTISTICO-ATHÉVAIN (43-79-06-18), 20 h 30 : La Dupes. ATELIER (46-06-49-34), 21 h : Hot. BOURVIL (42-73-47-64), 20 h : Pas d'écume sur elle ; 21 h 30 : Y'a-t-il un secret... ? CAFE DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Riffon dans les labours ; 22 h : La Mort de M. Nimes. CARREFOU DE LA DIFFÉRENCE (43-73-00-15), 20 h 45 : Entre le rêve et l'illusion. CARROUCHEMENT, Théâtre de la Ville (43-74-24-08), 18 h 30 : Histoire terrible mais véritable de N. Schrenck, roi de Cambodge (2 parties) ; Égale de Bois (40-03-37-74), 20 h 15 : Parodie sur le comédien. CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88), 21 h : La République. COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Les Femmes de l'Épave. COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'Age de passer son enfance. COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte. COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Charly. CRYPTÉ SAINT-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phérix. DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au théâtre, elle me cost ! DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : Les Voisins. DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Scandales cruels ; 22 h : L'Homme de paille. DÉJAZET (42-26-47-47), 21 h : L'Avion dans la tête. EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat. EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : La Répétition. ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Amélie. ESPACE GAITÉ (42-73-95-94), 20 h 30 : La Stratégie des papillons. ESPACE KIRON (42-73-50-25), 21 h : Les Fantaisies. ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europe en la tentation d'Antonio. FONTALÈNE (48-74-74-40), 21 h : Femmes. GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : Fanny. GUCHET-MONTMARNASSE (43-27-86-11), 19 h 45 : Tant que vivrai ; 21 h : Guston H. LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles Canailles. MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love. MARGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six. NOUVEAUTES (47-70-52-76), 20 h 30 : La Berlin. OUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelle Régine. PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 18 h 30 : Et Juliette ; 20 h 30 : Speedy Banana ; 22 h 30 : Rufus (300 dors). PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, où suis-je. PLAISANCE (42-30-00-06), 20 h 30 : Opéra-pharmacie. POTINÈRE (43-61-42-53), 21 h : La Panthère repentine. SAINT-GEORGES (48-78-62-47), 20 h 45 : Faisons un rêve. SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'été. STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-10), 21 h : Le Confort intellectuel. TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Réveries. THÉÂTRE D'ÉDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : Les Bâtes-cadres ; 22 h : Nous on fait ça on nous dit de faire. THÉÂTRE DU FORUM (43-66-67-83), 21 h : Ben Donak.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AMÉRIQUE, Escalier d'or (45-23-15-50), 20 h 30. DAUPHIN, FILS DE HENRI IV, Paris Rond-Point (42-96-70-80), 18 h 30. VIE ET MORT DE PASQUIN, Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30. LES ÎLES, Centre Georges Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30. LA PANTHÈRE REPENTINE, Poitiers (42-66-44-16), 21 h. DESSINÉ IL VA SANS DIBRE, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : soirée de l'École de danse. COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Le chapeau de paille d'Italie. CHAILLOT (47-27-42-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Électre ; Théâtre de la Ville : 20 h 30 : Adolphe ; 21 h : L'Épave. ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de santé. PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Les Baugements de Calisto ; 21 h 30 : Pénélope, de Y. Rissac. TEP (43-64-80-80), 19 h : Portrait de femme. BRAUBOURG (42-97-12-33), Dédicace : 18 h 30 : Visions et l'Épave ; 20 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 21 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 22 h 30 : Les Femmes de l'Épave. THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS ; Grand voix de Bolchoï. THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (40-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily. ARCANÈ (43-38-19-70), 20 h 30 : Mias Toulousaine. ARTISTICO-ATHÉVAIN (43-79-06-18), 20 h 30 : La Dupes. ATELIER (46-06-49-34), 21 h : Hot. BOURVIL (42-73-47-64), 20 h : Pas d'écume sur elle ; 21 h 30 : Y'a-t-il un secret... ? CAFE DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Riffon dans les labours ; 22 h : La Mort de M. Nimes. CARREFOU DE LA DIFFÉRENCE (43-73-00-15), 20 h 45 : Entre le rêve et l'illusion. CARROUCHEMENT, Théâtre de la Ville (43-74-24-08), 18 h 30 : Histoire terrible mais véritable de N. Schrenck, roi de Cambodge (2 parties) ; Égale de Bois (40-03-37-74), 20 h 15 : Parodie sur le comédien. CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88), 21 h : La République. COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Les Femmes de l'Épave. COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'Age de passer son enfance. COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte. COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Charly. CRYPTÉ SAINT-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phérix. DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au théâtre, elle me cost ! DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : Les Voisins. DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Scandales cruels ; 22 h : L'Homme de paille. DÉJAZET (42-26-47-47), 21 h : L'Avion dans la tête. EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat. EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : La Répétition. ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Amélie. ESPACE GAITÉ (42-73-95-94), 20 h 30 : La Stratégie des papillons. ESPACE KIRON (42-73-50-25), 21 h : Les Fantaisies. ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europe en la tentation d'Antonio. FONTALÈNE (48-74-74-40), 21 h : Femmes. GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : Fanny. GUCHET-MONTMARNASSE (43-27-86-11), 19 h 45 : Tant que vivrai ; 21 h : Guston H. LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles Canailles. MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love. MARGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six. NOUVEAUTES (47-70-52-76), 20 h 30 : La Berlin. OUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelle Régine. PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 18 h 30 : Et Juliette ; 20 h 30 : Speedy Banana ; 22 h 30 : Rufus (300 dors). PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, où suis-je. PLAISANCE (42-30-00-06), 20 h 30 : Opéra-pharmacie. POTINÈRE (43-61-42-53), 21 h : La Panthère repentine. SAINT-GEORGES (48-78-62-47), 20 h 45 : Faisons un rêve. SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'été. STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-10), 21 h : Le Confort intellectuel. TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Réveries. THÉÂTRE D'ÉDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : Les Bâtes-cadres ; 22 h : Nous on fait ça on nous dit de faire. THÉÂTRE DU FORUM (43-66-67-83), 21 h : Ben Donak.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AMÉRIQUE, Escalier d'or (45-23-15-50), 20 h 30. DAUPHIN, FILS DE HENRI IV, Paris Rond-Point (42-96-70-80), 18 h 30. VIE ET MORT DE PASQUIN, Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30. LES ÎLES, Centre Georges Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30. LA PANTHÈRE REPENTINE, Poitiers (42-66-44-16), 21 h. DESSINÉ IL VA SANS DIBRE, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : soirée de l'École de danse. COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Le chapeau de paille d'Italie. CHAILLOT (47-27-42-15), Grand Théâtre : 20 h 30 : Électre ; Théâtre de la Ville : 20 h 30 : Adolphe ; 21 h : L'Épave. ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de santé. PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Les Baugements de Calisto ; 21 h 30 : Pénélope, de Y. Rissac. TEP (43-64-80-80), 19 h : Portrait de femme. BRAUBOURG (42-97-12-33), Dédicace : 18 h 30 : Visions et l'Épave ; 20 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 21 h 30 : Les Femmes de l'Épave ; 22 h 30 : Les Femmes de l'Épave. THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS ; Grand voix de Bolchoï. THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (40-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily. ARCANÈ (43-38-19-70), 20 h 30 : Mias Toulousaine. ARTISTICO-ATHÉVAIN (43-79-06-18), 20 h 30 : La Dupes. ATELIER (46-06-49-34), 21 h : Hot. BOURVIL (42-73-47-64), 20 h : Pas d'écume sur elle ; 21 h 30 : Y'a-t-il un secret... ? CAFE DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Riffon dans les labours ; 22 h : La Mort de M. Nimes. CARREFOU DE LA DIFFÉRENCE (43-73-00-15), 20 h 45 : Entre le rêve et l'illusion. CARROUCHEMENT, Théâtre de la Ville (43-74-24-08), 18 h 30 : Histoire terrible mais véritable de N. Schrenck, roi de Cambodge (2 parties) ; Égale de Bois (40-03-37-74), 20 h 15 : Parodie sur le comédien. CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88), 21 h : La République. COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Les Femmes de l'Épave. COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'Age de passer son enfance. COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte. COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Charly. CRYPTÉ SAINT-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phérix. DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au théâtre, elle me cost ! DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : Les Voisins. DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Scandales cruels ; 22 h : L'Homme de paille. DÉJAZET (42-26-47-47), 21 h : L'Avion dans la tête. EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat. EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : La Répétition. ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Amélie. ESPACE GAITÉ (42-73-95-94), 20 h 30 : La Stratégie des papillons. ESPACE KIRON (42-73-50-25), 21 h : Les Fantaisies. ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europe en la tentation d'Antonio. FONTALÈNE (48-74-74-40), 21 h : Femmes. GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : Fanny. GUCHET-MONTMARNASSE (43-27-86-11), 19 h 45 : Tant que vivrai ; 21 h : Guston H. LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles Canailles. MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love. MARGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six. NOUVEAUTES (47-70-52-76), 20 h 30 : La Berlin. OUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelle Régine. PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 18 h 30 : Et Juliette ; 20 h 30 : Speedy Banana ; 22 h 30 : Rufus (300 dors). PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, où suis-je. PLAISANCE (42-30-00-06), 20 h 30 : Opéra-pharmacie. POTINÈRE (43-61-42-53), 21 h : La Panthère repentine. SAINT-GEORGES (48-78-62-47), 20 h 45 : Faisons un rêve. SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'été. STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-10), 21 h : Le Confort intellectuel. TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Réveries. THÉÂTRE D'ÉDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : Les Bâtes-cadres ; 22 h : Nous on fait ça on nous dit de faire. THÉÂTRE DU FORUM (43-66-67-83), 21 h : Ben Donak.

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUBREGE DU PRINTEMPS, film chinois de King Hu (v.o.) ; Dymipic Entrepôt, 14 (45-43-99-41). LA MACHINE A DÉCOUDRE, film français de Jean-Pierre Mocky ; Forum, 14 (42-97-33-74) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-70-32) ; Mérey, 9 (45-62-75-90) ; Maxville, 9 (47-70-72-86) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; UGC Gobelins, 13 (45-90-33-00) ; UGC Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; UGC Gobelins, 13 (45-90-33-00) ; UGC Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; UGC Gobelins, 13 (45-90-33-00



# RADIO-TÉLÉVISION

## A VOIR

### Clochards de Dieu

François d'Assise fit scandale en son temps. Prenant l'Évangile à la lettre, il se dépouilla de tout au profit des pauvres, il se présenta nu devant son père. Troubadour, il prêcha aux oiseaux et chanta la nature. Il rêva d'un ordre de frères mendicants voués à la pauvreté absolue. Idée récupérée, après sa mort, par une institution qui fait rimer « pauvreté » avec « sécurité ». S'il revenait aujourd'hui du côté des gares, à Londres, Paris ou Bruxelles, il découvrirait peut-être des fils spirituels se promenant parmi les vagabonds et les clochards. Il s'agit de trois frères franciscains, Jean-Claude, Michel et Paul. En rupture de monastère, ils vivent avec les sans-abri, dans le dénuement total.

La magazine « Vendredi » d'André Campana, sur FR 3, nous offre, le 9 mai, un étonnant reportage sur eux, réalisé par la télévision belge sous le titre : « Les monastères de la rue ». La caméra suit cette petite communauté errant dans les quartiers touchés, les bouches de métro, les gares. Paul écrit, depuis sa prison où il est détenu pour vagabondage : « Si je suis ici, c'est parce que j'ai choisi de vivre parmi les plus pauvres », tandis que Jean-Claude et Michel continuent de mendier un morceau de pain — jamais de l'argent — de faire les poubelles, de dormir sur des cartons, de se lever à 19h froids dans les lavabos publics.

Evidemment, ils ne sont pas en odeur de sainteté auprès de leurs supérieurs. Leur mode de vie est trop dérangeant, leurs paroles trop libres. « Quand je vois le pape et tout le tralala, je me sens gêné », dit l'un. La charité ? répond l'autre, je n'obéis pas à la règle de saint François à cent pour cent, dans ce domaine, je poursuis mon chemin d'humanité.

Les militants ni réformateurs, leur démarche est d'abord mystique. La prière y joue un rôle important. La fraternité aussi. « Nous sommes scandalisés par la pauvreté », disent-ils, « c'est pourquoi nous partageons la vie des pauvres ».

ALAIN WOODROW.  
\* Magazine « Vendredi », FR 3, vendredi 9 mai, 21 h 35.

## Jeudi 8 mai

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 30 Feuilletton : la Cité d'Orléans. De P. Jefferies, et M. Vardy, d'après le roman de A.-J. Cronin, avec B. Cross, G. Thomas...
- Deuxième épisode de ce feuilleton tiré d'un best-seller des années 30, qui retrace les difficultés d'un jeune médecin itinérant face à des confrères dilettantes.
- 21 h 40 L'Orléans. Magazine économique et social, F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiler. L'homme du mois : Pierre Poullot, patron français de Lee Cooper, le jean américain produit par une entreprise britannique. Et, tout pour le client (est-ce bien vrai ?) ; salaire de la peur (les métiers dangereux) ; l'enjeu de l'innovation (une table à dessin pour composer la musique, invention de Iannis Xenakis, et l'orgue à structure variable de Jean Guillou) ; les Italiens arrivent (Carlo De Benedetti, patron d'Olivetti).
- 22 h 55 Journal.
- 23 h 10 C'est à Cannes.
- 23 h 20 Passé simple : le temps déseint, lettres d'une guerre 1939-1940. De P. Beuchot. Pendant la drôle de guerre, trois soldats écrivent chaque jour à la femme qu'ils aiment... Le musicien Joubert, l'écrivain Nizan, l'ouvrier Beuchot, mourront tous trois dans les combats du printemps 40. Un document trop peu connu de très belles lettres d'amour en temps de deuxième guerre.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 Cinéma : la Grande Begarrie de Don Camillo. Film franco-italien de Carmine Gallone (1955), avec Fernandel, G. Cervi, C. Sylvain, G. Rey, L. Gloria (N.). Peppone veut être élu député. Don Camillo intervient dans sa campagne. Des situations qui traitent, qui traitent.
- 22 h 15 Magazine : Planète foot. En direct de Font-Rouge, l'actualité du football avec Roger Plantou.
- 23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Cinéma : Fedora. Film germano-franco-américain de Billy Wilder (1977) avec W. Holden, M. Keller, H. Keel, J. Ferris. Est-ce seulement la chronique critique qui donnait à Fedora, la star mythique, une éternelle jeunesse ? Elle.

## Vendredi 9 mai

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Variétés : Des vacances de A à Z. Émission de P. Sébaste et R. Grumbach. Cette émission de variétés est réalisée à Ouarzazate, au Maroc, pour donner un petit air d'avant-vacances. Avec Marc Lavoine, Vivien Savage, Diane Tell...
- 22 h 45 Série : Arsène Lupin : Harlock Shoimes lance un défi. D'après l'œuvre de M. Leblanc, réal. J.-P. Desagnat, adapt. C. Brule. Avec G. Desrières, R. Carel, H. Virlojeux... (rediff.). Le gentleman-cambrioleur, grâce à son habileté et à ses dons de pilote, parvient à dérober un somptueux collier.
- 23 h 75 C'est à Cannes.
- 23 h 75 Télévision sans frontières. Mai musical du Ramadan.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 Feuilletton : Médécine de nuit. D'après B. Gratière, réal. J.-P. Prevost. Avec P. Rousseau, C. Allegret, G. Beller... Marie-Charlotte, jeune diabétique, est soignée par l'équipe de Médecins de nuit : elle a dix-sept ans et s'est enfuie de chez elle.
- 21 h 35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Czeslaw Milosz (Visions de la baie de San-Francisco) ; Ewa Czarnecka et Aleksander Fiut (Médias par Milosz ; entretiens sur la littérature polonaise) ; Jean d'Ormesson (Tous les hommes en sont fous) ; André François (André François) et un invité surprise.
- 22 h 45 Journal.
- 22 h 55 Cinéma-club : Alexandre Nevski. Film soviétique de Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein (1938), avec N. Tolboukhov, N. Oukolopov, A.L. Abrikosov, D. Orlov (v.o. sous-titré, N.). Au dix-huitième siècle, le prince Alexandre Nevski devient le chef populaire de la lutte contre les Chevaliers teutoniques, envahisseurs de la Russie. Réalisé sur commande du gouvernement soviétique à un moment où les relations étaient tendues entre l'URSS et l'Allemagne nazie, ce film-épique est porteur de propagande idéologique. On l'admire davantage pour sa mise en scène, sa perfection plastique et sonore, bref ses qualités formelles.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Histoires singulières : Et le mur s'écroula. Réal. P. Annet, scénar. D. Spooner et J. Peacock. Avec B. Benton, G. Hunt, B. Deacon... A Londres, une église désaffectée, en cours de démolition, est le théâtre d'événements étranges. Frayeur, mystère des forces obscures, aucun des ingrédients habituels aux films d'horreur ne manque à l'intrigue.

- viens de mourir. Un producteur avait découvert son secret. Troublant mélodrame d'atmosphère cosmopolite, où Wilder brouille les pistes à plaisir et défend la légende contre la réalité.
- 22 h 20 Journal.
- 22 h 45 Bloo-notes de François Mauriac. De 1966 à 1968 : Une politique planétaire.
- 22 h 55 Histoires américaines. Série de P. Courcier. Pour cette dernière promenade en Autriche : le Vorarlberg, les collines de la montagne, une province qui s'étend des rives du lac de Constance jusqu'au mont Piz Buin.
- 23 h 20 La clef des nombres et des terroirs.
- 23 h 25 Prélude à la nuit. Concerto en ré majeur pour piano et orchestre, de Haydn, par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. J.L. Berlingen, avec P. Davenet au piano.

### CANAL PLUS

- 20 h 35, le Télé au Harem d'Archimbaud, film de M. Charaf ; 22 h 25, du Sang pour Dracula, film de P. Morissey ; 0 h 5, le Retour de Buck le loup, film de L. Fulci ; 1 h 40, Série : le tiroir secret.

### LA 5

- 19 h 30, A fond la caisse : Chips (et à 23 h 25) ; 20 h 30, Pentathlon, jeu et variétés (et à 0 h 15) ; 22 h 20, Mode, etc ; magazine sur la mode (et à 2 h 15).

### TV 6

- 14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NEJ 6 (et à 23 h).

### FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Écrit pour la radio : « Tournants d'amour », de M. Santarelli. Avec F. Cottencq, P. Laudenbach...
- 21 h 30 Notes en marge, l'actualité du livre.
- 22 h 30 Nuits magiques : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.
- 0 h 10 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert (donné au Grand Palais le 9 mars) : Sérénade à tre - Eurilla et Alcindo, de Vivaldi, par les Musiciens du Louvre, dir. M. Mikovits.
- 23 h Les soirées de France-Musique : Simon Rattle ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

### CANAL PLUS

- 20 h 35, Superstars ; 21 h, Manège, film de Y. Allégret ; 22 h 35, Polar, film de J. Bral ; 0 h 15, Du Sang pour Dracula, film de P. Morissey ; 1 h 55, Blanche et Marie, film de J. Renard ; 3 h 25, Bacc ; 4 h 25, Dodo, film de F. Leroi ; 5 h 40, Série : Winchester à louer.

### LA 5

- 20 h 30, Cherchez la femme (et à 0 h 25) ; 22 h 30, Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2 h 25).

### TV 6

- 14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NEJ 6 (et à 23 h).

### FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 Commissions de la République 1944-1946. Les maîtres du pouvoir. Avec Charles-Louis Foulon et René Cassin.
- 21 h 30 Black and blue : chez le libraire (le guide du jazz, par Jean Wagner).
- 22 h 30 Nuits magiques : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.
- 0 h 10 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert (donné salle Pleyel le 28 juin 1985) : Concerto pour violon et orchestre en sol mineur n° 1, de Vivaldi ; Symphonie espagnole pour violon et orchestre, de Lalo ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Ch. Dutoit, sol. I. Perlman, violon.
- 22 h 30 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles - Irma Kolassi ; à 0 h, Musique traditionnelle : Anée de l'Inde, Kibori Ameka.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 8 mai à 0 heure et le vendredi 9 mai à minuit.

Poursuite de la hausse du champ de pressions en France provoquant une bonne alimentation en air chaud et rejetant les perturbations atlantiques vers la Manche.

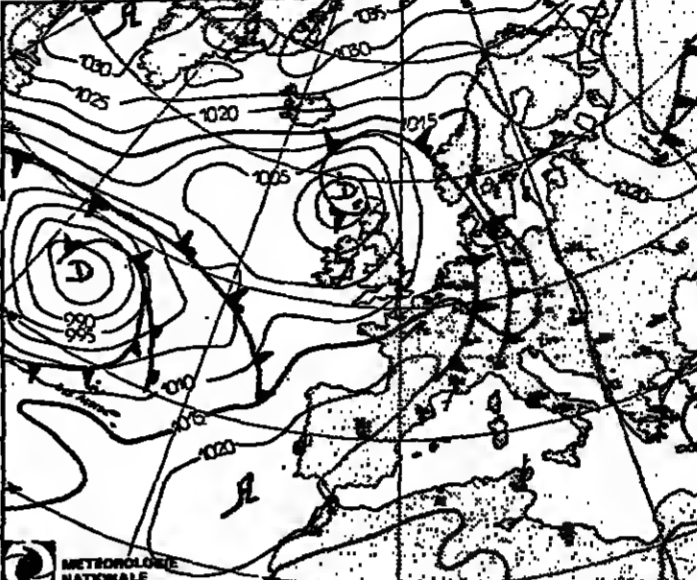
Vendredi matin : Le ciel sera variable avec des éclaircies en Bretagne, le soleil brillera sur le pourtour du golfe de Lion et en Provence. Le temps sera encore nuageux sur la Corse, la Côte d'Azur et le long de la frontière italienne sur les Alpes avec un risque d'ondées réduites. Du nord-est du pays au sud du Lyonnais il y aura des bancs de brumes et des nuages bas. Partout ailleurs le ciel sera gris avec quelques pluies éparpillées de la Loire au Bassin parisien, à la Haute-Normandie et au Nord-Pas-de-Calais.

En cours de matinée : Ces petites pluies se déplaceront vers les Ardennes, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne et le Jura puis disparaîtront et feront place à des éclaircies.

L'après-midi : au sud de la Loire, les nuages disparaîtront partout et un beau temps ensoleillé régnera. De la Loire à la Seine, de très belles éclaircies prédomineront également. Seules les régions proches de la Manche et situées au nord de la Seine garderont beaucoup de nuages, surtout près des frontières du Nord et sur les Ardennes.

Quant aux températures, au lever du jour il fera 3 à 5 degrés dans le Nord-Est, 5 à 8 degrés partout ailleurs, sauf près des côtes méditerranéennes, où il fera 10 à 14 degrés. L'après-midi, elles seront de saison : 18 à 22 degrés dans les régions les plus méridionales du pays, 15 à 18 degrés ailleurs.

SITUATION LE 8 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



### ÉVOLUTION GÉNÉRALE :

A partir de vendredi, poursuite de la hausse du champ de pression sur la France avec amélioration générale du temps. Toutefois une évolution orageuse se manifesterait dimanche en soirée du Sud-Ouest au Centre et à la Bourgogne.

Le temps samedi : Le matin : passages nuageux au nord de la Seine, plus densifiés près de la Manche. Brouillard du Sud-Ouest au Centre. Ailleurs temps peu nuageux. L'après-midi : passages nuageux de la Bretagne au Cotentin et au Nord. Ailleurs beau temps avec quelques nuages peu importants.

Températures maximales : de 22 à 24 degrés sur la moitié nord avec 17 sur la Bretagne, le Cotentin et le nord du pays. De 22 à 26 degrés sur la moitié sud.

Le temps dimanche : passages nuageux persistants de la Bretagne au Cotentin et au Nord. Ailleurs, après dissipation de brouillard du Sud-Ouest au Centre et à l'Est, le temps sera généralement beau. Cependant, en soirée, le ciel se couvrira du Sud-Ouest au Centre et à la Bourgogne avec des orages éparpillés pouvant éclater sur ces régions.

Températures minimales et maximales sans grand changement.

## EN BREF

### BILLARD

EXHIBITION - Le Français Francis Connesson, quadruple champion du monde, fera une exhibition de billard artistique, à la Foire de Paris, le vendredi 9 mai, de 18 heures à 20 heures ; bâtiment 2, allée H, stand 27.

### EXPOSITION

DE BRIQUE ET DE PIERRE - Classé monument historique, construit en brique et pierre, le château Louis XIII de Jussay-Champagne (au cœur de la Champagne berrichonne), entouré de douves, est dans un parfait état de conservation. A partir du 16 mai, dans ce cadre historique, est organisée une exposition de costumes authentiques de 1810 à 1925 conjointement mis en scène. L'une de ces scènes illustre le Grand Meaulnes. Le Berry célèbre un effet cette année le centenaire de la naissance d'Aldin Fourrier, né à la Chapelle-d'Angillon.

18130 Douce de Jussy-Champagne. 18130 Douce de Jussy, tél : 45-25-00-61. Ouvert tous les jours de 9 heures à 11 h 45 et de 14 heures à 18 h 30. Prix d'entrée : adultes, 15 F ; enfants, 8 F ; étudiants et groupes, 10 F.

### GERANIUMS ET PELARGONIUMS.

- Du 7 au 23 juin, le Parc floral de Paris, bois de Vincennes, présentera une importante exposition de géraniums et de pelargoniums. Ces derniers, originaires d'Afrique du Sud, où ils furent découverts au dix-septième siècle, sont ces fleurs aux coloris éclatants que l'on peut voir sur les terrasses et balcons, surtout dans le Midi où on les confond souvent avec les géraniums.

\* Ouvert de 9 h 30 à 20 h 30 (21 heures les samedis). Entrée 7,20 F.

### FÊTES

LES CHATS D'YPRES. - A Ypres (Belgique) le tradition voulait que l'on immole dans le passé des chats vivants au lieu de la tête du bœuf. Les mœurs ont évolué et ce sont de nos jours des chats en peluche que l'on jette sur la foule au cours de la fête des chats célébrée le dimanche 17 mai. C'est aussi l'occasion de visiter cette ravissante ville flamande avec ses halles des Corporations du XII<sup>e</sup> siècle, l'hôtel Merghelinc (XVII<sup>e</sup> siècle) et sa cathédrale gothique.

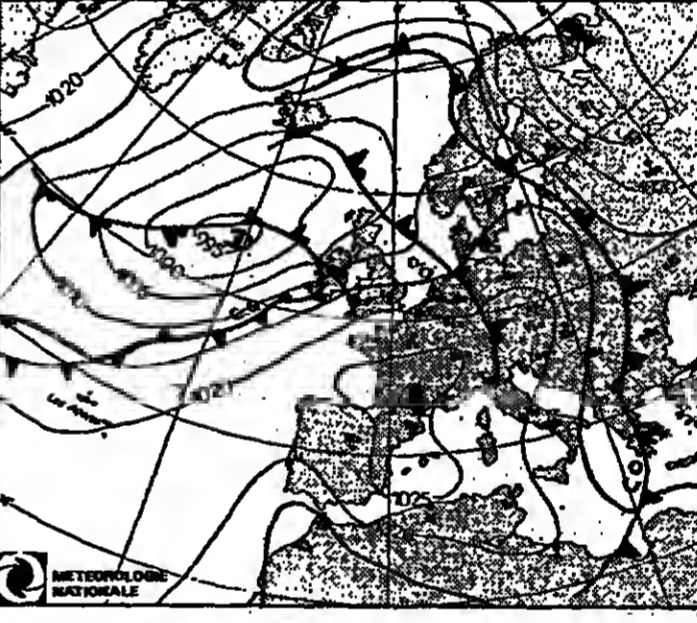
\* Inscriptions Paris et son histoire, 32, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : 45-26-26-77.

### VENTES

ENCHÈRES POUR LA LIBERTÉ. - Pour la première fois, le samedi 10 mai, à 20 h 30, une vente aux enchères publiques aura lieu au château de Chambord. Des tableaux modernes, bijoux, tapisseries et un tapis célébrant l'indépendance américaine seront proposés. Le profit de cette vente, dirigée par M<sup>me</sup> Rouillec, commissaire-priseur de Vendôme, ira au Comité franco-américain pour la restauration de la statue de la Liberté. Ce comité est présidé par MM. Ronald Reagan et François Mitterrand.

\* Renseignements : M. Philippe Rouillec, commissaire-priseur, hôtel des ventes, route de Blois 41000 Vendôme. Tél. : 54-80-24-24.

PRÉVISIONS POUR LE 10 MAI A 0 HEURE UTC



LEGENDE

- ☀ ENSOLEILLÉ
- ☁ ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX
- ☁ NUAGES COURTES ÉCLAIRCIES
- ☁ TRÈS NUAGEUX OU COUVERT
- ☁ PLUIE OU GRÊLE
- ☁ NEIGE
- ☁ AVERGÈS
- ☁ ORAGES
- ☁ FULGURES ET PROCELLAIRES
- ☁ Brouillard
- ☁ Brouillard de brouillard

TEMPS PREVU LE 09 MAI 1986 DEBUT DE MATINÉE

FRANCE		ÉTRANGER	
max	min	max	min
PARIS 11	7	ALGER 15	11
LYON 12	8	ATHÈNES 23	14
MARSEILLE 13	9	BANGKOK 33	25
NANTES 14	10	BELGIUM 25	13
STRASBOURG 15	11	BELGIUM 25	13
TOULOUSE 16	12	BELGIUM 25	13
MONTECARLO 17	13	BELGIUM 25	13
ANNÉE 18	14	BELGIUM 25	13
BARCELONE 19	15	BELGIUM 25	13
BIRMINGHAM 20	16	BELGIUM 25	13
BUDAPESTE 21	17	BELGIUM 25	13
CHICAGO 22	18	BELGIUM 25	13
COPENHAGUE 23	19	BELGIUM 25	13
DUBLIN 24	20	BELGIUM 25	13
GENÈVE 25	21	BELGIUM 25	13
HAMBURG 26	22	BELGIUM 25	13
HELSINKI 27	23	BELGIUM 25	13
LONDRES 28	24	BELGIUM 25	13
MADRID 29	25	BELGIUM 25	13
MILAN 30	26	BELGIUM 25	13
MOSCOU 31	27	BELGIUM 25	13
NEW-YORK 32	28	BELGIUM 25	13
OSLO 33	29	BELGIUM 25	13
PARIS 34	30	BELGIUM 25	13
PRAGUE 35	31	BELGIUM 25	13
REIMS 36	32	BELGIUM 25	13
ROUEN 37	33	BELGIUM 25	13
STOCKHOLM 38	34	BELGIUM 25	13
TORONTO 39	35	BELGIUM 25	13
VIENNE 40	36	BELGIUM 25	13
ZAGREB 41	37	BELGIUM 25	13

**STAGE LECTURE RAPIDE**  
13-14-15 mai 1986  
possibilités de stages en entreprises  
**GEICA-FORMATION/42-96-41-12**  
56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris



# COMMUNICATION

## LA BATAILLE DE LA HAUTE DÉFINITION

### Les Européens unis avant la réunion mondiale de Dubrovnik

Les Européens se sont mis d'accord pour demander un report du choix d'une norme de télévision haute définition à la réunion du Comité consultatif international des radiocommunications (CCIR), qui aura lieu du 12 au 23 mai à Dubrovnik. On sait que les Européens contestent la proposition des Japonais (soutenus par les Américains), en particulier en raison des choix du Vieux Continent en faveur de la norme de diffusion D2 Mac Paguet, et des inquiétudes pour l'avenir de l'industrie de l'électronique grand public (*Le Monde* du 5 et du 16 avril).

Les délégations des deux pays d'Europe au CCIR se sont réunies le 5 mai à Bruxelles et ont décidé d'adopter une position commune, demandant une période supplémentaire d'un mois deux ans avant d'effectuer le choix. La Commission des communautés européennes a approuvé cette position qui, déclare-t-elle, « permettra de définir une norme qui tiendra mieux compte des différents intérêts existants dans le monde que la norme actuellement proposée ». Le ralliement de l'Italie,

le RAI avait jusqu'à présent soutenu le projet nippon, est interprété en France comme un élément important. Les délégations présenteront ainsi à Dubrovnik un bloc uni, alors que les radiodiffuseurs européens sont encore divisés. Au cours d'une réunion à Montreux, du 28 avril au 2 mai, la commission technique de l'Union européenne de radiodiffusion (UER) a, en effet, considéré la proposition japonaise comme l'une des voies possibles, tout en émettant de sérieuses réserves.

Pour sa part, l'Association de France considère qu'« il ne serait pas souhaitable que l'Assemblée générale du CCIR fasse cette option en choisissant arbitrairement ». La partie paraît aujourd'hui mieux engagée qu'il y a quelques semaines, même si elle est loin d'être signée. Tous les Etats membres de l'ONU peuvent, en effet, théoriquement être représentés au CCIR, où ils disposent chacun d'une voix. C'est donc sur place que se jouent les influences entre les deux parties du camp occidental, Arrières : les pays de l'Est et ceux du Sud.

Le réseau mondial accessible aux Etats-Unis. Les Etats-Unis peuvent désormais accéder aux services télévisés offerts en France, aux pays voisins et au monde entier. Ce réseau français de vidéos sera transmis par le réseau Infonet de la société américaine Computer Sciences Corporation (CSC), en collaboration avec la direction générale des Télécommunications (DGT). La commercialisation se fera en commun.

## LOI SUR LA PRESSE

### Députés de la majorité et de l'opposition s'inquiètent des règles sur la concentration

La proposition de loi sénatoriale sur la presse ne sera pas examinée par les députés, en séances publiques, avant le début du mois de juin. Le gouvernement aurait souhaité que cela se fasse plus vite, mais le président de la commission des affaires culturelles, M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), tient à ce que celle-ci se livre à une étude approfondie de la situation. Elle va donc continuer la semaine prochaine une série d'auditions commencées le mercredi 7 mai, par celle d'une délégation de la Fédération nationale de la presse française. Les socialistes auraient souhaité que la liste des personnes entendues soit plus longue et comprenne au moins toutes celles qui étaient venues en 1983 lors de la préparation de la « loi fillouud ».

Les premiers travaux de la commission, comme la présentation du projet par M. François Léotard, mardi 6 mai, montrent les limites de la législation ainsi préparée, et les regrets de certains membres de la majorité devant cette situation. Le discours du ministre de la culture et de la communication (*Le Monde* du 8 mai) montre que son souci principal est d'annuler l'ordonnance du 26 août 1944 et la loi du 23 octobre 1984. C'est-à-dire toute législation anti-trust spécifique à la presse.

« Les intentions du législateur de 1944, qui étaient d'apporter au public des garanties justifiées au regard des vicissitudes qu'avient

connues la presse de l'entre-deux-guerres, ont été traduites selon des modalités trop ambitieuses au regard de la réalité », a affirmé M. Léotard, avant d'assurer que « la lutte contre les concentrations et la volonté de promouvoir le pluralisme n'apparaissent pas clairement parmi les intentions du législateur » de la Libération. Quand à la loi votée par les socialistes, il y voit que la volonté d'atteindre le groupe Herault et « l'ambition de balayer la presse ». Le ministre a donc repris à son compte le texte sénatorial car « ses dispositions concernant la transparence constituent des obligations raisonnables et de ce fait aisément applicables ».

Si M. Michel Péricard (RPR, Yvelines), rapporteur du projet, n'a pas repris à son compte le qualificatif d'« arbitraire » utilisé par M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), il s'est lui aussi interrogé sur le « bien-fondé d'une loi spécifique, compte tenu de l'évolution des moyens de communication et de l'apparition d'entreprises multimédias », sur l'absence de dispositions assurant « la libre concurrence et sauvegardant la pluralité » et sur le futur régime des « aides économiques à la presse ».

Au cours de leur audition, il est clairement apparu que c'était ce dernier point qui intéressait le plus les patrons de presse. M. Léotard avait

par avance répondu qu'il n'entrerait pas dans les intentions du gouvernement de « remettre en cause » les aides existant actuellement, et qu'il y aurait une « large concertation » avant « d'établir et de renforcer le dispositif existant compte tenu des contraintes budgétaires ».

#### Le droit commun

Les députés de la majorité comme de l'opposition s'inquiètent, en plus, des règles relatives à la concentration. M. Barrot, par exemple, s'étant pas persuadé que le droit général de la concurrence soit applicable en cas spécifique de la presse. C'est pourquoi ce que prévoyait M. Léotard sur ce point que « d'adaptation du droit commun » tel qu'il sera promulgué par ordonnance. Il a même clairement souhaité « l'autorisation des concentrations dans la mesure où elles permettent de sauvegarder le pluralisme ». Il a aussi assuré que les dispositions de la loi de 1984 sur l'obligation d'une équipe rédactionnelle propre à chaque journal étaient « contraires à la nécessaire communauté d'adhésion des directeurs de publication et des journalistes ».

Sur tous ces points, la délégation des patrons de presse est apparue divisée. Ainsi, par exemple, M. Roger Bouzinec, directeur général de la Fédération nationale de la presse française, a affirmé que la

presse souhaitait « être soumise au droit commun de la concurrence », alors que M. Jean Bletner, président du Syndicat des quotidiens départementaux, a regretté « l'absence de toute disposition relative à la concentration dans la proposition sénatoriale ». Son premier rédacteur, M. Jean Cizuel (centriste, Allier) en avait pourtant prévu l'origine.

En fait, cette proposition de loi, dans son état actuel, donne toute satisfaction à M. Hersant, dont un des proches collaborateurs, M. Bertrand Cousin, député RPR des Côtes-du-Nord, est membre de la commission des affaires culturelles. La ressource actuellement a-t-elle pas, pour le gouvernement, une manière de calmer la grogne du directeur du *Figaro*, dont certains éditoriaux commencent à manifester quelques critiques sur la mise en route du programme de la majorité.

Surtout à un moment où les conditions de privatisation de certaines chaînes de télévision, tant souhaitées par M. Hersant, sont tant discutées dans les milieux gouvernementaux, et où M. Léotard est si sévèrement contesté par le *Figaro* pour avoir laissé s'échouer la construction des « colonnes » dans les jardins du Palais-Royal!

THIERRY BRÉHIER

**loterie nationale** LISTE OFFICIELLE DES BOMMES A PAYER

TRANCHE	NUMÉROS	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TERTIAIRE	QUATRIÈME	CINQUIÈME	SIXIÈME	SEPTIÈME	HUITIÈME	NEUVIÈME	DIXIÈME
1	2 411 2 411 2 411	2 411	2 411	2 411	2 411	2 411	2 411	2 411	2 411	2 411	2 411
2	6 772 6 772 6 772	6 772	6 772	6 772	6 772	6 772	6 772	6 772	6 772	6 772	6 772
3	14 237 14 237 14 237	14 237	14 237	14 237	14 237	14 237	14 237	14 237	14 237	14 237	14 237
4	26 804 26 804 26 804	26 804	26 804	26 804	26 804	26 804	26 804	26 804	26 804	26 804	26 804
5	52 168 52 168 52 168	52 168	52 168	52 168	52 168	52 168	52 168	52 168	52 168	52 168	52 168
6	104 336 104 336 104 336	104 336	104 336	104 336	104 336	104 336	104 336	104 336	104 336	104 336	104 336
0	208 672 208 672 208 672	208 672	208 672	208 672	208 672	208 672	208 672	208 672	208 672	208 672	208 672

**LETO** 2 3 6 27 35 44

**TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE**

**loterie nationale** LISTE OFFICIELLE DES BOMMES A PAYER

Le numéro **124746** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille

024746	524746	gagnent	50 000,00 F
224746	624746		
324746	724746		
424746			

Les numéros approchant aux

Dizaine de mille	Mille	Centaine	Dizaine	Unité	gagnent
104746	120746	124046	124706	124740	15 000,00 F
114746	121746	124146	124716	124741	
134746	122746	124246	124726	124742	
144746	123746	124346	124736	124743	
154746	124746	124446	124746	124744	
164746	125746	124546	124756	124745	
174746	126746	124646	124766	124746	
184746	127746	124746	124776	124747	
194746	128746	124846	124786	124748	
194746	129746	124946	124796	124749	

Tous les billets gagnent

4746	gagnent	5 000,00 F
746		1 000,00 F
46		200,00 F
6		100,00 F

**TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 7 MAI 1986

**NOUVELLES RÉACTIONS SYNDICALES CONTRE LA PRIVATISATION DANS L'AUDIOVISUEL**

Le bureau national de l'Union syndicale des journalistes français CFDT réaffirme, dans un communiqué, « son opposition la plus ferme » à une privatisation de l'audiovisuel public et à la « démolition du service public ». Les journalistes CFDT estiment qu'« un secteur privé de l'audiovisuel suppose un service public fort et dynamique afin de garantir aux usagers des prestations diversifiées et de qualité ».

« Antenne 2, l'une des chaînes visées par les projets gouvernementaux », le syndicat CFDT déclare : « La droite n'accepte pas l'autonomie conquise par les chaînes. Le but de la privatisation est de reprendre leur contrôle politique par l'intermédiaire de leur capital (...). La privatisation impliquera l'abandon d'objectifs comme la couverture totale du territoire, une programmation variée, la production, l'information. » Les membres élus du comité d'entreprise de la chaîne ont affirmé à l'unanimité leur volonté de « faire obstacle par tous les moyens » à une privatisation.

La Fédération de la culture et de la communication CGT, de son côté, a lancé une pétition contre la privatisation, qui, selon elle, signifie pour le public « la spoliation d'un bien financé année après année par l'argent de la redevance » et « la fin de toute indépendance possible vis-à-vis des forces financières ».

**M. MICHEL BRILLÉ DIRECTEUR DES PROGRAMMES D'EUROPE 1**

M. Michel Brillé assure désormais à la direction des programmes, avec le titre de directeur délégué, vient d'annoncer la station. Agé de quarante ans, M. Michel Brillé a fait ses premières armes à Europe 1 avec Daniel Filipacchi et Frank Ténot, nouveau PDG. Il était directeur adjoint des programmes depuis 1983. M. Albert Emsalem conserve l'animation des variétés avec le titre de directeur des variétés.

D'autre part, M. Jean-Marie La Haric, secrétaire général d'Europe 1 Communication, et directeur technique du groupe, vient d'abandonner toutes ses fonctions, « à la demande et en accord avec le nouvel actionnaire majoritaire » (Hachette). Il n'est pas actuellement remplacé.

« Sortie du premier numéro du mensuel des renovateurs communistes » - Lancé par le mouvement renouvateur du PCF, le premier numéro du mensuel *Le Monde* (du 26 avril) est sorti, mercredi 7 mai. Vendu uniquement sur abonnement (1), M. comme mensuel, marxisme et mouvement, présente une longue interview du philosophe Henri Lefebvre, directeur de la publication, par Gilbert Wasserman, rédacteur en chef, sur les suites du vingtième congrès du PC d'Union soviétique en 1956, celui du rapport Khrouchtchev. M. Lefebvre indique qu'il fut l'un des premiers lecteurs de ce rapport dont la direction du PCF caressait l'existence.

(1) Renseignements : 30, rue Rambuteau, 75003 Paris.

**MOTS CROISÉS**

**PROBLÈME N° 4221**

**VERTICALEMENT**

I. Débouché réservé à celui qui passe le bac. - 2. Périgrin. Faisait de haut vol. - 3. Diable! Passe à Lumbres. Participe passé. - 4. Un cheval de course est censé le bien gagner. Commune du Nord. - 5. Boîte interdite aux mineurs. Incapable de progresser ou parvenu à un niveau supérieur. - 6. Fait preuve de cran au cours d'une prise de taille. Ne manque pas de naturel. - 7. Morceaux choisis dont on se régale. - 8. Exécute sur-le-champ un travail qui ne rendra que plus tard. - 9. Agent spéculatif. Siège épiscopal.

**HORIZONTALEMENT**

I. Pour les uns, travailler c'est un luxe; pour les autres, une nécessité. - II. Décliné à coupe de canon. Négation. - III. Il n'est pas d'usage de charrier dedans ou de le pêcher. - IV. De la nature de Pêcher. - V. Proposition. Sans éclat (inversé). - VI. Démonstratif. Très fatigués après avoir longtemps marché. - VII. Roi de Juda. Cercle de jeux. - VIII. Anti-vol. Ville des Pouilles. - IX. Erreur à gauche et à droite. Interjection. Possessif. - X. Habille ou est à poil. Négation. - XI. Monton-nous.

**Solution du problème n° 4220**

**Horizontalement**

I. Radoteux. - II. Eparpinner. - III. Capétiens. - IV. Rire. - V. Usé. P.M. Ev. - VI. Test. Ac. - VII. Sotness. - VIII. Mathématiques. - IX. Erotique. - X. Ne. Ur. - XI. Tas. Régis.

**Verticalement**

1. Recrutement. - 2. Aigle. Ar. - 3. Dépreussiens. - 4. Orbe. Test. - 5. Thé. Tr. - 6. Enigmistique. - 7. Ude. Cécure. - 8. Sente. Rée. - 9. Ex. Vase. Dè.

**GUY BROUTY.**

**nouveau drouot**

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris  
Téléphone : 42-46-17-11 - Téléc : Drouot 642280  
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

**Compagnie des commissaires-priseurs de Paris**  
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, et le jour de 11 h à 21 h, sauf indications particulières, \* expo le matin de la vente.

**LUNDI 12 MAI**

S. 1. - 16 h : tapis - M<sup>e</sup> CORNETTE DE SAINT-CYR.  
S. 2. - Art populaire - M<sup>e</sup> PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, M<sup>e</sup> HOURS, expert.  
S. 3. - Bibliothèque poétique André Schück (1<sup>re</sup> partie) - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.  
S. 4. - Art islamique - M<sup>e</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Sotstiel, expert.  
S. 9. - Tableaux, meubles - M<sup>e</sup> DELAVENNE, LAFARGE.  
S. 10. - Meubles EMPIRE, tableaux, bibelots - M<sup>e</sup> RIBEYRE.  
S. 12. - Timbres-poste - M<sup>e</sup> LENORMAND, DAYEN.  
S. 14. - Bons meubles, objets mobiliers - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.

**MARDI 13 MAI**

S. 3. - Bibliothèque poétique André Schück (suite) - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.  
S. 12. - Timbres, cartes postales - M<sup>e</sup> MILLON, JUTHEAU, M. Pigeon, expert.

**MERCREDI 14 MAI**

S. 1. - Objets d'art et d'ameublement - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.  
S. 2. - Gravures, tableaux, meubles - M<sup>e</sup> CHEVAL.  
S. 4. - Bons meubles, objets mobiliers - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.  
S. 5/6. - Tableaux anciens, art de la Chine, Haute Epoque, mbles et obj. du 18<sup>e</sup> - M<sup>e</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.  
S. 7. - Autographes de musiciens - M<sup>e</sup> RENAUD, M. Castaing, exp.  
S. 9. - Violons, tableaux, bon mobilier, objets d'art princ. du 18<sup>e</sup> s. - M<sup>e</sup> MILLON, JUTHEAU.  
S. 12. - Cartes postales, timbres - M<sup>e</sup> DEURBERGUE.  
S. 15. - Meubles et objets d'art - M<sup>e</sup> LOUDMER.

**JEUDI 15 MAI**

S. 5/6. - Sic de la vie du 14/5 - M<sup>e</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.

**VENDREDI 16 MAI**

S. 1. - Bons meubles, objets mobiliers - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.  
S. 3. - Ateliers d'artistes - M<sup>e</sup> PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.  
S. 4. - Coils d'armes anciennes 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> s. Meubles anciens et de style. Objets mobiliers - M<sup>e</sup> AUDAP, GODEAU, SOLANET.  
S. 5/6. - Art 1900 - M<sup>e</sup> LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.  
S. 7. - Très beaux tableaux, bijoux et meubles - M<sup>e</sup> NÉRET-MINET, COUTAU-BEGARIE.  
S. 10. - Bons meubles, objets mobiliers - M<sup>e</sup> ADER, PICARD, TAJAN.

**JEUDI 15 MAI, 21 heures, 92300 SCEAUX**  
HOTEL DES VENTES, 38, rue du Docteur-Escoffier - Tél. : (1) 46-60-84-25  
Tableaux, bijoux, argenterie, verrerie 1900, céramiques, meubles - M<sup>e</sup> SIBONI Exposition mardi 13 mai, de 11 h à 18 h et 20 h à 22 h

**ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE**  
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.  
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.  
CHEVAL, 33, rue du Fbg-Montmartre (75009), 47-70-36-26.  
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 47-20-15-94.  
DELAUVENNE, LAFARGE, 12, rue Grange-Batelière (75009), 48-24-71-60.  
DEURBERGUE, 19, bd Montmartre (75002), 42-61-36-30.  
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (aménagement REHEIMS-LAURIN) 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.  
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lassis (75009), 42-81-50-91.  
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.  
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 42-46-46-44.  
NÉRET-MINET, COUTAU-BEGARIE, 31, rue Le Peletier (75009), 47-70-07-79.  
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.  
RENAUD, 6, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.  
RIBEYRE, 5, rue de Provence (75009), 42-46-00-77.

سكزا من الالجل







SOCIAL

SELON UNE ÉTUDE MENÉE DANS UN BASSIN MINIER

Les solidarités familiales améliorent fortement les ressources des chômeurs de longue durée

Les chômeurs de longue durée ne vivent pas de leurs seules indemnités de chômage. Des solidarités familiales se manifestent, qui émanent de « petits groupes » ou de « ménages »...

Des disparités

Si l'on ne se limite pas à l'examen des revenus perçus individuellement au titre de l'assurance chômage, la situation financière des chômeurs de longue durée est moins catastrophique qu'il y paraît...

liais; allocations d'invalidité, aides sociales et aides au logement).

Dans l'ensemble, les allocations versées par les ASSÉDIC représentent 20 % du revenu du chômeur intégré dans un groupe, alors que les revenus du travail figurent pour 40,6 % et les retraites pour 18 %.

« Cohabitation » dans un même logement

Notamment s'il est jeune, le chômeur de longue durée ne perçoit pas d'allocations (44 % des cas) mais, pour autant, cela « n'est pas synonyme de pauvreté »...

Ainsi, les allocations « ne vont pas qu'aux plus pauvres, et elles ne vont pas à tous les pauvres ».

La forme principale de solidarité familiale consiste en la « cohabitation » dans un même logement...

Cette solidarité par le logement est indispensable. Sans cohabitation et sans indemnisation, 62 % des chômeurs de longue durée disposeraient de moins de 20 % du SMIC...

« La cohabitation permet d'éviter la pauvreté, mais c'est l'indemnisation qui permet surtout à certains d'atteindre un niveau de vie que l'on peut qualifier de confortable ».

ALAIN LEBAUDE

(1) L'enquête a été réalisée en novembre 1983 auprès d'un échantillon représentatif de 16 786 chômeurs de longue durée vivant dans la zone.

(2) Le seuil de pauvreté « implicite » correspond approximativement au minimum vieillesse, un barème indicatif de calcul de l'aide sociale à l'enfance, au revenu garanti par les allocations familiales pour une famille nombreuse, dont le chef est payé au SMIC...

CONJONCTURE

MALGRÉ UN EFFET IMPORTANT SUR L'INDICE

Les prix des cigarettes vont augmenter de 5 % le 2 juin

Les prix des cigarettes vont augmenter de 5 % le 2 juin prochain. La gauloise devrait passer de 4,55 à 4,80 F, les blondes de 8,20 F à 8,60 F en moyenne.

La hausse du 2 juin, qui avait d'abord été prévue pour le début de mai se traduira par une augmentation supplémentaire du coût de la vie de presque un dixième de point.

Ces divergences momentanées n'ont pas empêché les prix des cigarettes vendues en France d'augmenter depuis des années beaucoup moins vite qu'à l'étranger.

différences de prix sont-elles actuellement considérables : 30 % moins cher qu'en RFA - ce qui explique que les Allemands des zones proches de la frontière viennent s'approvisionner massivement en France.

Les artifices auxquels a donné lieu la lutte contre l'inflation sont assez bien résumés par la politique des prix menée dans ce domaine.

Dependant, comme le tabac rapporte beaucoup à l'Etat (23 milliards de francs) et que le règlement européen interdit à la France de dévaluer certains prix par rapport aux autres, il est arrivé, comme cela s'est produit au début de 1983, que M. Mauroy, plus sensible aux données « extérieures » du problème, autorise une hausse des prix des cigarettes que M. Delors avait refusé.

Rappel à l'ordre

Pour n'avoir pas suffisamment respecté ces règles (une seule hausse du prix des cigarettes de 2,4 % a été autorisée en 1984), la France s'est vu de nouveau rappeler à l'ordre début 1986.

Restent les problèmes de fond posés par notre fiscalité sur le tabac. Contrairement à ce qui se passe dans les pays étrangers où les taxes fortes représentent l'essentiel de l'imposition, la fiscalité française sur le tabac repose dans sa quasi-totalité sur des taxes proportionnelles (71 % du prix de vente au détail pour 5 % seulement 5 % de droits spécifiques).

On comprend pourquoi toute hausse des prix accordée aux fabricants a de redoutables effets multiplicateurs sur les prix de vente au détail. A tel point que M. Bérégovoy, lorsqu'il était encore ministre des finances, avait très sérieusement envisagé de réduire la fiscalité sur le tabac.

ÉNERGIE

Les compagnies pétrolières européennes vont devoir fermer de nouvelles raffineries

Alors que le pétrole de qualité Brent en mer du Nord a vu ses prix se redresser, le 7 mai, pour atteindre 12,9 dollars le baril, les dirigeants des compagnies pétrolières de charbon de la CEE, Belgique - 44 %, France et Royaume-Uni - 37 %, Italie - 34 % d'ici à 1990, de nouvelles fermetures sont prévues : 42 millions de tonnes de capacité dont 13,5 millions en France.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). - Malgré une augmentation prévisible de la consommation de pétrole brut, la CEE devra poursuivre son programme de réduction des capacités de raffinage. Telle est la conclusion que tire la Commission européenne de l'évolution récente du marché dans la communication qu'elle a transmise le mercredi 7 mai aux Douze.

De 1977 à 1985, l'industrie a procédé à une diminution de ses installations : Allemagne fédérale - 45 %, Belgique - 44 %, France et Royaume-Uni - 37 %, Italie - 34 % d'ici à 1990, de nouvelles fermetures sont prévues : 42 millions de tonnes de capacité dont 13,5 millions en France.

La Commission reprend à son compte les prévisions des compagnies, qui portent sur une stabilisation à moyen terme du prix du baril à 15 dollars. Dans cette hypothèse, Bruxelles prévoit l'accroissement sensible - autour de 10 % - de la consommation pétrolière en 1990 de la reprise de la croissance et de la demande énergétique. Cette évolution ne devrait toutefois pas permettre aux Douze de faire l'économie de nouveaux efforts et donc d'éviter ce qui était prévu avant la chute du prix du brut.

les prix du charbon. Déjà en un an, le prix du charbon, importé au Havre, a baissé de 10 %, ce qui va accentuer les difficultés de Charbonnages de France. Enfin, malgré la reprise de la consommation, les compagnies pétrolières européennes vont devoir fermer des raffineries.

Précise, la Commission retient dans son document deux autres scénarios : le premier porte sur le prix du pétrole à 20 dollars. Dans ce cas, les Douze devront effectuer des fermetures supplémentaires de 25 millions de tonnes. Le deuxième cas de figure envisage le retour à la situation antérieure (c'est-à-dire à un baril à 25 dollars et plus) que la Commission n'exclut d'aucune façon. Dans cette hypothèse, les réductions de capacité devront être supérieures de 50 millions de tonnes aux prévisions initiales.

Selon les scénarios envisagés, la restructuration de l'industrie européenne de raffinage devrait entraîner, estime Bruxelles, une nouvelle perte directe de cinq mille à dix mille emplois. La Commission se vent cependant rassurante ; elle écarte l'hypothèse d'un niveau de capacité inférieur « au seul critère du point de vue de la sécurité d'approvisionnement ».

L'excédent européen manifeste tout de même quelques inquiétudes, devant la réaction des Etats membres, après la chute du prix du brut, certains gouvernements ayant augmenté les droits. Ce manque de concertation, poursuit Bruxelles, accentue les différences entre les prix de vente des produits raffinés et donc entre les charges supportées par les consommateurs.

M. S.

CAPACITÉS DE RAFFINAGE DANS LA CEE A DOUZE (en millions de tonnes/an)

Table with 5 columns: Pays, Capacité en 1/75, Diminution en 1985, Capacité en 1/90, Réduction en 1/90 par rapport aux capacités de 75. Rows include Europe à 12, Belgique, Allemagne, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni.

Source CEE.

Peu d'espoirs pour le retour à l'emploi

Quand le chômeur est inscrit à l'ANPE depuis plus d'un an, il a de fortes chances de s'être pour longtemps inscrit. Or il s'agit de jeunes et jeunes adultes.

La plupart des nouveaux venus sur le marché du travail n'ont pas exercé une activité de façon significative, observe l'étude, puisque la durée cumulée des emplois occupés n'excède pas six mois pour 79,4 % d'entre eux, au cours des cinq dernières années.

Les « employabilités » à tous, comme disent les spécialistes, est devenue faible. « La moitié des demandeurs d'emploi de longue durée, en raison de sa formation et/ou de sa qualification n'est au mieux capable de s'exercer des emplois non qualifiés, constate l'étude. Un demandeur d'emploi de longue durée sur deux est sans qualification et dépourvu de toute qualification acquise sur le tas : Un sur cinq, au moins, possède un diplôme de formation initiale qui est alors un CAP ou un BEP.

En outre, et avec le temps, « les capacités productives » se sont altérées avec l'apparition de problèmes de santé ou d'adaptation sociale.

Toute la question est de savoir si, compte tenu de cette situation, la formation est en mesure « de combler les différences dans la composition, pour l'emploi, entre les chômeurs de longue durée et les autres catégories de demandeurs d'emploi ?

En fait, concluent les auteurs de l'enquête, il faut « se garder d'une conception extrême des liens entre formation et accès à l'emploi faisant de l'une la condition sine qua non de l'autre ». L'absence de formation ne serait pas un obstacle rédhibitoire à la reprise d'un emploi, pour peu que l'on veuille bien admettre une orientation vers des activités peu qualifiées. Mais cela n'empêchera pas de devoir se préoccuper de l'invention de nouvelles formes de transition vers l'activité », des possibilités qui pourraient correspondre davantage aux caractéristiques de chômeurs de longue durée, d'autant que des dégradations, parfois irréversibles, peuvent être provoquées par les périodes de « séquençage » durable de l'emploi.

A. L.

LA DIRECTION AYANT PARTICIPÉ AU VOTE

La CGT perd le contrôle du comité d'entreprise de l'usine Renault à Douai

La CGT a perdu, le mardi 6 mai, le contrôle du comité d'entreprise de l'usine Renault de Douai (Nord) qui exerçait depuis seize ans. Le représentant de la direction, en participant au vote, a fait pencher la balance en faveur de la coalition FO-CFDT-CGC qui, avec l'appui d'un représentant « libre », arrivait à égalité de sièges (six contre six).

La direction a expliqué que, par cette attitude, elle avait voulu « redonner ses pleins pouvoirs au comité d'établissement » dont le fonctionnement était « perturbé depuis plus de six mois par l'obstruction de la CGT ».

« Sans esprit de revanche »

Aussitôt après le vote, une intersyndicale FO, CFDT, CGC s'est constituée et a annoncé qu'elle

comptait travailler « sans esprit de revanche ». Critiquant implicitement la gestion de la CGT, la nouvelle intersyndicale n'a toutefois pas pu prendre possession des locaux du CE. Les vingt-six salariés du comité d'entreprise se sont mis en grève et refusent de libérer les lieux avant la visite, le 12 mai, d'un huissier et d'un expert-comptable.

La CGT, de son côté, réagit violemment à ce qu'elle considère comme un coup de force. M. Jean-Louis Fournier, délégué central CGT, a annoncé d'éventuelles ripostes et entend porter l'affaire devant la justice. Le quotidien communiste l'Humanité souligne qu'il s'agit d'une décision qui a une dimension nationale et fait observer que, après de semblables événements à Montpellier en 1984, la direction générale de Renault avait adressé une note à tous les directeurs du personnel. « Dans un souci de neutralité, il est recommandé

que le président du comité d'entreprise (c'est-à-dire le directeur de l'établissement) s'abstienne, notamment lorsque sa voix peut avoir une incidence sur la désignation d'un candidat plutôt que d'un autre », précisait cette note.

De fait, la jurisprudence et l'usage veulent que la direction ne participe pas au vote. Mais à Douai, le climat social est depuis longtemps déjà détérioré. Deux dirigeants de la CGT, dont l'ancien secrétaire du CE, ont été licenciés et remplacés par deux autres d'avoir molestés des cadres de l'usine.

A la suite des élections professionnelles, le 24 avril, la CGT disposait de six sièges contre sept précédemment, sa liste reculant de 1,5 point dans le premier collège où elle obtenait 56,5 % des voix (dans les trois collèges la CGT totalisait 47 % des suffrages sur 6 225 votants). FO et la CGC obtenaient chacune deux sièges et la CFDT en conservait un, tandis qu'un candidat libre était élu.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.



# Le Monde

حکومتی اصلاحی

## LE BILAN DE LA GESTION SOCIALISTE

### M. Juppé : il y a des « trous » à peu près partout

### M. Giraud : pas chez moi !

« Des p'tits trous, des p'tits trous... » Le refrain de la chanson de Serge Gainsbourg a fait florès, le mercredi 7 mai, à l'Assemblée nationale, à l'occasion des questions au gouvernement. Le rapport de M. Renaud de La Génèrière sur le bilan budgétaire de la gestion socialiste a mis en émoi la représentation nationale : députés de gauche et de droite se sont affrontés autour de la notion de « trou » budgétaire. Cette longue passe d'armes a permis de constater que si M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, voit des « trous » partout, son collègue de la défense, M. André Giraud, est beaucoup plus circospect sur l'usage de ce terme pour ce qui concerne son ministère.

M. Jean Anciant (PS, Oise), suivant une habile préparation des interventions socialistes, ouvre le feu en accusant le gouvernement d'« accrédi- ter l'idée que des trous financiers grèveraient le budget de plusieurs ministères ». « Ces affirmations mensongères », dit M. Anciant, visent à tromper l'opinion.

Répondant à la question, M. Juppé affirme : « A question précise, réponse précise : oui, il y a des trous à peu près dans tous les budgets ! ». Cette mise au point rapide provoque applaudissements sur les bancs de droite et protestations dans les rangs socialistes. Une prise de bec à propos du financement du TGV-Atlantique fait monter la fièvre dans les travées, M. Albert Brocard (UDF, Deux-Sèvres) menaçant de « l'expliquer concrètement » avec M. Jean Aurooux (PS, Loire), ancien secrétaire d'Etat aux transports. M. Juppé se réfère au rapport de M. de La Génèrière. Selon le ministre, il faut ajouter aux 159 milliards de francs du déficit d'exécution de l'année 1986 constatés par l'ancien gouvernement de la Banque de France, « la masse des dépenses débudgétées, dont le solde net s'élevait à 27 milliards pour l'exercice 1986 », ce qui donne 186 milliards, « chiffre que nous avons nous-mêmes annoncé ».

M. Henri Emmanuelli (PS, Landes), ancien ministre du budget, insinuant pour la question suivante, reprend la balle au bond pour indiquer que, le matin même, M. de La Génèrière avait expliqué, devant la commission des finances de l'Assemblée, comment il arrive à un déficit de 159 milliards de francs, alors que les gouvernements précédents l'avaient évalué à 147 milliards. « Il ajoute le solde du Fonds de stabilisation des changes », dit M. Emmanuelli, qu'on a eu, depuis 1978, à la demande de M. Barre, de ne plus faire figurer dans le bilan. Le député du Rhône opine du chef. Rejoignant au gouvernement de tenter d'« accrédi- ter l'idée que des trous vides auraient disparu », M. Emmanuelli s'étonne que le ministre de la défense paraisse ignorer « la loi de 1948 et le système de fonds d'avances ».

Une nouvelle fois sollicité, M. Juppé rejette l'idée selon laquelle « le rapport de M. de La Génèrière pourrait nous embarrasser ». Sous les cris de « Menteur ! » qui fusent des bancs socialistes, M. Juppé reproche à M. Emmanuelli d'ajouter « tout et son contraire », ce qui, selon lui, « frappe d'inexactitude » l'évaluation faite par l'ancien ministre du budget, qu'il invite à « s'abstenir de donner des leçons de rigueur budgétaire ».

La rubrique des « trous », « soi-disant trous », ou « pseudo-trous », n'est pas épuisée pour autant.

**Sur CFM**  
à Paris (89 MHz)  
à Lyon (100,3 MHz)  
à Bordeaux (101,2 MHz)  
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)  
à Limoges (102,1 MHz)  
à Toulouse (88,8 MHz)  
à Caen (103,2 MHz)  
à Brive (90,9 MHz)  
à Montpellier (88,8 MHz)  
à Strasbourg (100,9 MHz)  
à Douai (97,1 MHz)  
à Valenciennes (97,1 MHz)  
à Lens (97,1 MHz)

**VENDEDI 9 MAI**  
de 19 heures à 19 h 30  
**Haroun Tazieff**  
sera  
**face au « Monde »**  
avec MARC AMBROISE-RENDU  
et FRANÇOIS KOCH

Chaque mardi et chaque vendredi à 8 h 27, la chronique phare de CFM, réalisée avec le Crédit lyonnais.

## SELON M. MITTERRAND

### Les décisions prises à Tokyo sont « le résultat de l'action de la France depuis plusieurs années »

Après le sommet de Tokyo, MM. Mitterrand et Chirac sont arrivés, mercredi 7 mai, à une demi-heure d'écart à Paris. Leurs deux avions avaient fait également escale à bref intervalle à Nouvossibirsk, où M. Rjabov, président du conseil des ministres de l'URSS, avait salué le président de la République et le premier ministre français.

Interrogé à l'aéroport de Roissy, où il était arrivé peu après 11 h 30, M. Mitterrand a observé que « pour une large part », les décisions prises à Tokyo sont « le résultat de l'action de la France depuis plusieurs années ». Il a insisté sur « les normes d'une politique mondiale internationale » établies à Tokyo, et rappelés que les propositions faites par la France à ce sujet avaient jusqu'ici été accueillies avec scepticisme. Dans ce domaine, « le résultat de Tokyo est tout à fait remarquable », a-t-il observé.

M. Mitterrand a par ailleurs relevé « une avancée commerciale », qui a tenu compte des « objections exprimées par la France au sommet de Bonn en 1983 ». Enfin, il a souligné que les Sept avaient reconnu à Tokyo la qualité spéciale et les besoins particuliers de l'Afrique, notamment pour son endettement. Quant à la résolution adoptée à Tokyo sur le terrorisme, le président de la République a noté qu'elle « ressemble comme une sœur à celle adoptée par les douze pays membres de la Communauté européenne ». Selon lui, la Libye, qui est mentionnée dans ce texte sur le terrorisme, est « un Etat qui se trouve visé parce qu'il s'est exposé à l'être ».

Pour sa part, M. Reagan est rentré mercredi à Washington en se déclarant « plus que satisfait » des résultats du sommet. « Ça va être plus dur maintenant », pour les terroristes, a-t-il dit, car « nous sommes convenus qu'il était temps d'aller au-delà des mots et de la rhétorique ». « En agissant ensemble ».

## LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

### Le « premier jet » de MM. Léotard et Gouyou-Beauchamps

Un « premier jet » de la réforme de l'audiovisuel préparée par M. Xavier Gouyou-Beauchamps, chargé de mission auprès de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, est actuellement soumis aux réunions interministérielles qui se succèdent depuis une semaine. Rien n'est définitif, et un nouveau texte doit être sorti aux alentours du 15 mai, qui sera proposé au Conseil d'Etat et à l'Assemblée nationale. C'est dire si « la copie » de M. Gouyou-Beauchamps peut être éloignée du Sénat puis à l'Assemblée nationale, et que les deux chambres pourront à leur tour modifier.

En l'état actuel, le projet du ministre de la culture et de la communication est un texte de 35 pages, en 83 articles (le loi du 29 juillet 1982 en compte 110). Il n'y a pas vraiment de surprise de taille par rapport aux textes de référence de l'ex-opposition : la plate-forme commune RPR-UDF et la proposition de loi de M. Valéry Giscard d'Estaing notamment, qui vient d'être à nouveau enregistré au bureau de l'Assemblée nationale. C'est plutôt une confirmation des orientations « libérales », que le nouveau ministre voudrait bien faire appliquer à la lettre (c'est l'un des points de désaccord avec Matignon, où l'on préfère une approche plus souple et plus pragmatique).

Voici les principaux points du projet actuellement en discussion :  
- Les fréquences hertziennes de radio et de télévision seraient désormais gérées par une « commission nationale de la communication » de sept membres, dont les compétences en la matière seraient plus vastes que celles de l'actuelle Haute Autorité, mais plus restrictives qu'il ne le concerne le service public (elle valerait toutefois au respect des cahiers des charges). Les trois grandes juridictions — Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de cassation, — filieraient chacune un

## LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

### Le « premier jet » de MM. Léotard et Gouyou-Beauchamps

Un « premier jet » de la réforme de l'audiovisuel préparée par M. Xavier Gouyou-Beauchamps, chargé de mission auprès de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, est actuellement soumis aux réunions interministérielles qui se succèdent depuis une semaine. Rien n'est définitif, et un nouveau texte doit être sorti aux alentours du 15 mai, qui sera proposé au Conseil d'Etat et à l'Assemblée nationale. C'est dire si « la copie » de M. Gouyou-Beauchamps peut être éloignée du Sénat puis à l'Assemblée nationale, et que les deux chambres pourront à leur tour modifier.

En l'état actuel, le projet du ministre de la culture et de la communication est un texte de 35 pages, en 83 articles (le loi du 29 juillet 1982 en compte 110). Il n'y a pas vraiment de surprise de taille par rapport aux textes de référence de l'ex-opposition : la plate-forme commune RPR-UDF et la proposition de loi de M. Valéry Giscard d'Estaing notamment, qui vient d'être à nouveau enregistré au bureau de l'Assemblée nationale. C'est plutôt une confirmation des orientations « libérales », que le nouveau ministre voudrait bien faire appliquer à la lettre (c'est l'un des points de désaccord avec Matignon, où l'on préfère une approche plus souple et plus pragmatique).

Voici les principaux points du projet actuellement en discussion :  
- Les fréquences hertziennes de radio et de télévision seraient désormais gérées par une « commission nationale de la communication » de sept membres, dont les compétences en la matière seraient plus vastes que celles de l'actuelle Haute Autorité, mais plus restrictives qu'il ne le concerne le service public (elle valerait toutefois au respect des cahiers des charges). Les trois grandes juridictions — Conseil d'Etat, Cour des comptes, Cour de cassation, — filieraient chacune un

## A MONT-DE-MARSAN

### Le chef d'état-major des armées plaide en faveur d'une diversification des moyens nucléaires de la France

Mont-de-Marsan (Landes). — Le chef d'état-major des armées, le général d'armée aérienne Jean Saurin, a plaidé en faveur d'une diversification et d'une complémentarité des moyens nucléaires de la France à l'occasion d'une cérémonie, mercredi 7 mai, à Mont-de-Marsan (Landes), de présentation du nouveau missile ASMP à tête nucléaire, qui équipera les bombardiers Mirage IV. L'ASMP (air-sol à moyenne portée) est le premier missile nucléaire aéroporté, propulsé par statoréacteur, à armer les escadrons de Mirage-IV des Forces aériennes stratégiques (Le Monde du 7 mai).

Au total, dix-huit bombardiers Mirage-IV seront progressivement dotés du missile ASMP qui transporte une arme thermonucléaire de 300 kilotonnes (quinze fois la puissance de la bombe sur Hiroshima) à des distances de 100 à 300 kilomètres selon l'altitude de son largage depuis l'avion. Le Mirage-IV est ravitaillable en vol par avions-citernes C-135, ce qui lui confère des rayons d'action supérieurs à 4 000 kilomètres à vitesse supersonique.

Le général Saurin, qui fut commandant des Forces aériennes stratégiques, entre 1979 et 1981, avant d'être nommé chef de l'état-major du département de la présidence de la République puis, aujourd'hui, chef d'état-major des armées, s'est fait présenter le système d'armes Mirage-IV — ASMP sur la base de Mont-de-Marsan qui, avec celles de Cazaux et de Bordeaux-Mérignac, accueillera le nouveau bombardier équipé de la nouvelle arme stratégique.

Il n'est pas inutile de rappeler, a déclaré le général Saurin, que la France est, avec les Etats-Unis et l'Union soviétique, une des trois seules puissances mondiales qui mettent en œuvre l'ensemble des trois composantes nucléaires. Ces trois composantes sont, constituées de bombardiers, de missiles sol-sol enfonés en Haute-Provence, et de sous-marins lance-missiles. « La diversité des composantes est, en effet, un facteur de crédibilité et de cohérence de la dissuasion, qui s'exerce ainsi de façon complémentaire. Les composantes ont, chacune, des caractéristiques et des spécificités qui leur confèrent une valeur propre. C'est ainsi qu'elles se complètent et se valorisent mutuellement », a ajouté le chef d'état-major des armées avant d'expliquer longuement les avantages du système d'armes Mirage-IV — missiles ASMP.

Aux journalistes, le général Saurin a expliqué que la diversification et la complémentarité des moyens nucléaires de la France étaient un objectif qui mérite d'être poursuivi. Car, chaque composante, ayant des caractéristiques différentes de survie et de pénétration au-dessus du territoire adverse, complique la tâche de l'agresseur. « Chacune de ces composantes a une valeur ajoutée propre et compte avec des incertitudes, ou des inévitables, que l'on peut avoir sur le développement des défenses terminales de l'adversaire ou sur la vulnérabilité des sous-marins nucléaires, il ne faut figer aucune formule d'avenir », a-t-il conclu.

Les propos du chef d'état-major des armées ont été d'autant plus remarqués, à Mont-de-Marsan, que la France est à la recherche d'une nouvelle composante nucléaire qui puisse, avant la fin du siècle, remplacer les Mirage-IV et les missiles de Haute-Provence.

## LE GOUVERNEMENT NÉERLANDAIS AJOURNE

### la construction de nouvelles centrales

Amsterdam. — La coalition gouvernementale de centre-droit, menacée de perdre sa majorité parlementaire lors des élections du 21 mai, a décidé, mercredi 7 mai, d'ajourner la construction de nouvelles centrales nucléaires aux Pays-Bas. Elle attendra que les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl soient clairement établies.

Bien avant cet accident, l'opposition de gauche réclamait la fermeture des deux centrales existantes qui, selon elles, seraient non seulement dangereuses, mais superflues, compte tenu des besoins énergétiques néerlandais. Pendant la campagne électorale, le parti socialiste PVDA a souligné constamment son opposition à l'armement et à l'énergie nucléaire. Sur ce terrain, le gouvernement conservateur est en position défensive car, depuis son entrée en fonction il y a quatre ans, il avait fait un slogan prudent de l'énergie nucléaire.

La catastrophe de Tchernobyl a inquiété beaucoup de Néerlandais. Après avoir tenté de rassurer la population, le gouvernement changea de ton samedi dernier. Les électeurs reçurent l'ordre de retirer les

## L'AFFAIRE DU CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT

### M. Michel Aurillac envisage de saisir la juridiction pénale

Au cours de la séance des questions au gouvernement, mercredi 7 mai, à l'Assemblée nationale, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, a été interrogé par M. Frank Borotra (RPR, Yvelines) sur l'association Carrefour du développement. Ce dernier, remarquant que la presse se faisait « l'écho d'anomalies graves dans les comptes » de cette association, « créée à l'initiative de l'ancien ministre socialiste de la coopération », M. Christian Nucci, a demandé des éclaircissements à M. Aurillac.

Le ministre a indiqué qu'en prenant ses fonctions, il a été informé que la Cour des comptes contrôlait, « depuis quelques mois », ce ministère et a décidé d'étendre ses pro-

pres investigations à l'association Carrefour du développement, « fondée le 30 juin 1983, dissoute le 31 janvier 1986 ». Cette précision a été donnée dans les comptes de la coopération, a été interrogé par M. Frank Borotra (RPR, Yvelines) sur l'association Carrefour du développement. Ce dernier, remarquant que la presse se faisait « l'écho d'anomalies graves dans les comptes » de cette association, « créée à l'initiative de l'ancien ministre socialiste de la coopération », M. Christian Nucci, a demandé des éclaircissements à M. Aurillac.

Le ministre a indiqué qu'en prenant ses fonctions, il a été informé que la Cour des comptes contrôlait, « depuis quelques mois », ce ministère et a décidé d'étendre ses pro-

## GRANDE FIGURE DU PARTI TRAVAILLISTE BRITANNIQUE

### LORD SHINWELL EST MORT À L'ÂGE DE 101 ANS

Lord Shinwell, une grande figure du Parti travailliste, dont il a été membre pendant trente-trois ans, est décédé jeudi 8 mai à Londres à la suite d'une pneumonie, à l'âge de cent un ans.

Ministre de l'énergie après la seconde guerre mondiale, puis ministre de la défense en 1950, alors que la Grande-Bretagne venait d'entrer à l'OTAN, il était devenu membre de la Chambre des lords en 1970.

Connu sous le nom de « Manny », il avait commencé sa carrière politique en Écosse comme député syndical des travailleurs du textile. Syndicaliste empressé pour avoir incité les dockers à la révolte en 1919, Emanuel Shinwell avait siégé pendant quarante ans au Parlement britannique.

Intellectuel brillant, il a été l'un des critiques les plus acides de la Chambre des Lords, estimant qu'il s'agissait d'un « anachronisme », comme les pigeons de Trafalgar Square ou la relève de la Garde. Il avait été l'auteur d'un coup d'éclat célèbre à la Chambre des communes : interrompu dans un discours par un vibrant « retourne en Poïgne » venant des rangs conservateurs — son grand-père était un émigré polonais — il avait quitté son siège pour asséner une violente gifle à l'auteur de l'apostrophe, un ancien commandant de la marine de Sa Majesté, de surcroît champion de boxe.

## UN MESSAGE DE M. ROBERT PANDRAUD AUX POLICIERS

### Dans un télégramme adressé aux policiers à la veille du quarante et unième anniversaire de la victoire de 1945, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, souligne que celle-ci est « une responsabilité essentielle de l'Etat, l'entend l'assumer avec détermination, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme ou du combat méthodique et toujours renouvelé contre la délinquance et la criminalité. Mes responsabilités antérieures au sein de la police nationale m'ont permis d'apprécier votre courage, votre dévouement et vos compétences ».

M. Pandraud ajoute que le gouvernement « veut à la fois renforcer les moyens juridiques dont disposent les policiers dans leur action quotidienne et accroître les effectifs et leur mobilité. Mon rôle auprès du ministre de l'Intérieur est de conduire cette action d'ensemble. Cet engagement quotidien pour accroître les moyens de la police nationale, améliorer son efficacité et mettre en lumière le rôle essentiel qu'elle joue dans la société française est à mes yeux le meilleur témoignage de fidélité au souvenir de tous les policiers morts pour la France ou en service commandé ».

M. Pandraud conclut son message en exprimant aux policiers la « fierté » qu'il « ressent en assumant la responsabilité de leur action ».

Le numéro de « Monde » du vendredi 9 mai 1986 a été tiré à 496 989 exemplaires.

## ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

Le conseil des ministres du 7 mai a nommé M. Pierre Dauzier, directeur général de l'Agence Havas, à la présidence du groupe, à la suite de la démission de M. André Rousset, le 23 avril (Le Monde du 25 avril). Cette nomination avait été proposée au gouvernement par le conseil d'administration d'Havas ; elle intervient au moment où la nouvelle majorité s'apprête à privatiser le plus gros groupe français de communication.

Le 31 janvier 1939 à Périgueux (Dordogne), M. Pierre Dauzier est né. Il a fait sa carrière à l'Agence Havas, où il est entré comme directeur d'Havas-Conseil en 1963. Il a été directeur général de l'Agence en 1982, président du conseil d'administration et président du conseil de surveillance d'Interdoc en 1983.

## UN MESSAGE DE M. ROBERT PANDRAUD AUX POLICIERS

Dans un télégramme adressé aux policiers à la veille du quarante et unième anniversaire de la victoire de 1945, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, souligne que celle-ci est « une responsabilité essentielle de l'Etat, l'entend l'assumer avec détermination, qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme ou du combat méthodique et toujours renouvelé contre la délinquance et la criminalité. Mes responsabilités antérieures au sein de la police nationale m'ont permis d'apprécier votre courage, votre dévouement et vos compétences ».

M. Pandraud ajoute que le gouvernement « veut à la fois renforcer les moyens juridiques dont disposent les policiers dans leur action quotidienne et accroître les effectifs et leur mobilité. Mon rôle auprès du ministre de l'Intérieur est de conduire cette action d'ensemble. Cet engagement quotidien pour accroître les moyens de la police nationale, améliorer son efficacité et mettre en lumière le rôle essentiel qu'elle joue dans la société française est à mes yeux le meilleur témoignage de fidélité au souvenir de tous les policiers morts pour la France ou en service commandé ».

M. Pandraud conclut son message en exprimant aux policiers la « fierté » qu'il « ressent en assumant la responsabilité de leur action ».

LA PRÉ  
M. Ch  
40 m  
Le som  
J.L.  
A B C D E F G